

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES DU RHONE

COMMUNE
D'ENSUES-LA-REDONNE

8- DOMAINE

Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le 11/12/2025
ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DELIBERATION N°2025-56-CM

SEANCE DU DEUX DECEMBRE DEUX MILLE VINGT CINQ

Début de séance 18h35.

PRESENTS :

Mesdames, Hélène VARRE, Fabienne REMANT-DOLE, Valérie SALLES, Laetitia CLEMENT-ORTUNO, Sophie BILLECI, Karen DOSSETTO, Sylvie ASENJO, Catherine KERVAJAN, Louise VINCENZI, Maryline BRU, Sabrina BENKENOUCHE, Aurélie POTIER-DORCHY, Claudine GUARY.

Messieurs, Michel ILLAC, Marcel TURCHIULI, Sébastien ALARCON, Georges CLERC, Constant COUTSOURAS, Jean-Noël ALLARD, Ozkan KIZILDAG, Thierry SOUMAHORO, Eric OLIVE, Christophe GLORIAN, John LANE, Frédéric OUNANIAN, Robert FHAL.

ABSENTS EXCUSES :

- ✚ Monsieur Mohamed BEHAIRI, donne son pouvoir à Madame Louise VINCENZI.
- ✚ Madame Christelle ROSSELLO, donne son pouvoir à Madame Karen DOSSETTO.
- ✚ Monsieur Cédric RAFFIER est absent et s'excuse, il ne souhaite pas donner de pouvoir.

PRESIDENT DE SEANCE :

Monsieur Michel ILLAC, maire.

SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Jean-Noël ALLARD a été nommé à l'unanimité, secrétaire de séance.

En exercice : 29

Présents : 26

Votants : 28

- L'ordre du jour s'est achevé à 20h34.
- Clôture du conseil municipal 20h41.

Objet : Convention Territoriale Globale - renouvellement

Annexe : Convention territoriale globale

Madame Hélène VARRE rapporte :

La Convention Territoriale Globale (CTG) est un dispositif de partenariat entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et les collectivités locales. Elle a pour vocation de définir, à l'échelle d'un territoire, une stratégie concertée de services aux familles et d'en préciser les modalités de mise en œuvre.

Elle s'appuie sur un diagnostic partagé du territoire, élaboré à partir des études existantes (analyses des besoins sociaux, schémas de territoire, etc.) et d'une concertation approfondie entre les différents acteurs locaux.

Dans le cadre de la présente démarche, la CTG concerne le territoire regroupant les communes d'Ensuès-la-Redonne, Carry-le-Rouet, Sausset-les-Pins, Le Rove et Châteauneuf-les-Martigues.

Le projet social de territoire concerne tous les secteurs d'interventions des communes et de leur intercommunalité en lien avec les compétences de la CAF (Service de la Petite Enfance, la parentalité, l'animation de la vie sociale, accès aux droits et aux services, accès et maintien dans le logement, soutien aux familles, jeunesse...) et mobilise différents acteurs. Les champs d'intervention communs avec ceux de la CAF, permettent de mettre en place des réponses adaptées aux besoins des habitants et des familles. La CTG vise à renforcer la cohérence, la coordination et l'efficacité des actions menées en faveur des familles.

Ses principaux objectifs sont :

- Identifier les besoins prioritaires des habitants du territoire ;
- Déterminer les domaines d'intervention à privilégier en fonction des écarts entre l'offre existante et les besoins identifiés ;
- Mettre en œuvre des actions concrètes répondant à ces besoins ;
- Optimiser et développer l'offre de services existante pour améliorer l'accompagnement des familles et la qualité de vie sur le territoire.

La commune d'Ensuès la Redonne avait précédemment signé la première CTG en mars 2022 et souhaite procéder à son renouvellement pour la période 2026-2030.

Entendu l'exposé du rapporteur :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-29 et suivants

Vu le Code de l'action sociale et des familles

Vu les orientations nationales de la branche famille

Vu la loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi

Vu le décret n°2021-1644 du 14 décembre 2021 relatif à la gouvernance des services aux familles et au métier d'assistant maternel

Vu le décret n°2025-253 du 20 mars 2025 relatif au schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant
Vu la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) entre l'État et la Caisse nationale des allocations familiales
Vu la circulaire n°2025-145 du 3 juillet 2025 de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales
Vu le projet de convention territoriale globale annexé à la présente
Vu l'avis à favorable à l'unanimité des membres présents de la Commission n°1 au titre de la délégation « *Education, Jeunesse et Affaires scolaires* », du 18 novembre 2025

Où le présent rapport et après en avoir débattu, le Conseil Municipal,

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

APPROUVE le Renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG) pour la période 2026-2030.

AUTORISE le Maire de signer l'ensemble des documents afférents au renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG) entre la Caisse d'allocations familiales des Bouches-du-Rhône (CAF) et la commune ainsi que tout document relatif à sa mise en œuvre au titre du pilotage du projet de territoire y compris les éventuels avenants et les conventions d'objectifs et de financements afférentes.

Le président de séance :

Le Maire,
Michel ILLAC



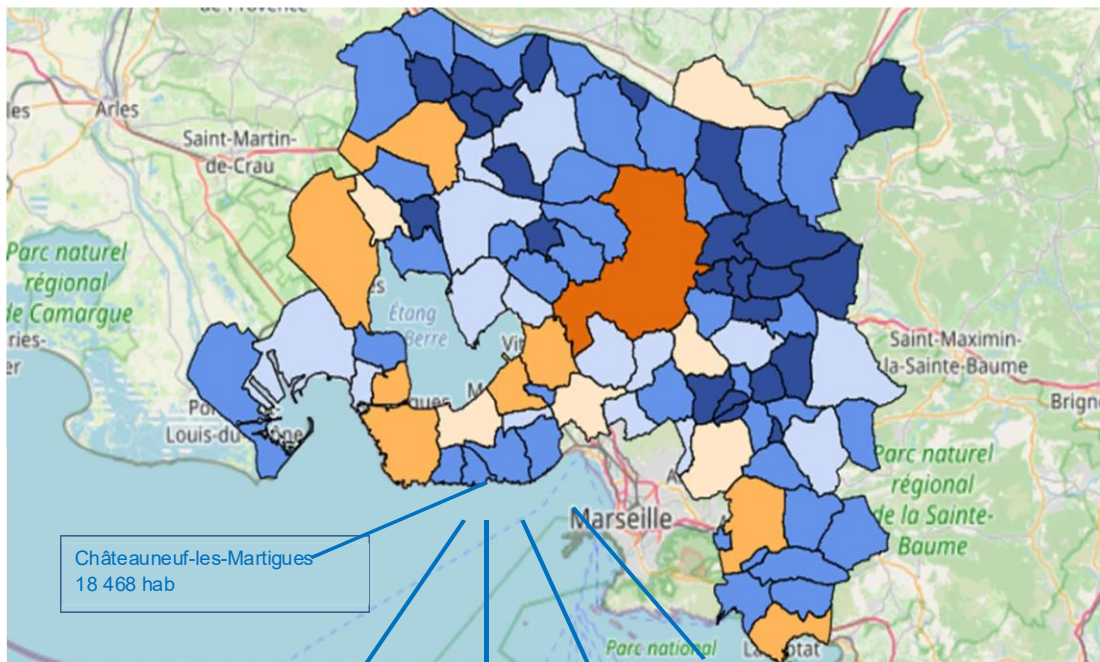
Le secrétaire de séance :

Jean-Noël ALLARD





CTG Côte Bleue- Châteauneuf-Les-Martigues



Châteauneuf-les-Martigues
18 468 hab

Sausset-les-Pins
7 556 hab

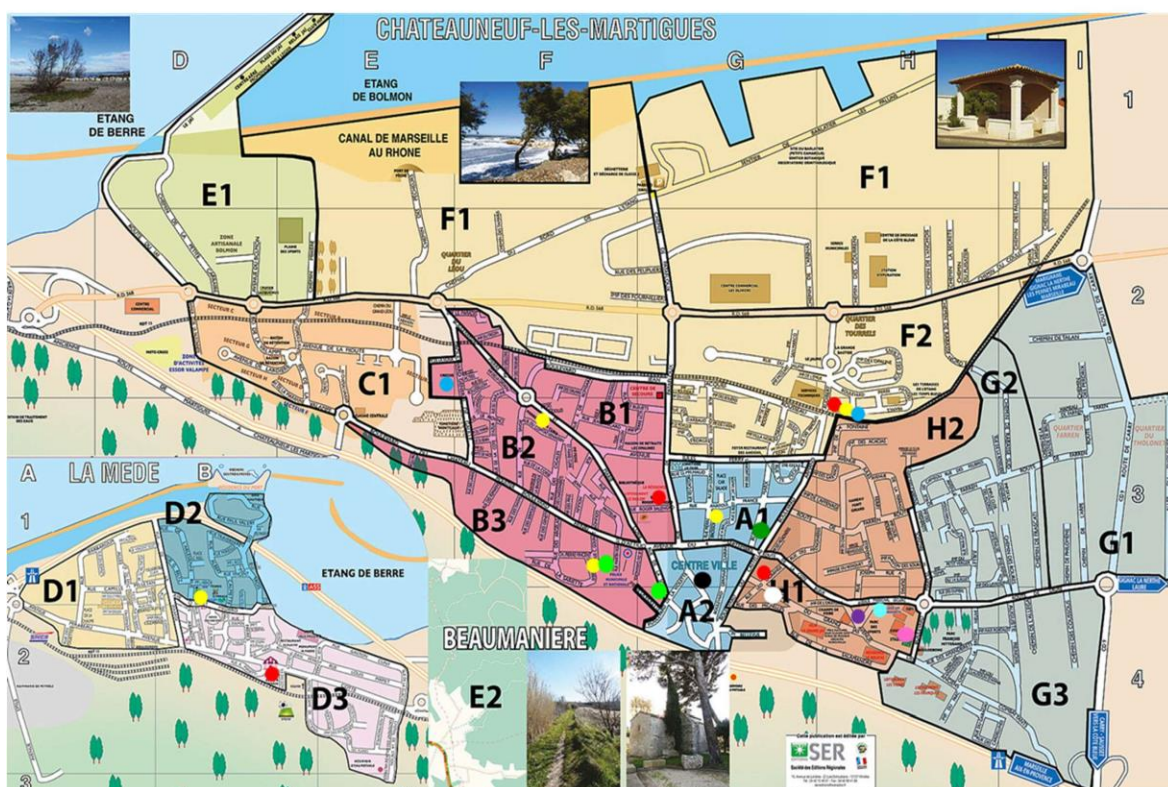
Le Rove
5 205 hab

Carry-le-Rouet
5 717 hab

Ensuès-la-Redonne
5 796 hab



- | | |
|---|---|
| ● Crèches | ● Pôle culturel |
| ● Ecoles élémentaires | ● Collège |
| ● Ecoles maternelles | ● Espace Jeunes |
| ● Centre social et ACM | ● CCAS |
| ○ Affaires scolaires | ● Maison des aînés et handicap |



Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

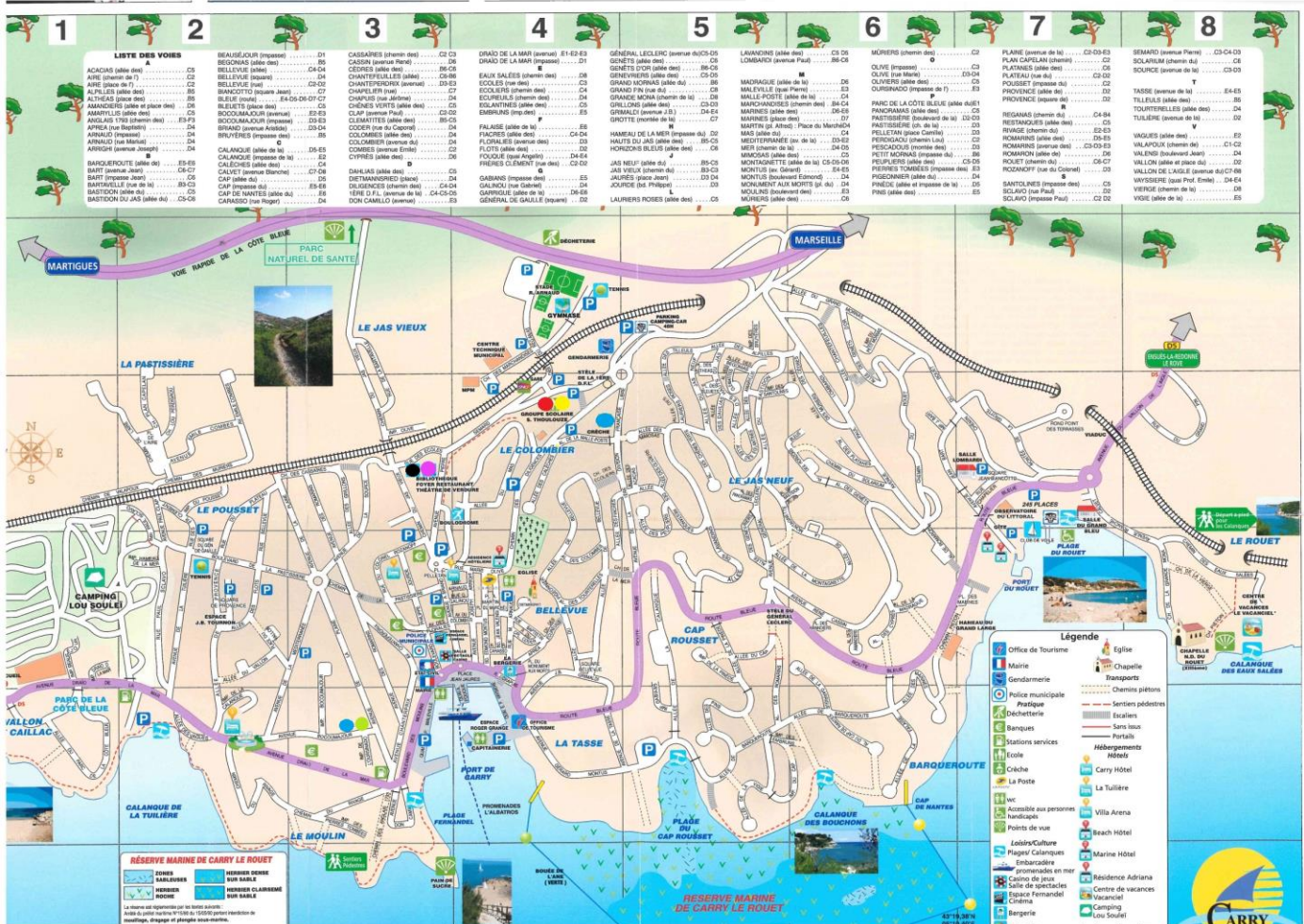
Publié le 11/12/2025

ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE



CARRY LE ROUET

- ACM enfants
- Crèches
- Ecole élémentaire
- Pôle Culturel
- CCAS



Berger
Levfaul

5



Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le 11/12/2025

Berser
Levrault

SAUSSET LES PINS

ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE

- | | | | |
|---|-------------------|---|-----------------------|
|  | crèche |  | École Maternelle |
|  | École Élémentaire |  | Centre de Loisirs |
|  | CCAS |  | Pôle enfance Familles |
|  | Foyer Restaurant |  | Collège |



I. CONTEXTE TERRITORIAL

I-1 : Situation géographique

I-2 : Situation démographique

1-2-1 : Evolution

1-2-2 : Typologie des ménages

1-2-3 : Familles nombreuses

1-2-4 : Familles monoparentales

1-2-5 : Evolution des naissances

I-3 : Situation économique des ménages :

1-3-1 : Taux d'actifs / taux de chômeurs

1-3-2 : Ressources des ménages

1-3-3 : Taux de pauvreté

1-3-4-Taux de femmes actives

I-4 : Allocataires CAF

II. PETITE ENFANCE

II-1 : Situation en quelques chiffres

II-2 : modes de garde

2-2-1 : Crèche - microcrèche

2-2-2 : RPE et Assistante maternelle

2-2-3 : Taux de couverture petite enfance

2-2-4 Actions par commune

III- ENFANCE - JEUNESSE

III-1 : Typologie du public au sein de la CTG

3-1-1 : Répartition du public au sein de la CTG

3-1-2 : Enfants allocataires de 3-11 ans en 2023

III-2 : La scolarité

3-2-1 : Les établissements scolaires

3-2-2 : La scolarisation selon l'âge et le sexe en 2021

3-2-3 : Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans et +,
selon le sexe

III-3 : Statuts & Emplois des 15 ans et plus

3-3-1 : Scolarisation des 16-18 ans

3-3-2 : Population de 15 et plus ayant un emploi

3-3-3 : Statut et conditions d'emploi des 15 ans et plus

3-3-4 : Part des salariés de 15 à 64 ans à temps partiel et par sexe

3-4-5 : Structures d'accompagnement dans le champ de la formation et de
l'emploi

III-4 : L'offre Enfance - Jeunesse

3-4-1 : Les structures d'accueil des enfants et des jeunes sur le territoire CTG

3-4-2 : Etat des lieux de l'offre 3-11 ans et la fréquentation

3-4-3 : Etat des lieux de l'offre 11-17 ans et la fréquentation

3-4-4 : Eta de l'offre des 17 ans et +

IV- PARENTALITE

IV-1 : Composition des familles

IV-2 : Composition détaillée des familles

IV-3 : Familles selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans

IV-4 : Nombre de séparation des couples allocataires CAF

IV-5 : Réseau de soutien à la parentalité

V - HANDICAP

V-1 : Taux d'évolution AEEH et AAH de 2021 à 2023

V-2 : Stationnement et Priorité - Invalidité

V-3 : Nombre et âge des personnes bénéficiaires d'une CMI

V-4 : Statistiques MDH

VI - ACCES AUX DROITS ET NUMERIQUE

VI-1 : Accès aux droits

VI-2 : Spécificité du numérique

VII- HABITAT – LOGEMENT - ENVIRONNEMENT

VII-1 : Catégories de logements

VII-2 : Résidence principale selon le nombre de pièces

VII-3 : Résidence principale selon l'état d'occupation

VII-4 : Résidence principale selon l'état de suroccupation

VII-5 : Logements indécents sur la CTG et nombre de logement sociaux

VII-6 : Logement – Structure familiale

8

VIII- SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

IX- ENJEUX ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES RETENUS POUR LA CTG

I. CONTEXTE TERRITORIAL

I-1 : Situation géographique :



Un territoire entre mer Méditerranée et Etang-de-Berre de 102,65 km² où résident 42 638 habitants soit 445 hab/km² (source INSEE 2022) répartis sur 5 communes appartenant à la métropole Aix-Marseille.

- Carry-le-Rouet
- Châteauneuf-les-Martigues
- Ensues-la-Redonne
- Le Rove
- Sausset-les-Pins

	Carry	Châteauneuf	Ensues	Le Rove	Sausset
Nb hab 2022	5 717	18 364	5 796	5 205	7 556
Km ²	10 km ²	32 km ²	26 km ²	23 km ²	12 km ²
Hab/km ²	571	573	223	226	630

Trois villes du territoire de la CTG ont une forte densité, supérieure à la moyenne du Département (407 hab/hm²).

On peut même noter que Sausset-les-Pins avec 12km² de superficie et la plus densément peuplée.

Cette densité importante est principalement due à l'arrivée de nouveaux ménages, notamment sur Châteauneuf-les-Martigues.

Analyse géographique

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le 11/12/2025

ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE



Ces cinq communes sont situées le long de la Côte Bleue, un segment du littoral méditerranéen français à l'ouest de Marseille.

Elles présentent des caractéristiques géographiques et urbaines variées :

Carry-le-Rouet : Commune littorale de 10 km² avec une densité de 571 hab./km², réputée pour ses plages et son port de plaisance.

Sausset-les-Pins : Voisine de Carry-le-Rouet, elle est la plus densément peuplée avec 630 hab./km² sur 12 km², indiquant une urbanisation plus marquée.

Ensuès-la-Redonne : S'étend sur 26 km² avec une densité de 223 hab./km², offrant un cadre plus naturel et moins urbanisé.

Le Rove : Avec une superficie de 23 km² et une densité de 226 hab./km², elle présente également un environnement moins dense.

Châteauneuf-les-Martigues : La plus peuplée avec 18 364 habitants sur 32 km², affichant une densité de 573 hab./km², combinant zones urbaines et naturelles.

Analyse comparative

Population Châteauneuf-les-Martigues domine largement en nombre d'habitants (18 364), plus du double de toutes les autres communes. Les autres communes sont de petite taille démographique, oscillant entre 5 200 et 7 500 habitants.

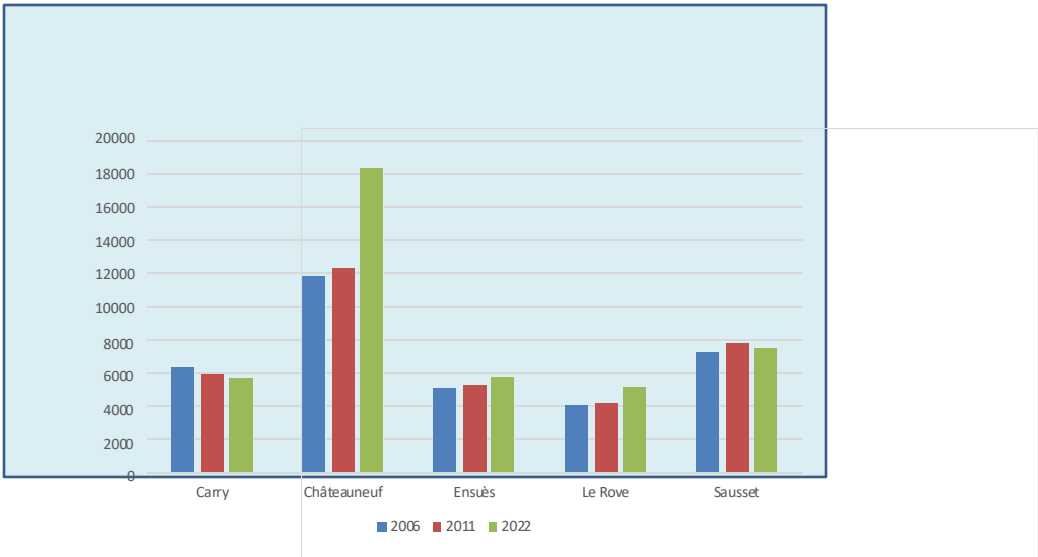
Superficie Châteauneuf, Ensues, et Le Rove occupent les plus grandes superficies (entre 23 et 32 km²), ce qui leur donne plus de marge pour un habitat dispersé ou des espaces naturels. **Carry et Sausset**, plus petits (respectivement 10 et 12 km²), sont plus concentrés.

Densité de population Sausset-les-Pins est la commune la plus densément peuplée (630 hab./km²), ce qui est notable pour une commune littorale à vocation résidentielle et touristique. **Ensuès et Le Rove** affichent les plus faibles densités (environ 225 hab./km²), signe probable d'un urbanisme plus diffus, de zones naturelles ou protégées importantes. **Châteauneuf et Carry** sont proches de la moyenne intermédiaire (570 hab./km²).

I-2 : Situation démographique :

1-2-1 : Evolution :

Nb Habitants	CARRY	CHATEAUNEUF	ENSUES	LE ROVE	SAUSSET
2006	6 358	11 829	5 096	4 077	7 278
2011	5 908	12 266	5 254	4 223	7 740
2022	5 717	18 364	5 796	5 205	7 556



Constat: On remarque que Châteauneuf et Le Rove marque une forte augmentation en 10 ans.
+49% pour Châteauneuf et +23% pour Le Rove, alors que les autres villes restent plus ou moins stables.

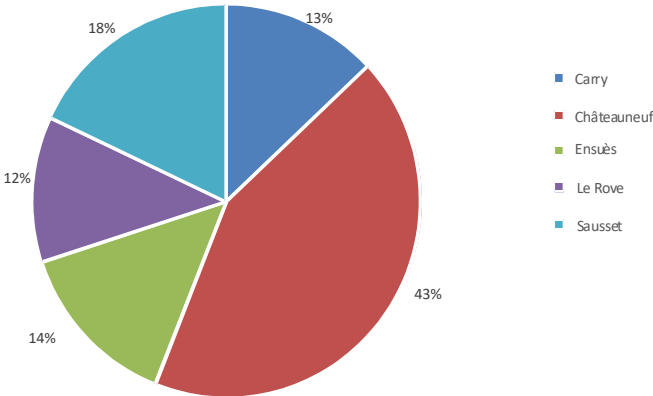
Pour Châteauneuf cela s'explique par une politique de nouvelles constructions forte.

On constate une baisse de 10% de la population sur Carry-le-Rouet. Le nombre de décès n'est pas compensé par les naissances et les arrivées de nouveaux habitants.

Le Rove est en attente de 94 logements sociaux.

Ensues a prévu 2 zones de logements également.

Châteauneuf continue sa politique de logements sociaux.
En pourcentage pour l'année 2022 :



Analyse de l'évolution démographique

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le 11/12/2025

ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE



Tendance générale

- **Croissance globale** : On observe une augmentation progressive de la population pour la majorité des communes représentées, ce qui traduit un attrait croissant du territoire (urbanisation, attractivité résidentielle ou touristique).
- Les courbes montrent une **croissance modérée**, sans explosion démographique, ce qui est typique de communes périurbaines ou littorales où la construction est régulée.

Comparaisons entre communes

- **Châteauneuf-les-Martigues** se distingue très probablement comme la commune la plus peuplée, avec une pente plus marquée, signe d'un **développement plus important**.
- **Sausset-les-Pins** et **Carry-le-Rouet** montrent une progression **plus modérée** : cela peut être lié à leur statut de communes littorales, souvent soumises à des contraintes foncières et environnementales.
- **Le Rove** et **Ensuès-la-Redonne** semblent rester **plus stables** démographiquement, suggérant une croissance plus contenue ou maîtrisée.

Analyse :

- **Toutes les communes affichent une croissance continue** de leur population sur les trois périodes.
 - **Châteauneuf-les-Martigues** domine largement avec près de 18 400 habitants en 2022.
 - **Sausset-les-Pins** reste la deuxième commune la plus peuplée.
 - **Le Rove** et **Carry** ont les plus petites populations mais progressent régulièrement.
- Ensuès-la-Redonne** connaît également une évolution démographique soutenue

Evolution par tranche d'âges de 2010 à 2021 (source INSEE)

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

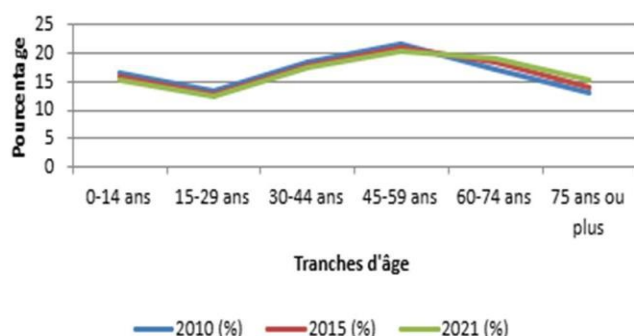
Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le 11/12/2025

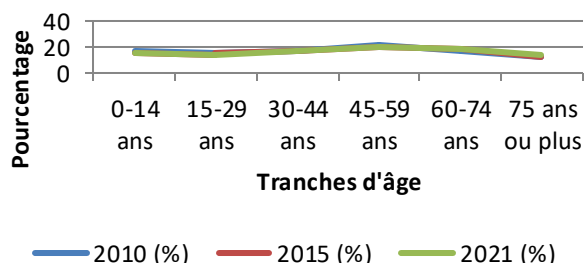
ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE



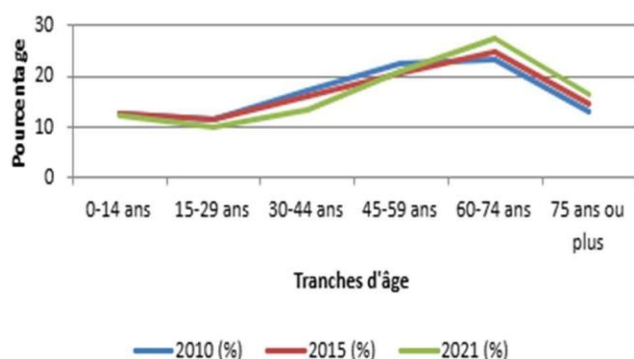
Répartition en % de la population - Châteauneuf-les-Martigues



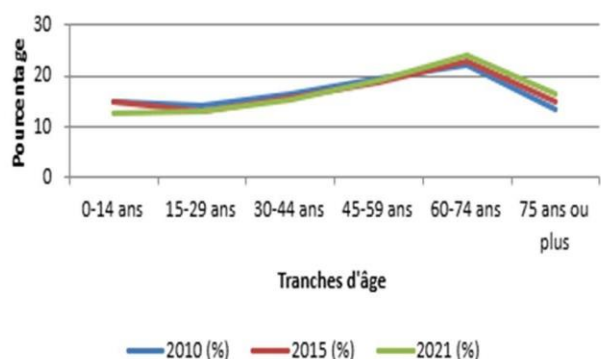
Répartition en % de la population - Ensues-la- Redonne



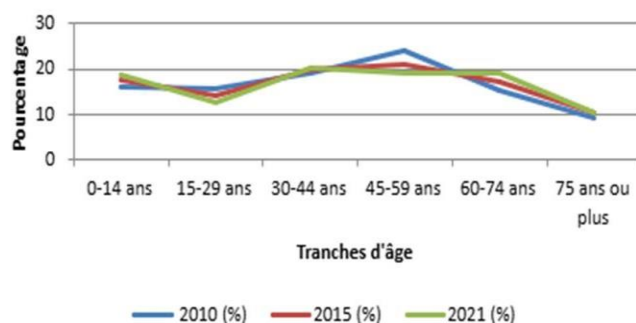
Répartition en % de la population - Carry le Rouet



Répartition en % de la population - Sausset les Pins



Répartition en % de la population - Le Rove



Communes	indice de vieillissement
Chateauneuf les martigues	64
Carry le Rouet	91
Sausset les pins	229
Ensues la redonne	226
Le Rove	96
ctg	141

On observe un indice de vieillissement de la population élevé sur Carry et Sausset, alors qu'il est bas sur Châteauneuf. Ceci s'explique par l'arrivée de nouvelles familles avec enfants sur ce territoire depuis 2015.

Il y a une augmentation des + de 60 ans sur tout le territoire de la CTG, surtout sur Carry (27,5% de la population)

Sur le Rove, on constate une baisse des 15-29 ans et 45-59 et une hausse des 0-15 ans

On constate une baisse des 0-14 sur Sausset. (Moins de naissances)

Tendances générales observées dans les cinq communes :

Stabilité des jeunes (0-14 ans) :

La part des enfants reste relativement stable dans toutes les communes, oscillant autour de 13-16 %. Cela traduit une certaine stabilité des familles avec enfants, sans boom démographique notable dans cette classe d'âge.

Légère baisse des jeunes adultes (15-29 ans) :

Cette tranche est globalement en recul ou stagnante dans toutes les communes, en particulier à Carry-le-Rouet et Sausset-les-Pins.

Cela peut traduire un départ des jeunes vers des pôles d'emploi ou d'étude, ou un manque d'attractivité résidentielle pour cette population.

Progression modérée des 30-44 ans et des 45-59 ans :

Ces deux tranches représentent la population active majeure et montrent une certaine stabilité, voire une légère hausse, notamment à Châteauneuf-les-Martigues et Le Rove.

Cela confirme l'implantation de ménages actifs dans ces communes.

Vieillissement notable (60-74 ans) :

C'est la tranche qui progresse le plus fortement dans toutes les communes, avec une part qui dépasse les 20 % à 25 % dans certains cas (ex. Carry, Sausset). Cela traduit un vieillissement généralisé de la population, particulièrement marqué dans les communes littorales prisées des retraités.

Stabilité ou légère baisse des 75 ans ou plus :

Bien que les 75 ans et plus soient nombreux, leur part reste relativement stable, suggérant que l'accroissement du vieillissement est plus marqué dans la tranche 60-74 ans, les "jeunes seniors" .

Conclusion :

Ces communes présentent une structure de population vieillissante, notamment sur la bande côtière (Carry-le-Rouet, Sausset-les-Pins).

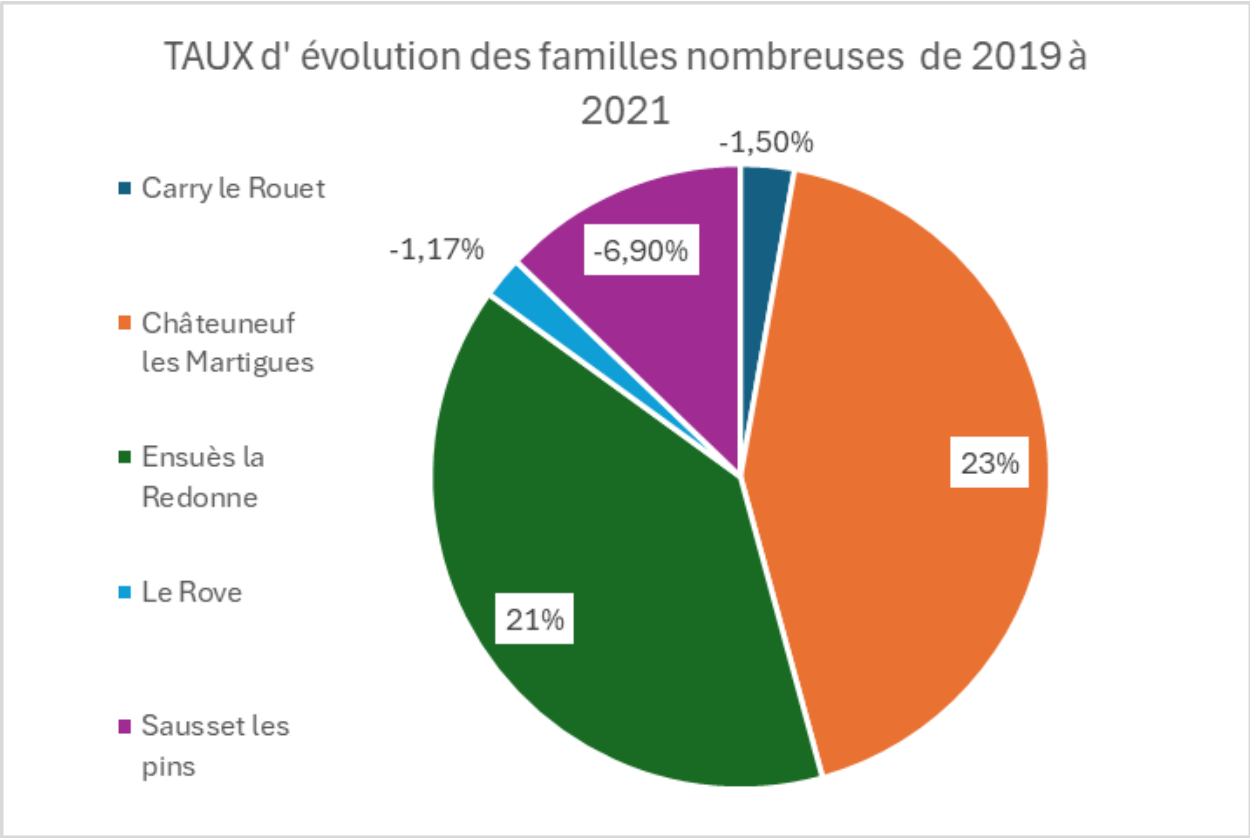
Le recul relatif des 15-29 ans pourrait indiquer une difficulté à maintenir ou attirer une population jeune. Les communes comme Châteauneuf-les-Martigues et Le Rove apparaissent plus équilibrées, avec une base familiale et active encore bien représentée

1-2-2 : Typologie des ménages :

1-2-3 : Familles nombreuses :

Commune	Nbre fam nbreuses 2019	Nbre fam nbreuses 2021	Taux d'évolution en %
Carry-le-Rouet	65	64	-1,5
Châteauneuf- les-Martigues	355	437	23
Ensuès-la- Redonne	57	69	21
Le Rove	85	84	-1,17
Sausset-les-Pins	72	67	-6,9
CTG	634	721	13,72

Bouches-du- Rhône	48 286	49 598	2,7
France métropolitaine	1 620 333	1 630 742	0,64



Familles nombreuses : INSEE 2019/2021
Familles nombreuses : familles composées de 3 enfants et plus.

Analyse comparative

Familles sans enfants de moins de 25 ans

- Proportion très élevée dans toutes les communes du littoral (50 % et plus).
- Exemple : Carry-le-Rouet atteint **65,8 %**, bien au-dessus de la moyenne nationale (**49,5 %**) ou départementale (**47,5 %**).
- Cela reflète potentiellement une population plus âgée ou des ménages sans enfants.

Familles avec 1 ou 2 enfants

- Châteauneuf-les-Martigues a une structure plus équilibrée (27,7 % avec 1 enfant, 24,7 % avec 2 enfants), ce qui se rapproche davantage du profil national.
- Dans les autres communes, les familles avec **2 enfants** sont un peu moins présentes que la moyenne nationale (**27 % en France**, vs **21 % dans ces villes**).

Familles nombreuses (3 enfants ou plus)

- Très peu représentées dans les communes étudiées :
 - Châteauneuf-les-Martigues : 6.9 % de familles nombreuses.
 - Sausset-les-Pins : **zéro famille** avec 4 enfants.
 - Moyenne France : **9 %** de familles avec 3 enfants ou plus.
 - Cela peut refléter le **coût de la vie élevée**, la **taille des logements** ou une **démographie vieillissante**.

1-2-4 : Familles monoparentales :

Données INSEE

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

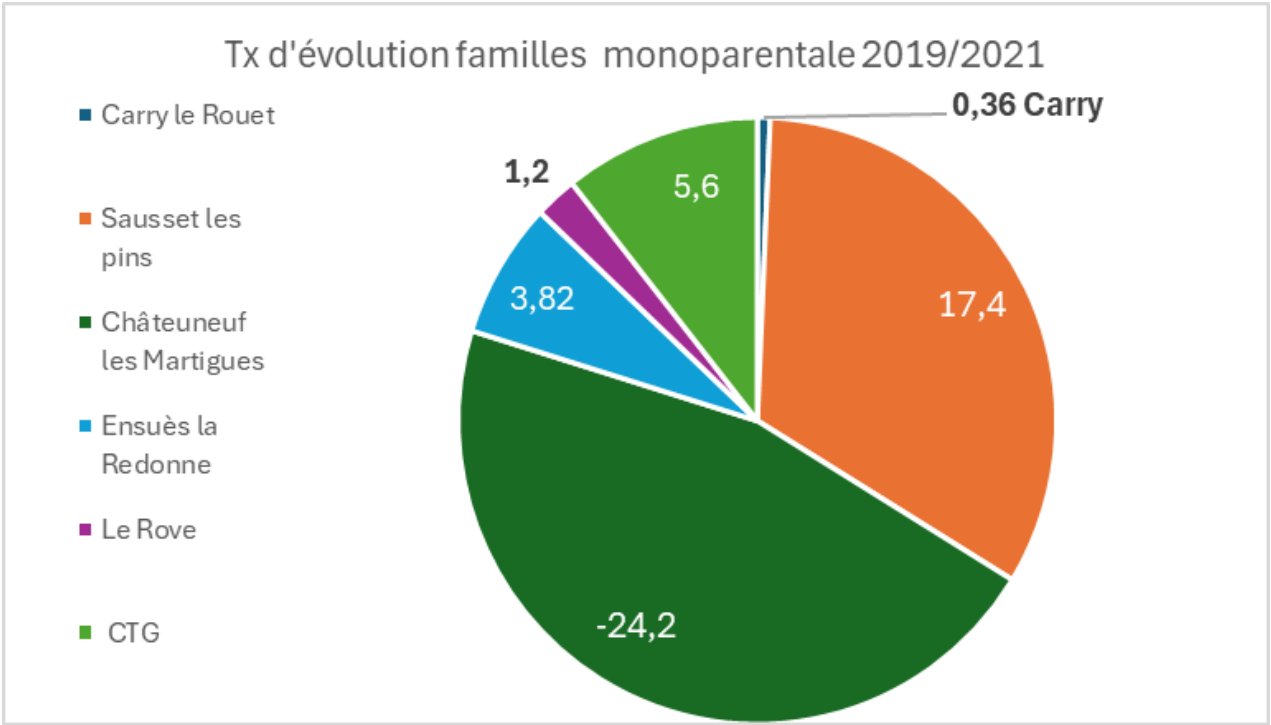
Publié le 11/12/2025

ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE



Communes	Familles 2019	Familles monoparentales 2019	%	Familles 2021	Familles monoparentales 2021	%	Tx d'évolution
Carry le Rouet	1840	275	14,94	1846	276	15	0,36
Châteuneuf les Martigues	5163	852	16,5	5169	1001	19,36	17,4
Ensues la Redonne	1788	227	12,69	1723	172	9,8	-24,2
Le Rove	1565	235	15,01	1541	244	15,42	3,82
Sausset lesPins	2328	331	14,21	2316	335	14,46%	1,2
Total CTG	12684	1920	15,33	12595	2028	16,10%	5,6
Bouches-du-Rhône	557 382	108 770	19,5	561 700	116 044	20,66	6,68
National	17 952 537	2 780 926	16	18 099 253	2 982 971	16,48	7,2

Familles monoparentales : 1 An 13 : INSEE 2019-2021

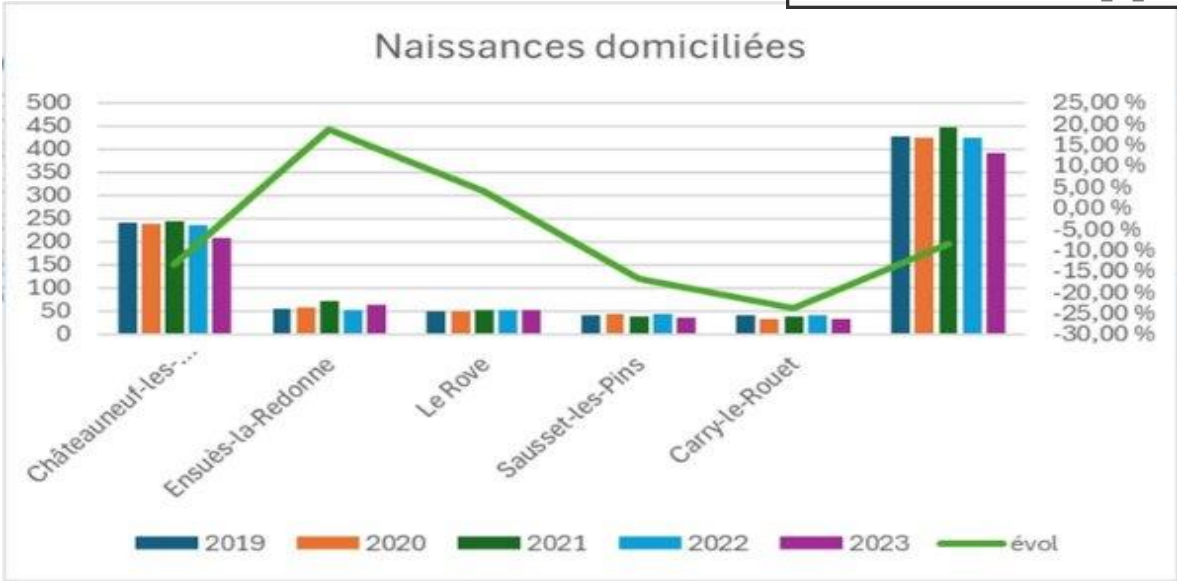


Constat : Le taux d'évolution des familles nombreuses sur la CTG est plus élevé que sur le département et le National notamment sur Châteuneuf -les- Martigues avec +23% et Ensues La redonne +21%. Le taux est en baisse sur les autres communes de la CTG.

Cela peut s'expliquer par un prix de foncier très élevé et une difficulté pour accéder au logement pour les primo accédants.

On constate une évolution de 5.6% de familles monoparentales à l'échelle de la CTG du fait de la baisse globale des familles sur ce territoire en 2021. Le taux reste inférieur au département et au National.

1-2-5 : Evolution des naissances :



Commune	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution 2019 à 2023
Châteauneuf les Martigues	240	238	244	235	208	-11,11%
Carry le Rouet	42	33	34	41	32	-21,81%
Ensues la Redonne	54	58	73	51	64	18,52%
Le Rove	50	50	52	53	52	4%
Sausset les Pins	42	44	39	45	35	-16,67%
TOTAL	428	423	442	425	391	-8,64%
National	712 204	695 332	700 679	685 370	638 404	-10,36%

Naissances domiciliées, Source CAF 2023

Constat et analyse :

Tendance à la baisse des naissances des domiciliés à l'échelle de la CTG. Notamment sur Carry et Sausset. La tendance est à la hausse à Ensues et Le Rove.

Le nombre des naissances suit la même tendance que la moyenne nationale.

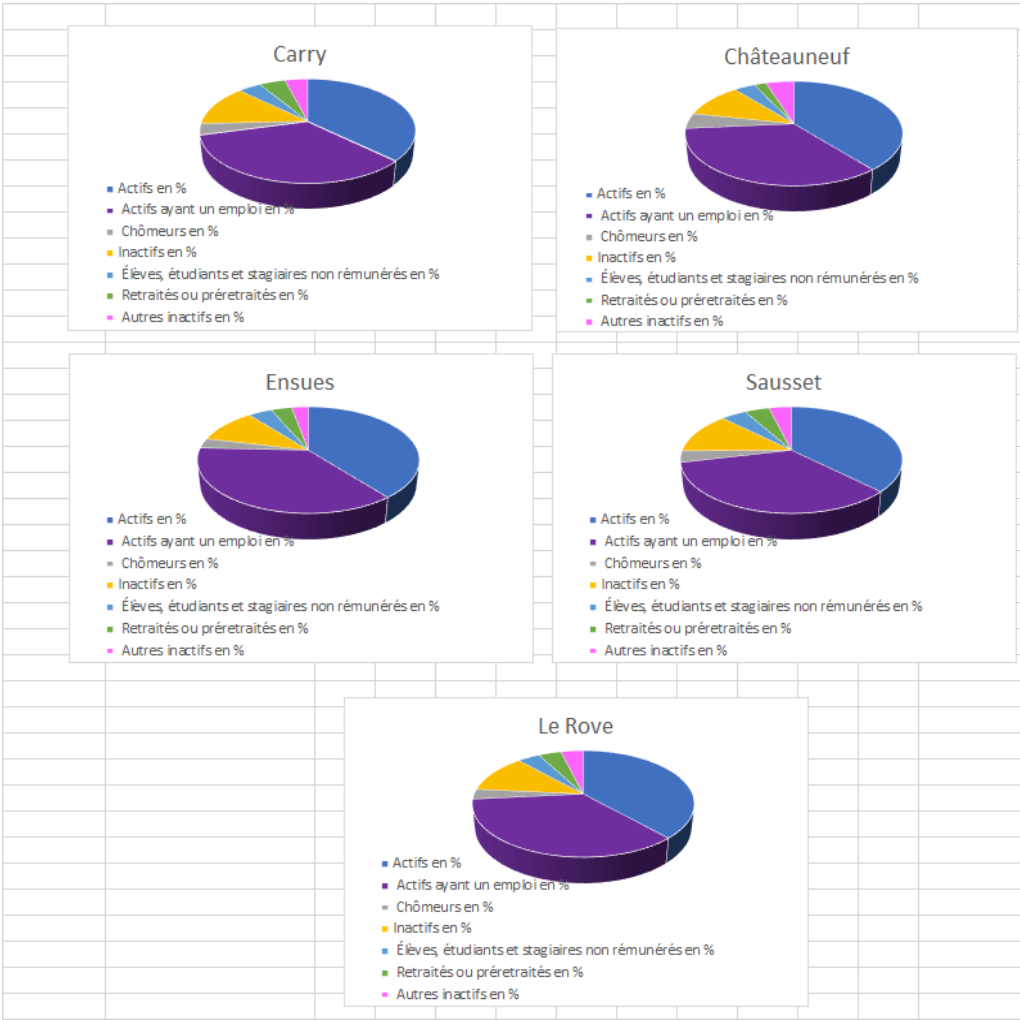
I-3 : Situation économique des ménages :

1-3-1 : Taux d'actifs :

Population de 15 à 64 ans par type d'activité

	CARRY		CHATEAUNEUF		ENSUES		SAUSSET		LE ROVE	
Type d'activité	2015	2021	2015	2021	2015	2021	2015	2021	2015	2021
Ensemble	3 338	2 962	9 367	10 757	3 621	3 610	4 313	3 988	2 983	3 063
Actifs en %	72,7	74,3	76,5	78,4	74,5	78,7	74	74,8	73,4	76,5
Actifs ayant un emploi en %	65,3	67,5	66,8	68,8	67,5	72,7	66,8	67,8	64,5	70,3
Chômeurs en %	7,3	6,9	9,8	9,6	7	6	7,3	7	8,9	6,1
Inactifs en %	27,3	25,7	23,5	21,6	25,5	21,3	26	25,2	26,6	23,5
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	8,6	8,3	7,9	7,4	8,8	8,2	8,2	8,8	7,9	7,8
Retraités ou préretraités en %	10,4	9,3	5,5	4,3	8	7,3	9,6	8,6	9,9	7,9
Autres inactifs en %	8,3	8,2	10	10	8,8	5,8	8,2	7,8	8,7	7,8

Source Insee 2021, EMP T1



Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

	CARRY		CHATEAUNEUF		ENSUES		SAUSSET		LE ROVE	
Années	2015	2021	2015	2021	2015	2021	2015	2021	2015	2021
Nombre de chômeurs	245	203	915	1 028	254	218	313	280	266	188
Taux de chômage en %	10,1	9,2	12,8	12,2	9,4	7,7	9,8	9,4	12,1	8
Taux de chômage des 15 à 24 ans	22	23,8	28,7	31,1	22,7	20,1	25,3	26,2	27,5	18,8
Taux de chômage des 25 à 54 ans	8,9	8,9	11	9,9	8,2	6,6	8,4	7,9	10,8	7,4
Taux de chômage des 55 à 64 ans	10,7	6,3	11,7	12,2	8,3	7,7	9,8	8,8	10,3	5,8

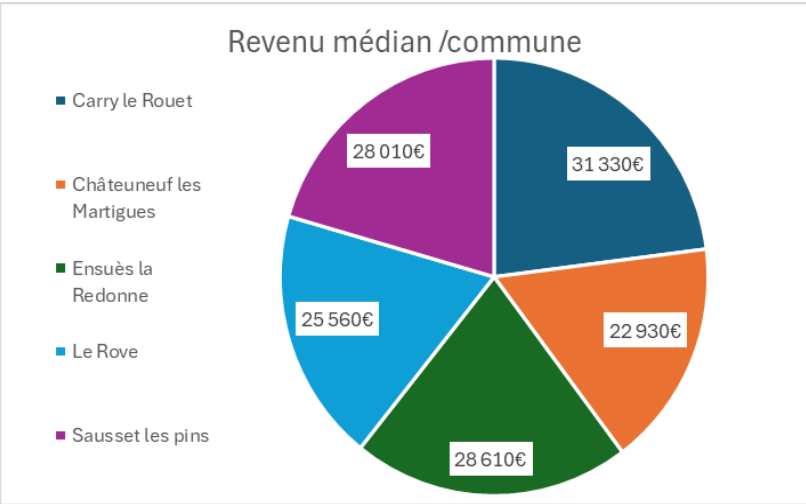
Source Insee 2021, EMP T4

Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2021

	CARRY					CHATEAUNEUF				
Sexe et âge	Population	Actifs	Taux d'activité en %	Actifs ayant un emploi	Taux d'emploi en %	Population	Actifs	Taux d'activité en %	Actifs ayant un emploi	Taux d'emploi en %
Ensemble	2 962	2 202	74,3	1 999	67,5	10 757	8 429	78,4	7 401	68,8
15 à 24 ans	394	134	34,1	102	25,9	1 695	799	47,1	551	32,5
25 à 54 ans	1 691	1 555	92	1 416	83,7	7 214	6 506	90,2	5 864	81,3
55 à 64 ans	878	513	58,5	481	54,8	1 848	1 124	60,8	986	53,4
Hommes	1 455	1 123	77,2	1 041	71,6	5 119	4 191	81,9	3 733	72,9
15 à 24 ans	202	70	34,6	53	26,2	886	468	52,8	326	36,7
25 à 54 ans	812	773	95,2	719	88,5	3 377	3 169	93,9	2 908	86,1
55 à 64 ans	441	280	63,6	269	61,1	857	554	64,7	500	58,3
Femmes	1 508	1 079	71,6	958	63,5	5 638	4 238	75,2	3 667	65,1
15 à 24 ans	191	64	33,5	49	25,6	809	332	41	225	27,8
25 à 54 ans	879	782	89	697	79,3	3 837	3 337	87	2 956	77
55 à 64 ans	437	232	53,2	211	48,4	991	569	57,4	486	49,1

Source Insee 2021, EMP T2

I-3-2 : Ressources des ménages :

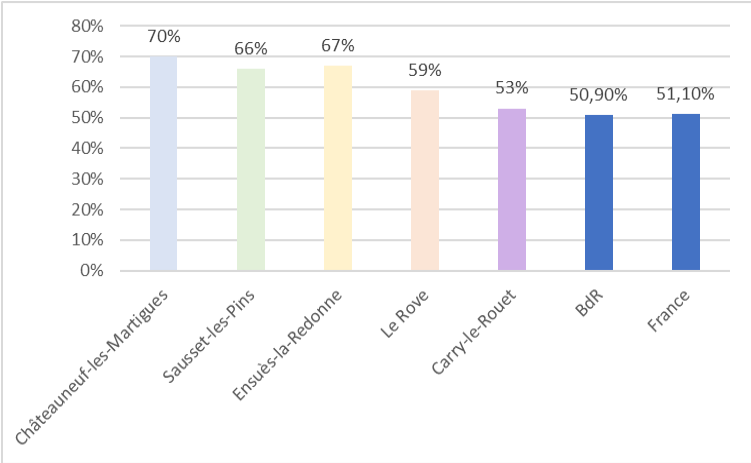


Constat et analyse :

On constate que le revenu médian moyen (27 298 €) de ce territoire est plus élevé que celui du Département ou de la France. Cependant, le revenu médian de la commune de Châteauneuf-les-Martigues est proche de celui du Département et bien inférieur à celui de Carry-le-Rouet, Sausset-les-Pins, Le Rove ou Ensues-la-Redonne.

Part en % des ménages fiscaux imposés en 2020 : source BCE 2021 – Insee 2019 – Insee Filosofi 2020

Châteauneuf-les-Martigues	55%
Sausset-les-Pins	68%
Ensues-la-Redonne	70%
Le Rove	62%
Carry-le-Rouet	73%
BdR	50,90%
France	51,10%



Voir diapo dessous

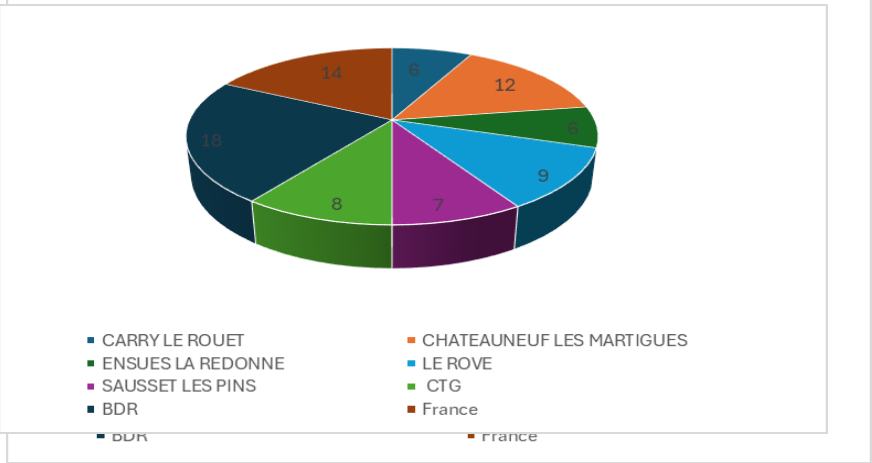
Potentiel financier par habitant :

Châteauneuf-les-Martigues	1 510 €
Sausset-les-Pins	932 €
Ensues-la-Redonne	976 €
Le Rove	963 €
Carry-le-Rouet	1 358 €

Source INSEE 2019 Le potentiel financier est un élément de mesure de la richesse théorique d'une commune

Le taux de ménages fiscalisés moyen de la CTG est de 63%, soit 13% de plus que celui des Bouches-du-Rhône. On constate aussi que le taux des ménages fiscalisés est plus élevé à Châteauneuf malgré un revenu médian inférieur aux autres communes.

I-3-3 : Taux de pauvreté en % :



Le taux de pauvreté est très variable d'une commune à une autre sur cette CTG.

En effet, il double pour la commune de Châteauneuf (12%) par rapport à Carry ou Ensues (6%).

Toutefois le taux de pauvreté moyen de ce territoire reste bien inférieur (8%) à la moyenne du Département (18%).

1-3-4-Taux de femmes actives

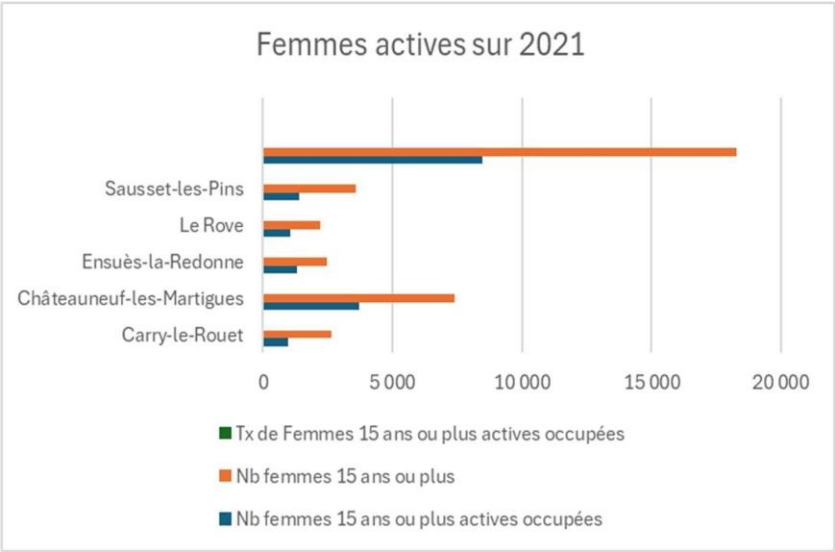
Activités

Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le 11/12/2025
ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE

	Nb femmes + 15 ans	Nb femmes + 15 ans actives	% femmes +15 ans actives
Châteauneuf-les-Martigues	7 409	3 714	50,10%
Sausset-les-Pins	3 572	1 417	39,70%
Ensuès-la-Redonne	2 455	1 304	53,10%
Le Rove	2 203	1 065	48,50%
Carry-le-Rouet	2 646	985	37,20%
TOTAL	18 285	8 485	46,40%
BdR	900 388	394 526	43,80%
France	28 192 504	13 183 821	46,80%

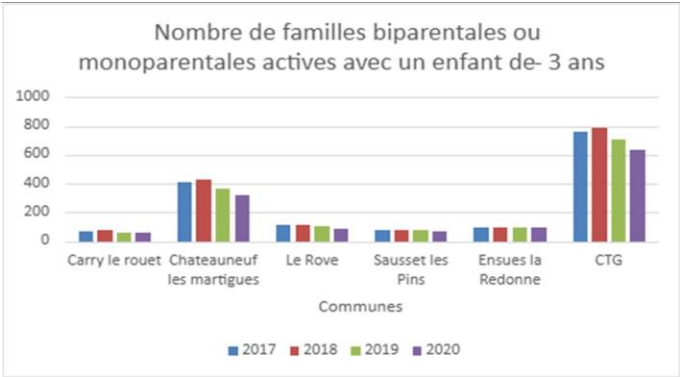
Chateauneuf	68,50%
Carry le rouet	82,80%
Ensuès la redonne	88,60%
Le Rove	76,50%
Sausset les pins	81,80%
CTG	79.64%

données Imaje 2021

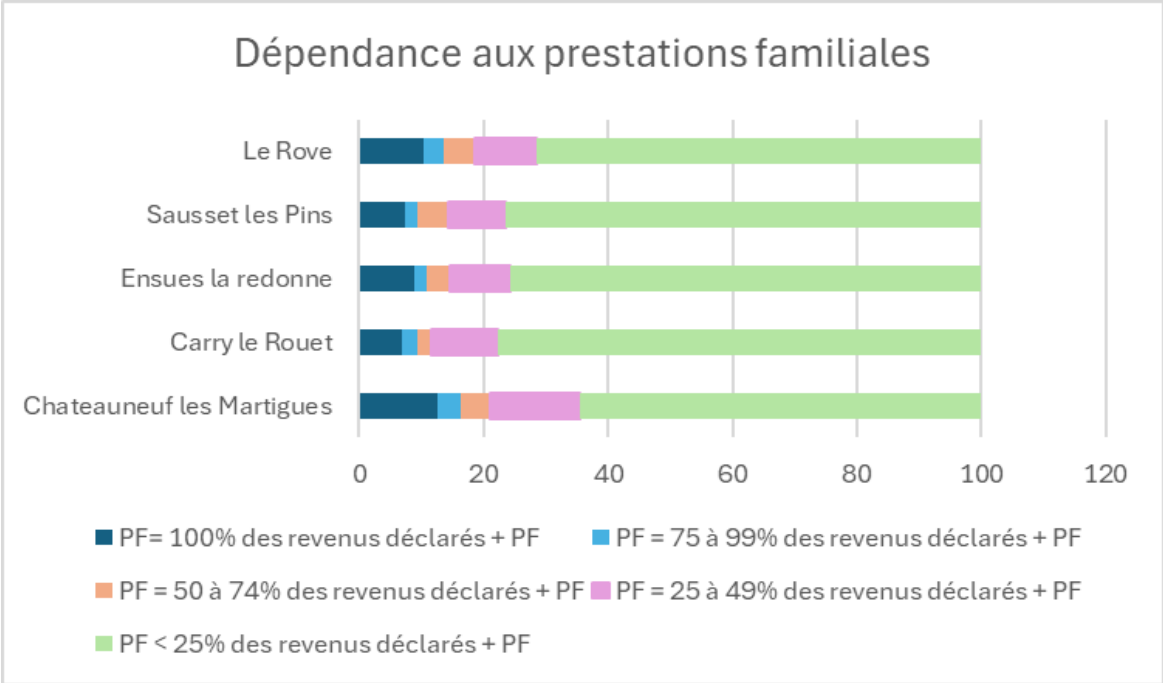


	2017	2018	2019	2020
Châteauneuf-les-Martigues	409	427	369	324
Sausset-les-Pins	79	79	75	65
Ensuès-la-Redonne	92	94	92	97
Le Rove	117	114	103	84
Carry-le-Rouet	65	76	64	64
TOTAL	762	790	703	634

données Imaje 2021



I-4 : Allocataires CAF



Allocataires et part de RSA/AAH/PA sur 2021/2023 : source CAF

communes	part des RSA en 2021	part des AAH en 2021	Part des PA en 2021	part des RSA en 2023	part des AAH en 2023	Part des PA en 2023
CARRY LE ROUET	10,20%	2,90%	32,40%	7,50%	3%	31,30%
CHATEAUNEUF LES MARTIGUES	12,80%	7,50%	35,20%	11,60%	7,40%	36,10%
ENSUES LA REDONNE	9%	4,80%	30,30%	8,20%	5,10%	29%
LE ROVE	12,10%	5,80%	31,30%	10,20%	5,80%	30,80%
SAUSSET LES PINS	9,80%	4,60%	35,10%	6,30%	5,70%	36,60%
CTG	11,60%	6,10%	33,80%	8,76%	5,60%	32,76%
BDR	16,30%	7,54%	32,80%	14,80%	7,70%	33,60%
France	12,90%	8,84%	32,60%	12,30%	9,40%	33,20%

RSA : Revenu de solidarité active / PA : Prime d'Activité /AAH : Allocation Adultes Handicapés

Constat et analyse :

Sur ce territoire, les familles sont peu dépendantes aux prestations familiales mais on peut noter que sur Châteauneuf, 12,82% sont dépendants à 100% de revenus des prestations familiales et 36% jusqu'à 50% de leurs revenus. On peut constater aussi que sur l'ensemble des communes de la CTG entre 30 et 36% sont dépendantes à 50% de leurs revenus, ce qui est comparable au département ou au niveau national.

La part des bénéficiaires du RSA/AAH et PA baisse légèrement sur l'ensemble de la CTG. On note que la part de RSA est de 6 points en dessous du département.

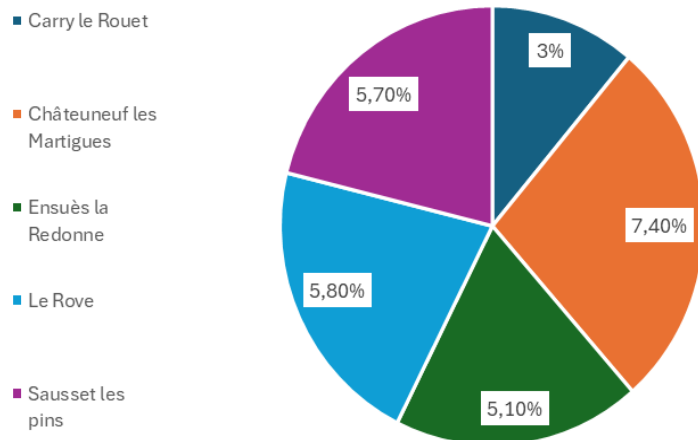
Commune	Nb familles à bas revenus allocataires	Nb familles Insee 2021	Tx de familles à bas revenus
Carry-le-Rouet	86	1 846	4,66 %
Châteauneuf-les- Martigues	675	5 169	13,06 %
Ensuès-la-Redonne	108	1 776	6,08 %
Le Rove	151	1 581	9,55 %
Sausset-les-Pins	116	2 316	5,01 %
CTG	1 136	12 688	8,95 %
Bouches-du-Rhône	84 610	561 700	15,06 %
France métropolitaine	1 946 730	18 099 253	10,76 %

Constat et analyse :

Sur ce territoire, le taux de familles à bas revenus est à 8.95% bien en deçà de celui du département mais on note sur la commune de Chateauneuf- les- Martigues, un taux à 13.06% au-delà du National. Ceci corrobore au taux de pauvreté de la commune qui avoisine les 12%.

% allocataires AAH dans la CTG :

TAUX D'AAH EN 2023



Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le 11/12/2025

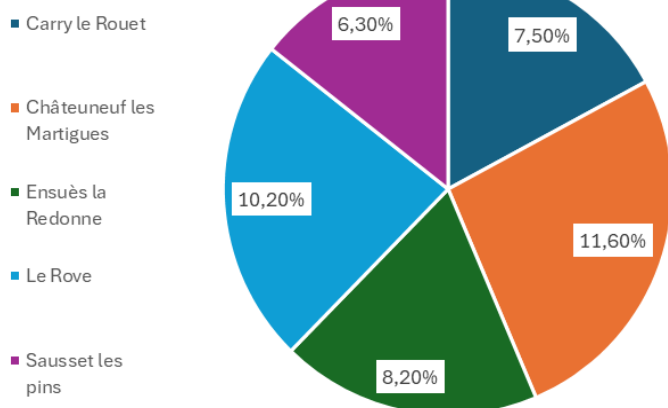
ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE



Constat et analyse :

% allocataires RSA dans la CTG :

TAUX DE RSA EN 2023



En ce qui concerne AAH :

Le montant d'allocataires bénéficiaires sur ce territoire CTG en 2023 est en dessous de celui du Département : 5,6% pour 7,7%.

Concernant, la prime d'activités, le taux est similaire au département..

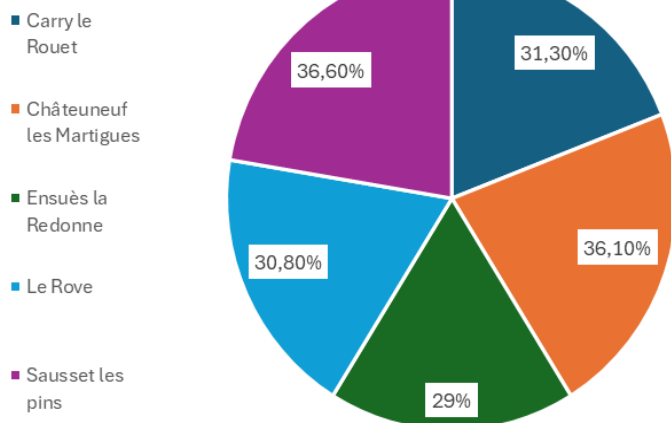
Cependant, à l'intérieur du territoire de la CTG on remarque un fort déséquilibre.

Le pourcentage d'allocataires du RSA de Châteauneuf et du Rove sont plus élevés que sur les autres communes.

Et pour les bénéficiaires de la PA, on note un équilibre sur l'ensemble de la CTG avec un écart de 7 points entre Ensues et Châteauneuf les Martigues

% allocataires PA dans la CTG :

TAUX PA EN 2023



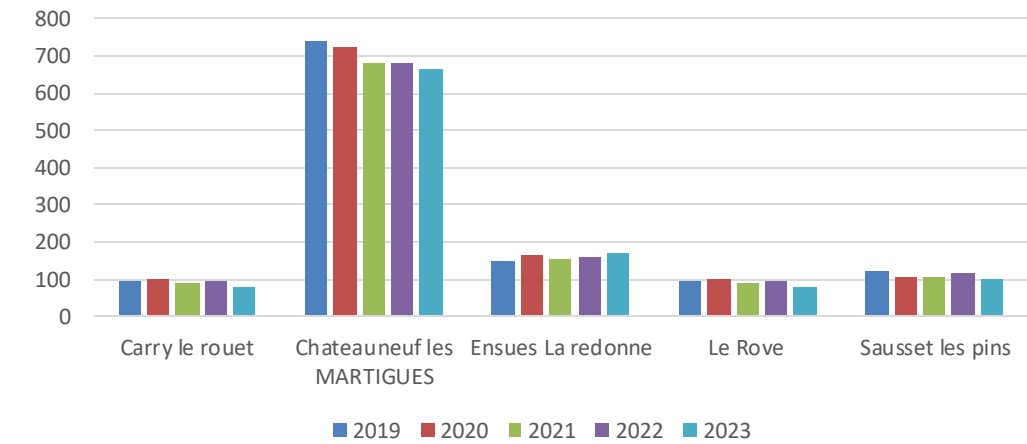
II-1 : Situation en quelques chiffres

Enfants de – 3 ans chez les allocataires CAF /MSA

	2019	2020	2021	2022	2023	Tx d'évolution
Carry le Rouet	95	102	91	97	80	-4,20%
Châteauneuf les Martigues	738	724	681	679	667	-2,50%
Ensues La redonne	149	163	153	158	169	3,20%
Le Rove	95	102	91	97	80	-4,20%
Sausset les pins	121	107	106	117	99	-4,90%
CTG	1198	1198	1122	1148	1095	-2,52%
BDR	69 258	67 799	66 657	66 023	64 055	-0,02%
France					1 770 078	-1,90%

Source:CNAF/IMAJE

Enfants allocataires de - de 3 ans



Constat et analyse :

Le nombre d'enfants de moins de 3 ans est globalement en baisse à l'échelle de la CTG de – 2.52% plus importante que sur le département et au niveau national. On note toutefois une augmentation à 3.2% sur 5 ans sur la commune d'Ensues.

II-2 : Les modes de gardes :

2-2-1 : Crèches - micro-crèche

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le 11/12/2025



ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE

	Crèches collectives	Micro crèches	As. Maternels	Nbe places totales
Châteauneuf-les-Martigues	2	5	65	373
Sausset-les-Pins	1		16	59
Ensuès-la-Redonne	1	1	18	40
Le Rove	1		20	30
Carry-le-Rouet	2		4	81
TOTAL	7	5	123	583
BdR	414		4648	

Une offre collective qui n'est pas suffisamment adaptée aux besoins des publics surtout sur Châteauneuf, Sausset et Ensues.

L'accueil occasionnel est développé. Sur Carry-le-Rouet, ce mode d'accueil est organisé en CSP et Crèche associative

Problématique des entrées en cours d'année (souvent impossible) ou d'enfants plus grands (moyen/grands) : pas de possibilité car places prises par les petits.

Accessibilité pour les enfants en situation de handicap.

Peu de demandes mais nécessite un accompagnement des équipes, un renfort de personnel parfois, du matériel. Des formations ont déjà été entreprises par la crèche de Châteauneuf et Sausset avec du matériel adapté mis en place et la création d'un espace Snoezelen.

Intervention d'une psychologue sur les crèches de 4 communes. Favorise l'accompagnement des équipes et des parents. Pas de mise en lien ou projets communs.

Un travail sur la lisibilité des appels à projets CAF petite enfance amorcé avec un accompagnement des communes dans le dépôt de dossier par la CAF à poursuivre

2-2-2 : RPE et Assistantes maternelles

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le 11/12/2025

Enfance (RPE) : Châteauneuf-les-Martigues

ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE

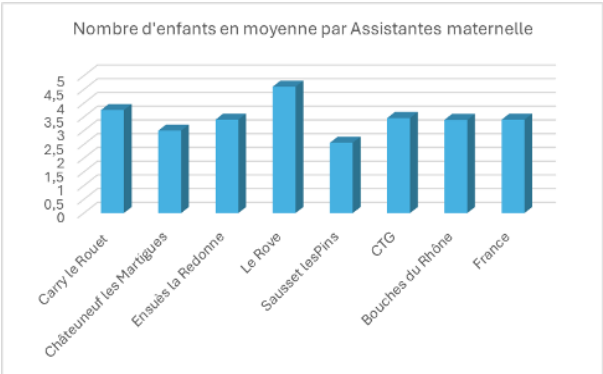
Berser Levraut

Sur le territoire de la CTG il n'y a qu'un seul Relais Petite Enfance (RPE) : Châteauneuf-les-Martigues. Depuis 2008 Martigues, Châteauneuf, Port de Bouc. Il y en a 27 dans le Département.

Mission des RPE : offrir un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnels ; contribuer à la professionnalisation des assistantes maternelles et des gardes d'enfants à domicile ; proposer des lieux d'animation en directions des professionnels de l'accueil ; informer les parents sur les modes de garde.

En 2024 sur Châteauneuf : 14 permanences administratives et 31 permanences ateliers.
Avec un travail sur l'intergénération : rencontres à l'EHPAD Les Jardins de Valtrède

Nombre d'enfants gardés par assistant maternel			
Commune	asmat en activité	nbre enf gardés	Nbre d'enfants par ASMAT
Carry le Rouet	4	15	3,75
Châteauneuf les Martigues	49	147	3
Ensuès la Redonne	18	61	3,4
Le Rove	25	92	4,6
Sausset lesPins	16	41	2,56
CTG	107	356	3,46
Bouches du Rhône	3727	12671	3,39
France	206561	702	3,4



Source Communes (2024) et CAF (2023)

Pour la commune de Carry le Rouet :

Deux assistantes maternelles ont cessé leur activité sur Carry le Rouet depuis 2019. Il est important de valoriser ce mode de garde au niveau local, il peut-être en effet une alternative pour les parents qui travaillent sur des horaires décalés.

La lisibilité de l'offre de service en matière d'accueil individuel est réalisée via le site de la ville, les réseaux sociaux, la communication sur les panneaux lumineux pour informer les familles d'une éventuelle disponibilité. Le service enfance jeunesse famille coordonne l'ensemble et oriente les familles vers ce mode d'accueil qui peut apporter une solution en cours d'année. Un point bilan trimestriel en visio est mis en place avec les assistantes maternelles afin de recenser leurs besoins, les informer et les associer, compte tenu de leurs contraintes, aux actions mises en place par la municipalité.

Pour la commune d'Ensuès-la-Redonne :

Beaucoup d'assistantes maternelles sur la commune. Certaines sont regroupées en deux associations. Elles étaient accueillies au centre de loisirs le lundi et mardi matin. L'une d'entre elle est mise en sommeil, depuis mai 2025 pour l'instant.

Constat et Analyse de l'accueil individuel – Nombre maternel

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le 11/12/2025

ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE



L'accueil individuel par assistant maternel constitue un mode de garde essentiel pour les familles du territoire. À l'échelle du CTG, on recense **107 assistantes maternelles en activité**, assurant la garde de **356 enfants**, soit une moyenne de **3,46 enfants par professionnelle**. Ce ratio est **légèrement supérieur** à celui observé à l'échelle nationale (**3,4**) et départementale (**3,39** – Bouches-du-Rhône), traduisant une **utilisation relativement soutenue de ce mode de garde** sur le territoire.

Des écarts significatifs apparaissent selon les communes

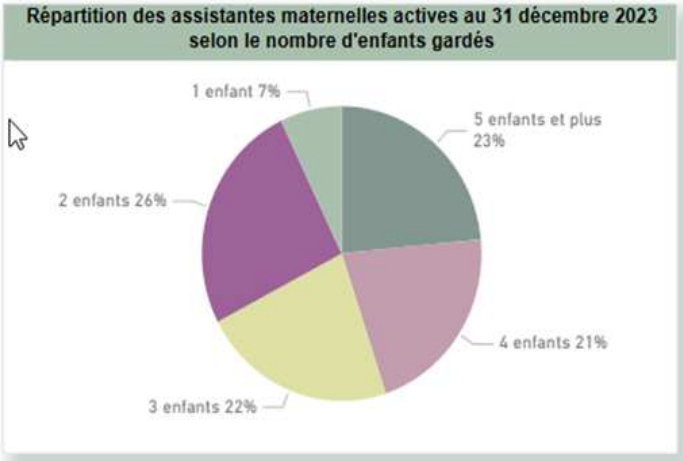
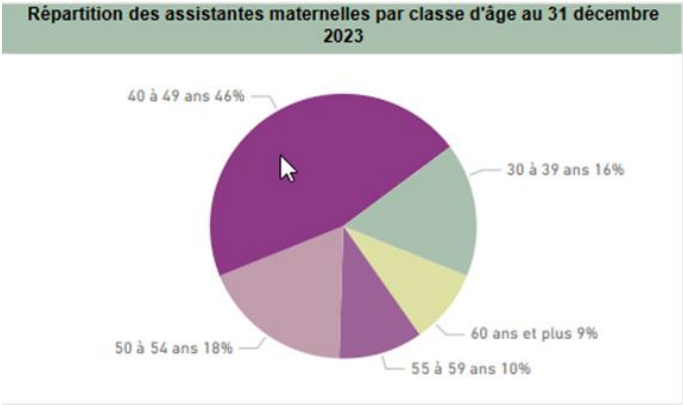
- Sausset-les-Pins présente le taux le plus élevé (4,6), suggérant une forte pression sur l'offre d'accueil individuel et un taux de remplissage élevé des assistantes maternelles.
- À l'inverse, Le Rove affiche le taux le plus bas (2,56), laissant entrevoir une capacité d'accueil potentiellement sous-utilisée ou un moindre recours à ce mode de garde.
- Châteauneuf (3,75) et Ensues-la-Redonne (3,4) s'alignent sur les moyennes supérieures, tandis que Carry-le-Rouet (3) reste en deçà de la moyenne CTG, ce qui pourrait refléter soit un taux de disponibilité plus important, soit des pratiques de garde différentes (recours à d'autres solutions, inactivité parentale, etc.).

Enjeux identifiés

- Adapter l'offre en assistantes maternelles selon les besoins locaux constatés.
- Soutenir le renouvellement de la profession, notamment dans les zones sous tension (ex. Sausset-les-Pins).
- Valoriser le métier et accompagner les parcours de formation ou de reconversion dans les communes où l'offre semble insuffisante.
- Mieux comprendre les choix parentaux et les freins éventuels au recours à l'accueil individuel (coût, souplesse, proximité...).

Le territoire de la CTG bénéficie d'un nombre significatif d'assistantes maternelles, offrant une solution de garde individuelle pour un total de 356 enfants. Cette offre est particulièrement robuste, avec un taux de couverture en accueil individuel de 27%, bien supérieur à la moyenne départementale des Bouches-du-Rhône (20%). Chaque commune de la CTG surpasse également ce taux départemental, Le Rove atteignant même 33%.

Répartition des Assistantes maternelles par classe d'âge et nombre d'enfants



Données Imaje 2023 sur la CTG

CTG CÔTE BLEUE

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution*
Assistants maternelles agréées en activité au 31/12	108	109	105	98	98	-2,4% ▼
Assistants maternelles en activité pour 100 enfants Caf & MSA <3 ans	8,4	8,8	8,9	8,1	8,3	-0,3% ▬
Assistants maternelles agréées actives au moins un mois dans l'année	125	123	120	120	114	-2,3% ▼
Assistants maternelles en activité pour 1 E.T.P. animatrice RPE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0% ▬
Places agréées PMI en EAJE pour 100 enfants Caf & MSA <3 ans	26,3	27,2	28,7	28,1	27,9	1,5% ▬
Enfants inscrits de moins de 6 ans en EAJE	643	697	659	637	609	-1,3% ▬
Enfants de 2 ans scolarisés	0	0	7	0	0	0,0% ▬
Assistants maternelles de plus de 55 ans en activité au 31/12	24	22	22	20	19	-5,7% ▼
Part des assistants maternelles en activité de 55 ans et plus au 31/12	22,2%	20,2%	21,0%	20,4%	19,4%	-0,7 ▼
Enfants < 3 ans CMG structure micro crèches PAJE	44	63	73	74	86	18,2% ▲
Enfants < 3 ans CMG garde à domicile et structure PAJE	18	18	27	12	13	-7,8% ▼

*Evolution annuelle moyenne

CTG CÔTE BLEUE

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution*
Assistants maternelles accueillant 3 ou 4 enfants	45	46	37	43	41	-2,3% ▼
Assistants maternelles accueillant 5 enfants ou plus	25	20	21	23	28	2,9% ▲
Enfants <3 ans gardés par une assistante maternelle	317	266	253	275	280	-3,1% ▼
Enfants <6 ans gardés par une assistante maternelle	423	370	340	354	351	-4,6% ▼
Familles avec enfants <6 ans employant une assistante maternelle	391	341	307	319	317	-5,1% ▼
Part des assistants maternelles accueillant 5 enfants ou plus	23,1%	18,3%	20,0%	23,5%	28,6%	5,4% ▲
Assistants maternelles accueillant 1 ou 2 enfants	38	43	47	32	29	-6,5% ▼

*Evolution annuelle moyenne

2-2-3 : Taux de couverture Petite enfance

données CNAF

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

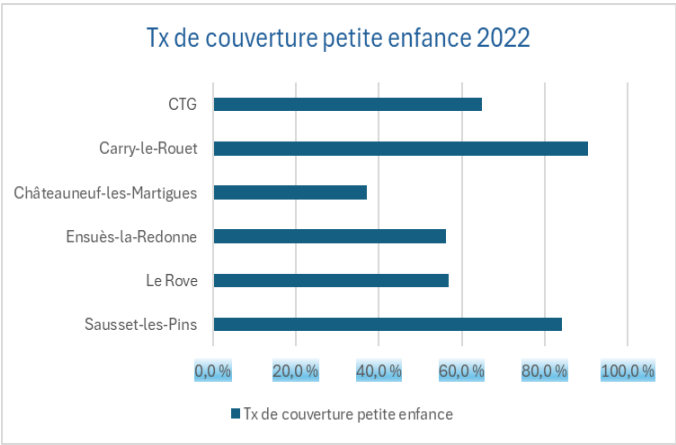
Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le 11/12/2025

ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE

Berser Levraut

Communes	Tx de couverture petite enfance
Sausset-les-Pins	84,1 %
Le Rove	56,9 %
Ensuès-la-Redonne	56,1 %
Châteauneuf-les-Martigues	37,1 %
Carry-le-Rouet	90,5 %
CTG	64,9 %



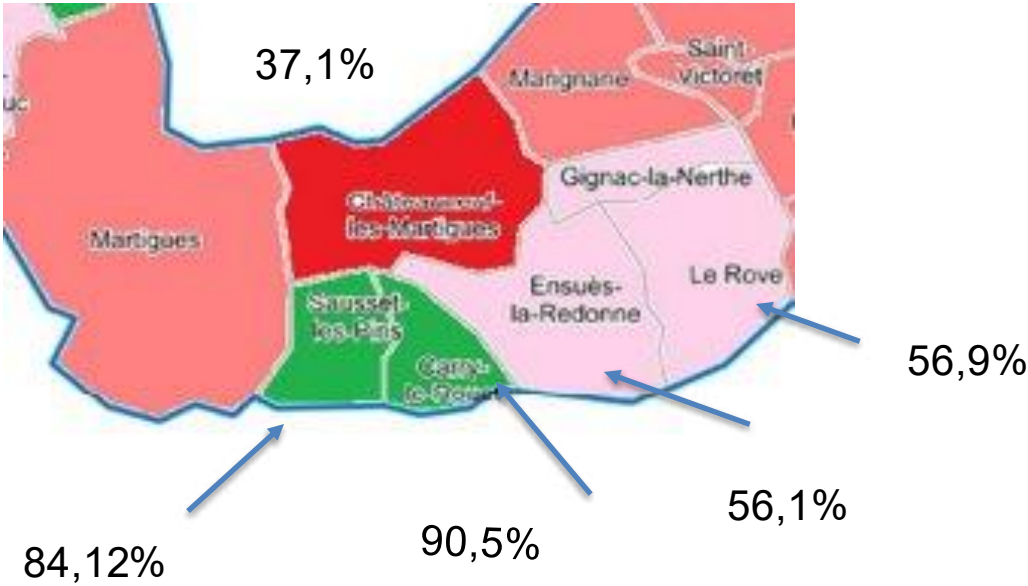
Taux de couverture national : 59,36 %
Taux de couverture départemental : 48,47 %

Taux < 37,58 %

Taux de 37,58 % à 48,46 %

Taux de 48,47 % à 59,36 %

Taux > 59,36 %



Constat et analyse :
Le taux de couverture est très disparate d'une commune à l'autre avec plus de 53 points d'écart. On note que le taux sur la commune de Chateaneuf les Martigues est faible.
Enjeu de rééquilibrage de territoire.

Actions petite enfance menées par Châteauneuf les Martiques :

Actions culturelles au Pôle Izzo Châteauneuf :

séances de lecture à haute voix ;
aménagement d'un espace dédié aux tout-petits ; salle de motricité et mise à disposition d'ouvrage dédiés et matériel de puériculture ; inscription aux animations nationales et départementales ; festival des pitchouns et des mots ; partenariat avec les crèches municipales et micro crèches

Actions	Nbe
Accueil crèches/micro crèches	12
Lectures à haute voix	12
Jeux 0-3 ans	12
Spectacle pte enfance	1 / 60 pers
Exposition des oeuvres crèche	1 / 80 pers

Actions du centre social Châteauneuf :

Accès aux soins des enfants avec le venu d'un pédiatre et une auxiliaire de puériculture de la MDS qui reçoivent le jeudi matin (prendre rdv sur Doctolib) ; lieu de 1 avant l'entrer à l'école maternelle ; séances de motricités 2 jeudis matin par mois ; accompagnement des parents dans l'apprentissage de l'écriture et de langue ; accompagnement scolaire .

Actions des crèches Châteauneuf :

MACMAF Les Oisillons : 80 places en collectif et 3 place en familiale
MAC L'Ilot Pitchouns : 32 places

Accueillir et accompagner les jeunes enfants de 2 mois et demi à 4 ans (périscolaire) ; accompagnement à la parentalité (semaine d'activités avec les parents) ; partenariat avec le pôle culturel ; partenariat avec les EHPAD ; réseau parentalité (CAF, MDS, PMI, MAIRIE, CCAS) rencontre régulière, rencontre café parents dans les écoles et crèches de la commune.

Accueil et détection des enfants en situation de handicap, création d'un espace Snoezelen dans chaque crèche.

Travail d'une psychologue jeunes enfants présente 3 jours par semaine dans les crèches.

Le CCAS gère tout le volet administratif des crèches : préinscriptions, contrats, facturation et règlements, bon de commande et factures.

		2022	2023	2024
L'Ilot Pitchouns	Nb d'enfants accueillis	69	63	67
	Nb heures accueil	52 722	52 349	52 257
Les Oisillons	Nb d'enfants accueillis	166	160	159
	Nb heures accueil	138 984	142 774	138 064
Les Canaris	Nb d'enfants accueillis	25	19	8
	Nb heures accueil	19 072	13 492	5 476

Actions des crèches de Carry le Rouet :

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le 11/12/2025

ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE



Deux structures d'accueil sont installées sur la commune de Carry le Rouet et accueillent les enfants sur des contrats permanents, occasionnels ou périscolaires. Il n'y a pas de tension, la tendance est à la baisse.

Le Mac Léo Lagrange « Les P'tits Loups » 10 Avenue Bocoumajour, fonctionne en contrat de concession de service public: agrément 15 places.

La crèche associative Lei Pitchouns, chemin des diligences: agrément 66 places.

		2022	2023	2024
Mac Les P'tits Loups	Nbd'enfants accueillis	28	26	22
	Nb d'heures accueil	30 456	29 901	29 701
Crèche Lei Pitchouns	Nbd'enfants accueillis	114	114	115
	Nb d'heures accueil	111 143	121 883	118 132

Accueillir et accompagner les jeunes enfants de 2 mois et demi à 4 ans (périscolaire) ; accompagnement à la parentalité (cf rubrique parentalité) partenariat avec l' EHPAD de Sausset (actions intergénérationnelles), l'Education Nationale (visite de l'école maternelle chaque mois de juin); Les deux structures ont mis en place un dispositif facilitant la détection ainsi que l'intégration d'enfants en situation de handicap. Intervention d'une psychologue jeunes enfants dans les deux crèches.

Sur le MAC des animations éco responsables ont été mises en place avec un jardin permacole, un projet d'aménagement sensoriel est en cours. La crèche Lei Pitchoun est labellisée "écolo crèche".

La lisibilité de l'offre de service est réalisée via le site de la ville, les réseaux sociaux, la communication sur les panneaux lumineux pour informer les familles d'une éventuelle disponibilité sur les différents modes d'accueil (individuel ou collectif). Le service enfance jeunesse famille coordonne l'ensemble et organise chaque année une commission d'attribution des places en crèche.

Sur la Commune de Carry le Rouet, il n'y a pas de liste d'attente, les besoins des familles sont généralement pourvus pour chaque rentrée de septembre.

En revanche, la problématique des accueils en milieu d'année demeure sur l'ensemble du territoire; ils restent toutefois peu nombreux sur Carry.

Actions Ensues :

La crèche d'Ensues organise régulièrement des cafés parents durant lesquels des sujets proposés par les familles ou par l'équipe sont abordés.

Une rencontre et passation entre les plus grandes section et l'ACM (périscolaire et extrascolaire) est organisé au mois de juin afin que les enfants puissent découvrir leur futur environnement. Une matinée à l'école maternelle est aussi mise en place avec les enseignants.

Un travail avec la psychologue est aussi organisé avec les équipes.

Nous organisons 1 rencontre/échange parents pro (de type café parent) par trimestre.

Des ateliers de partages avec les familles, qui permettent aux parents de partager une activité avec leur enfant à la crèche (environ 1 par semaine)

La psychologue intervient sur des APP Analyse de la pratique professionnelle 2h tous les mois

Cette année nous avons choisis de découvrir une couleur chaque mois, ce jour la crèche est décorée et les activités sont dirigés sur une couleur

Aussi toujours en lien avec le triangle parent enfant professionnelle, nous organisons des gouter et/ou fêtes qui permettent un temps convivial : la chandeleur, la galette des rois, paques, le camaval, la fête de la musique, la fête de fin d'année, halloween, Noel, la journée pyjama...

Crèche les Choupis Ensues-la-Redonne	2022	2023	2024
Nombre d'enfants accueillis	68	63	68
Nombre d'heures d'accueil	69 745	67 483	65 835



La crèche municipale Le Grand Chêne, 6 avenue des chênes 13 places réparti en 3 sections.

La structure Petite Enfance de la Ville de Sausset-les-Pins accueille les enfants de **2 mois 1/2 à 4 ans**, dont les parents résident principalement sur la commune.

L'accueil peut être **régulier, occasionnel ou d'urgence**, selon les besoins de la famille. Les enfants accueillis en **périscolaire** (tous les mercredis et pendant les vacances scolaires, selon les disponibilités) et ayant atteint l'âge de 4 ans peuvent être accueillis jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours.

Sur la commune de Sausset, **il n'y a pas de liste d'attente**, sauf pour la section des bébés où la demande est importante et les besoins des familles généralement supérieurs à la capacité d'accueil pour cette tranche d'âge.

La directrice assure la gestion administrative : **préinscriptions et inscriptions, contrats, facturation, règlement, commandes**.

Elle collabore étroitement avec le **Pôle Enfance Familles** : bons de commande, factures, organisation de la commission d'attribution des places, lien avec l'école et le centre aéré.

Projet pédagogique

En cohérence avec la **Charte Nationale pour l'Accueil du Jeune Enfant**, établie par le Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes, la crèche valorise :

- Le respect du rythme, des besoins et du développement de l'enfant
- L'accueil des familles, en tant que point d'origine et d'attache de l'enfant
- L'inclusion des enfants en situation de handicap (accueil, détection et accompagnement)

Un espace psychomotricité (en 2023) et un espace Snoezelen (en 2024) ont été créés pour favoriser l'éveil sensoriel et moteur.

La crèche « Le Grand Chêne » est un établissement où parents et équipes de professionnels se retrouvent partenaires dans l'éducation de l'enfant. C'est un espace d'épanouissement affectif, social, physique et intellectuel, conçu pour répondre aux besoins de chacun.

Les valeurs fondamentales et les orientations pédagogiques incluent : la bienveillance, la bientraitance, la reconnaissance de l'enfant en tant que personne, la prise en compte de ses besoins affectifs, la mise en place du système de référence, et un accompagnement qui respecte chaque étape de son développement.

Accompagnement à la parentalité

Au sein de la crèche du Grand Chêne, notre rôle est également d'accompagner et de soutenir les familles. Différentes rencontres sont donc organisées tout au long de l'année :

- Réunions de rentrée avec les parents pour chaque section (organisées en début d'année, pour présenter les projets des sections, les rythmes de la journée et les activités proposées)
- Rendez-vous avec la référente et/ou l'équipe de direction, si nécessaire
- Transmissions quotidiennes individualisées, pour respecter la confidentialité des échanges
- Rencontres avec la psychologue, en fonction des besoins
- Affichages informatifs
- Cafés parents trois fois par an, sur une thématique définie ou libre
- Des festivités en présence des parents sont également proposées : fête de Noël (une fois par an), ferme pédagogique (une fois par an), carnaval (une fois par an), kermesse de fin d'année. À l'issue de ces manifestations, des temps d'échange informels et de partage ont lieu entre les familles et les professionnelles.

Nous communiquons avec les familles essentiellement par mail, mais aussi grâce à un affichage à l'entrée de la crèche. Chaque mois, une thématique est proposée sous forme de panneaux d'affichage afin d'apporter des informations sur le développement de l'enfant (exemples de thématiques proposées : la morsure, l'apprentissage de la propreté, la sensibilisation aux écrans).

Nous disposons également d'un blog, qui permet de transmettre certaines informations aux parents. C'est un outil idéal pour les impliquer dans la vie de la crèche à travers des photos.

Ils peuvent ainsi visionner des images de leur enfant lors de moments récréatifs ou de la vie quotidienne. De plus, un écran est installé dans le hall afin de diffuser des vidéos illustrant le quotidien des enfants à la crèche.

Lors des festivités, les équipes prennent des photos et vidéos afin de partager les temps forts via le blog ou l'écran.

Temps forts et festivités et partenariats

Au sein de la crèche du Grand Chêne, des journées festives sont organisées pour les enfants, sans la présence des parents, comme une journée pyjama une fois dans l’année, ou une journée spectacle une fois par an, ainsi qu’un spectacle de Noël et un spectacle de fin d’année, organisés par les professionnels de la crèche.

Nous collaborons également avec des associations de Sausset pour deux projets : l’éveil musical, une séance pour toutes les sections est proposée une fois par semaine, ainsi qu’un atelier potager (pour la section des grands) une fois tous les quinze jours.

Une matinée à l’école maternelle est proposée chaque année, en fin d’année, pour les enfants de la section des grands. Cette visite s’effectue en deux groupes, afin de faciliter les échanges avec leur future classe et enseignante. Le centre aéré de la ville participe à certains événements culturels ou festifs organisés par la crèche.

Un travail est mené avec une psychologue, qui observe les enfants, accompagne les équipes et peut également rencontrer les parents.

Nous sommes en relation avec un photographe, qui intervient deux fois par an à la crèche.

Un réseau d’EJE a été créé avec d’autres crèches du territoire de la CTG (Ensues, Sausset, Carry, Châteauneuf).

		2022	2023	2024
Mac Le Grand Chêne	Nb d'enfants accueillis	90	91	105
	Nb d'heures accueil	76 292	82 791,5	87 674,75

OFFRE D'ACCUEIL COLLECTIF PETITE ENFANCE À L'ÉCHELLE DE LA CTG

EAJE	Carry le rouet		Châteauneuf		Ensues	Le Rove	Sausset	CTG
Nombre	2		2		1	1	1	7
Nom de la structure	MAC Leï Pitchoun	MAC les Petits Loups	MACF Les Oisillons	MAC L'îlot Pito houns	MAC Les Chou pis	Crèche Maison Bleue- Martine Feltrin	MAC Le Grand Chêne	
Gestionnaire	Crèche du Sud	CSP Léo Lagrange	Mairie	Mairie	Mairie	DSP La Maison Bleu e	Mairie	
Agrément : nombre de places, agrément modulé?	66 places	15 places	95 places	32 places	40 places	30 places pour les 0-4 ans	60 places	338
Modalités d'accueil (horaires, fermetures)		8H-18H			7H30-18H30	7H30-18H30	7H30-18H20	
	Fermeture 1sem. à Noël et 4 sem. en août	Fermeture 1sem. à Noël et 4 sem. en août	Fermeture 1sem. à Noël, 1 sem. V ac. + Hiver ou printemps, 3 se m. sur l'été	Fermeture 1sem. à Noël, 1 sem. V ac. + Hiver ou printemps, 3 se m. sur l'été	Fermeture 1sem. Vac. Printemps ; 1sem. Vac. Noël, le mois d'Août		Fermeture vac d e Noël et mois a oût	
Modalités d'inscription	Auprès de la crèche	Auprès du MAC	Au CCAS	Au CCAS	Mairie (Courrier demande au mai re et ensuite dos sier de pré- inscription à Re mettre à la crèche)		Auprès de la crèche	

SYNTHESE DE L'OFFRE PETITE ENFANCE

		CONSTATS	RESSOURCES	BESOINS/MANQUES	PERSPECTIVES/ENJEUX
INFRASTRUCTURES		Une offre diversifiée		Manque de lisibilité de l'existant	Maintien de l'offre actuelle ;
					optimisation de l'existant ; lisibilité de l'existant
COORDINATION		1 coordinateur enfance et/ou jeunesse sur 4 communes ; organisation en pôle pour favoriser la vision globale (Carry, Sausset, Châteauneuf) ;	Une volonté de coordination à l'échelle de la CTG	Un manque de coordination inter service ; une organisation en pôle pour une vision globale : multiplicité des tâches	Réflexion à mener sur une coordination à l'échelle de la CTG ; coordination et articulation des services et actions dans une logique de parcours de l'enfant
COLLECTIVE	OFFRE D'ACCUEIL		Une offre diversifiée et considérée comme suffisante par les communes	Liste d'attente importante sur Châteauneuf ; besoin sur des horaires atypiques ; manque de souplesse dans les entrées (entrées en cours d'années difficiles) ; demande en accueil occasionnel ; demande ponctuelle pour des enfants en situation de handicap ; manque de lisibilité sur les offres de services des autres partenaires (appels à projets CAF, CD...)	
			l'intervention d'une psychologue sur les crèches de 3 communes (favorise l'accompagnement des professionnels et des parents) ; des professionnels formés à l'accueil des enfants en situation de handicap (Châteauneuf) ; Des commissions avec les parents et des temps d'échanges et des conférences		Maintien de l'offre actuelle ; Adaptation de l'offre à l'évolution démographique, à la demande (variation selon période) ; Diversification de l'offre (accueil des enfants en situation de handicap et enfants de familles vulnérables et/ou en situation d'insertion) ; lisibilité de toutes les offres d'accueil

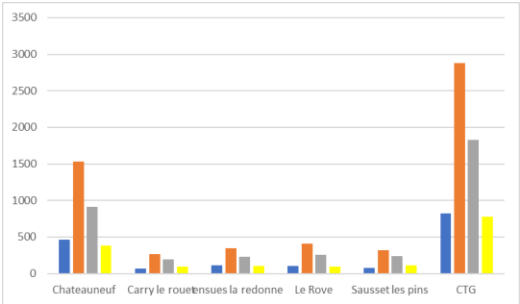
III- ENFANCE - JEUNESSE

III-1 : Typologie du public au sein de la CTG

3-1-1 : Répartition du public au sein de la CTG

communes	4/5ans	6/11ans	12/15 ans	16/17 ans
Chateaneuf	461	1533	910	384
Carry le rouet	68	267	195	91
Ensues la redonne	115	345	231	101
Le Rove	100	414	258	92
Sausset les pins	79	321	238	114
CTG	823	2880	1832	782

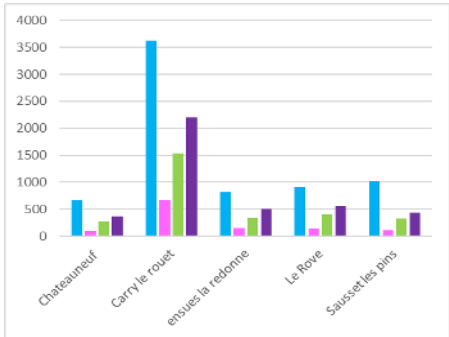
Source CAF BCA 2023



3-1-2 Enfants allocataires de 3-11 ans en 2023

communes	Nb d'allocataires	3-5 ans	6-11 ans	3-11 ans
Chateaneuf	667	102	267	369
Carry le rouet	3630	661	1533	2194
Ensues la redonne	820	156	345	501
Le Rove	916	137	414	551
Sausset les pins	1016	110	321	431

Source CAF BCA 2023



III-2 : La scolarité

3-2-1 : Les établissements scolaires

communes	Nb Ecole maternelle	Nb Ecole élémentaires	Nb collèges	Nb de Lycée
Chateaneuf	1	1	0	0
Carry le rouet	4	5	1	0
Ensues la redonne	1	1	0	0
Le Rove	1	1	0	0
Sausset les pins	2	2	1	0
BDR	547	739	205	100
National	12869	35274	7207	2955

Source BCE2021



Constat : les établissements scolaires des communes de la CTG sont bien représentés jusqu'au niveau élémentaire. 2 collèges sont situés sur les communes de Châteaneuf --Les Martigues et Sausset Les Pins. On note une absence de lycée. Les jeunes sont donc pris en charge sur les communes avoisinantes (Marignane, Gignac La Nerthe et Martigues)

3-2-2 : La scolarisation selon l'âge et le sexe en 2021

Carré-le-Rouet					
Age	Ensemble	Population n scolarisée	Part de la population scolarisée en %		
			Ensemble	Homes	Femmes
2 à 5 ans	152	102	67,3	61,9	73,9
6 à 10 ans	262	250	95,4	94,9	96
11 à 14 ans	206	201	97,6	97	98,1
15 à 17 ans	153	150	98	98,8	97,2
18 à 24 ans	241	113	46,7	44	49,4
25 à 29 ans	181	7	3,9	3,2	4,7
30 ans et +	4442	19	0,4	0,4	5

Source INSEE 2021 :
FOR T1

Chateaufort-les-Martignes					
Age	Ensemble	Population n scolarisée	Part de la population scolarisée en %		
			Ensemble	Homes	Femmes
2 à 5 ans	1058	784	74,2	77,9	70,7
6 à 10 ans	1422	1380	97,1	96,9	97,2
11 à 14 ans	994	982	98,7	99,5	97,8
15 à 17 ans	567	529	93,2	90,4	96
18 à 24 ans	1128	391	34,7	33,8	35,7
25 à 29 ans	1130	47	4,2	3,3	4,8
30 ans et +	11066	87	0,8	0,3	1,2

Ensues-la-redonne					
Age	Ensemble	Population scolarisée	Part de la population scolarisée en %		
			Ensemble	Homes	Femmes
2 à 5 ans	256	185	72,2	72,6	71,8
6 à 10 ans	333	323	96,9	98,7	95,3
11 à 14 ans	296	293	99	99,4	98,5
15 à 17 ans	201	198	98,5	96,8	100
18 à 24 ans	294	138	47	36,6	59,5
25 à 29 ans	248	22	8,8	7,4	10,2
30 ans et +	4024	28	0,7	0,7	0,7

Sausset-les-pins					
Age	Ensemble	Population n scolarisée	Part de la population scolarisée en %		
			Ensemble	Homes	Femmes
2 à 5 ans	189	148	78	77	79,3
6 à 10 ans	278	273	98,2	98	98,4
11 à 14 ans	307	302	98,3	96,7	100
15 à 17 ans	250	243	97,2	96,2	98,3
18 à 24 ans	323	168	52,1	43,3	63,7
25 à 29 ans	225	17	7,6	8	7,1
30 ans et +	5921	50	0,8	0,9	0,8

Le Rove					
Age	Ensemble	Population n scolarisée	Part de la population scolarisée		
			Ensemble	Homes	Femmes
2 à 5 ans	281	213	75,8	76,6	75
6 à 10 ans	347	340	98	97,8	98,2
11 à 14 ans	226	221	97,8	99,2	95,9
15 à 17 ans	159	155	97,5	98,8	96,1
18 à 24 ans	272	124	45,6	39,6	53,2
25 à 29 ans	224	13	5,9	6,9	5
30 ans et +	3565	22	0,6	0,6	0,6

Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le 11/12/2025



ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE

Constat : on observe un taux élevé de scolarisation des enfants de 2 à 17 ans sur l'ensemble des communes .Le taux de scolarisation chute nettement à la majorité, on constate sur la tranche 18/24 ans, ce sont les filles qui poursuivent en grande partie leur scolarité avec une moyenne de 52.3% sur la CTG (½) et le taux de garçons qui poursuit leurs études est de 39.46%.

3-2-3 : Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans et +, selon le sexe

Carry-le-Rouet	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisé de 15 ans et +	4728	2225	2502
Part des titulaires en %			
Aucun diplôme	13,2	11,1	15
BEPC, Brevet des collèges, DNB	6,3	5,5	7,1
CAP, BEP ou équivalent	19,2	20,3	18,2
Bac, Bac pro ou équivalent	17,7	16,8	18,5
Diplôme de l'enseignement sup, niveau Bac +2	13,1	12,9	13,4
Diplôme de l'enseignement sup, niveau Bac +3 ou 4	11,4	9,7	13
Diplôme de l'enseignement sup, niveau Bac +5 et plus	19,1	23,8	14,9

Source INSEE 2021 : FOR T2

Chateauneuf-les-Martigues	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisé de 15 ans et +	12836	5995	6841
Part des titulaires en %			
Aucun diplôme	23,1	21,9	24,2
BEPC, Brevet des collèges, DNB	6,1	5,4	6,6
CAP, BEP ou équivalent	26,4	31	22,4
Bac, Bac pro ou équivalent	18,1	17,7	18,4
Diplôme de l'enseignement sup, niveau Bac +2	13,2	12,9	13,4
Diplôme de l'enseignement sup, niveau Bac +3 ou 4	6,6	4,9	8,1
Diplôme de l'enseignement sup, niveau Bac +5 et plus	6,6	6,2	6,9

Ensues la redonne	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisé de 15 ans et +	4381	2136	2245
Part des titulaires en %			
Aucun diplôme	11,6	11,9	11,4
BEPC, Brevet des collèges, DNB	4,5	4,6	4,5
CAP, BEP ou équivalent	20,6	24,9	16,6
Bac, Bac pro ou équivalent	16,9	16,5	17,2
Diplôme de l'enseignement sup, niveau Bac +2	13,9	11,8	15,8
Diplôme de l'enseignement sup, niveau Bac +3 ou 4	11,9	8,8	14,9
Diplôme de l'enseignement sup, niveau Bac +5 et plus	20,5	21,5	19,6

Sausset-les-pins	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisé de 15 ans et +	6241	2907	3334
Part des titulaires en %			
Aucun diplôme	13,6	12,3	14,7
BEPC, Brevet des collèges, DNB	6,1	4,8	7,3
CAP, BEP ou équivalent	20	21,9	18,3
Bac, Bac pro ou équivalent	18,6	19,1	18,1
Diplôme de l'enseignement sup, niveau Bac +2	13,5	13,1	13,9
Diplôme de l'enseignement sup, niveau Bac +3 ou 4	12,2	10,6	13,7
Diplôme de l'enseignement sup, niveau Bac +5 et plus	16	18,3	14

Le Rove	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisé de 15 ans et +	3906	1860	2046
Part des titulaires en %			
Aucun diplôme	19,1	19,6	18,6
BEPC, Brevet des collèges, DNB	7,1	6,5	7,5
CAP, BEP ou équivalent	25,5	29,1	22,2
Bac, Bac pro ou équivalent	17,5	16,7	18,2
Diplôme de l'enseignement sup, niveau Bac +2	12,2	10,8	13,5
Diplôme de l'enseignement sup, niveau Bac +3 ou 4	8,4	7,5	9,2
Diplôme de l'enseignement sup, niveau Bac +5 et plus	10,2	9,8	10,6

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le 11/12/2025



ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE

Constats: On observe que le taux de jeunes sur la CTG n'ayant aucun diplôme est de 18.76% que la moyenne des bacheliers est de 17.16% , et le taux de diplômés en études supérieures est de 37.76 % (26.4% sur Chateauneuf) en ce qui concerne le taux de femmes diplômées au dela du Bac: 38.98% de moyenne sur la CTG et 36.52% d'hommes. (lb)

Constat et analyse :

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le 11/12/2025



Taille de la population non scolarisée de 15 ans et plus : ID: 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE

•**Châteauneuf-les-Martigues** se distingue nettement avec la population la plus importante (12 836 habitants).

•**Sausset-les-Pins** arrive en deuxième position (6 241).

•**Carry-le-Rouet** (4 728) et **Ensuès-la-Redonne** (4 381) ont des tailles de population similaires et légèrement supérieures à celle de **Le Rove** (3 906).

•Dans toutes les communes, le nombre de femmes non scolarisées de 15 ans et plus est supérieur à celui des hommes

Niveau de diplôme (Part des titulaires en %)

Aucun diplôme : Châteauneuf-les-Martigues (23,1%) et Le Rove (19,1%) ont une proportion plus élevée de personnes sans diplôme comparativement à Carry-le-Rouet (13,2%), Sausset-les-Pins (13,6%) et Ensues-la-Redonne (11,6%).

BEPC, Brevet des collèges, DNB : Les proportions sont relativement homogènes entre les communes, variant de 4,5% (Ensuès-la-Redonne) à 7,1% (Le Rove).

CAP, BEP ou équivalent : Châteauneuf-les-Martigues (26,4%) et Le Rove (25,5%) affichent les parts les plus importantes, suivies par Sausset-les-Pins (20%), Ensues-la-Redonne (20,6%) et Carry-le-Rouet (19,2%).

Bac, Bac pro ou équivalent : Les proportions sont assez similaires dans toutes les communes, oscillant entre 16,9% (Ensuès-la-Redonne) et 18,6% (Sausset-les-Pins)

Diplôme de l'enseignement supérieur, niveau Bac +2 : Les parts sont comparables, allant de 12,2% (Le Rove) à 13,9% (Ensuès-la-Redonne).

Diplôme de l'enseignement supérieur, niveau Bac +3 ou 4 : Châteauneuf-les-Martigues (6,6%) et Le Rove (8,4%) ont des proportions plus faibles que Carry-le-Rouet (11,4%), Sausset-les-Pins (12,2%) et Ensues-la-Redonne (11,9%).

Diplôme de l'enseignement supérieur, niveau Bac +5 et plus : Ensues-la-Redonne (20,5%) et Carry-le-Rouet (19,1%) se distinguent avec les parts les plus élevées, suivies par Sausset-les-Pins (16%), Le Rove (10,2%) et Châteauneuf-les-Martigues (6,6%).

En synthèse : niveaux de diplôme

- **Châteauneuf-les-Martigues** et **Le Rove** présentent un profil avec une part plus importante de la population ayant un niveau de diplôme allant jusqu'au CAP/BEP et une proportion plus faible de diplômés de l'enseignement supérieur, en particulier pour les niveaux Bac +3/4 et Bac +5 et plus.
- **Ensuès-la-Redonne** et **Carry-le-Rouet** se caractérisent par une population avec un niveau de diplôme plus élevé, notamment en ce qui concerne les diplômes Bac +5 et plus.
- **Sausset-les-Pins** se situe souvent dans une position intermédiaire, avec des proportions relativement équilibrées entre les différents niveaux de diplôme.

Part des salariés à temps partiel (15-64 ans)

- **Châteauneuf-les-Martigues** et **Le Rove** ont les taux de temps partiel les plus élevés pour l'ensemble de la population.
- Dans toutes les communes, le temps partiel est beaucoup plus fréquent chez les femmes que chez les hommes.
- Le temps partiel est particulièrement répandu chez les jeunes femmes (15-24 ans).

Liens potentiels et pistes de réflexion

- Il pourrait être intéressant d'explorer si les différences dans les niveaux de diplôme ont une incidence sur le taux d'emploi à temps partiel dans ces communes. Par exemple, les communes avec une proportion plus élevée de diplômés de l'enseignement supérieur ont-elles un taux de temps partiel globalement plus faible ?
- La forte proportion de femmes travaillant à temps partiel dans toutes les communes soulève des questions sur les facteurs socio-économiques locaux (types d'emplois disponibles, garde d'enfants, choix personnels, etc.).
- La spécificité de Châteauneuf-les-Martigues et de Le Rove en termes de niveaux de diplôme et de taux de temps partiel pourrait indiquer des structures économiques locales différentes de celles d'Ensuès-la-Redonne et Carry-le-Rouet.

III-3 : Statuts & Emplois des 15 ans et plus

3-3-1 : Scolarisation des 16-18 ans

Niveau géographique	Nb d'adolescents de <u>16 ans</u>	Scolarisés
CARRY LE ROUET	49	45
CHATEAUNEUF LES MARTIGUES	205	191
ENSUES LA REDONNE	50	50
LE ROVE	46	45
SAUSSET LES PINS	50	48

Niveau géographique	Nb d'adolescents de <u>17 ans</u>	Scolarisés
CARRY LE ROUET	42	41
CHATEAUNEUF LES MARTIGUES	179	153
ENSUES LA REDONNE	51	49
LE ROVE	46	43
SAUSSET LES PINS	64	58

Niveau géographique	Nb d'adolescents de <u>18 ans</u>	Scolarisés
CARRY LE ROUET	24	22
CHATEAUNEUF LES MARTIGUES	126	108
ENSUES LA REDONNE	40	39
LE ROVE	41	34
SAUSSET LES PINS	39	33

3-3-2 : Population de 15 et plus ayant un emploi

	Ensemble	Salariés	Non salariés	Dont temps partiel	dont % femmes
Chateauneuf	7532	6670	862	14,7	49,3
Carry le rouet	2063	1625	439	14,8	47,7
Ensues la redonne	2657	2175	482	13,1	50,3
Le Rove	2177	1869	308	15,1	49,1
Sausset les pins	2780	2321	459	14,5	51
BDR	810565	691442	119122	16,1	48,7
National	27237053	23573663	3663390	16,2	48,4

3-3-3 : Statut et conditions d'emploi des 15 ans et plus

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le 11/12/2025

ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE



	Chateaufort	Carry le rouet	Ensues la redonne	Le Fiove	Sausset les		
	Salariés						
Hommes	3818	1078	1082	1109	1115	416 038	14 053 232
Femmes	3714	985	1093	1068	1206	394 526	13 183 821
Titulaires de la FPT et CDI							
Hommes	2911	742	981	809	994	293 283	9 998 076
Femmes	2935	728	982	842	1095	296 267	9 912 896
CDD							
Hommes	150	42	47	54	53	29 079	928 554
Femmes	321	64	80	86	72	36 468	1 322 605
Intérim							
Hommes	124	11	23	22	19	9 344	361 120
Femmes	47	5	8	4	10	3 299	160 109
Emplois aidés							
Hommes	18	6	4	5	0	1 592	58 655
Femmes	38	6	3	3	5	2 265	78 747
Apprentissage - Stage							
Hommes	68	8	27	25	48	11 075	433 522
Femmes	57	12	20	19	24	8 772	319 378
	Non Saliariés						
Hommes	546	269	271	193	249	71 666	2 273 304
Femmes	316	169	211	114	211	47 456	1 390 086
Indépendants							
Hommes	320	117	132	98	133	40 878	1 235 020
Femmes	222	119	165	83	146	34 960	964 826
Employeurs							
Hommes	226	151	139	92	116	30 395	1 022 259
Femmes	81	49	46	31	64	11 861	399 700
Aides familiaux							
Hommes	0	1	0	4	0	393	16 025
Femmes	13	1	1	0	0	636	25 560

Source
INSEE 2021 :
ACT T2

3-3-4 : Part des salariés de 15 à 64 ans à temps partiel et par sexe

Carry-le-Rouet	Hommes	% à Temps partiel	Femmes	% à Temps partiel
Age/ Ensemble	791	4,8	793	21,9
15 à 24 ans	50	18	46	36,8
25 à 54 ans	563	2,7	570	19,8
55 à 64 ans	178	7,9	177	25

Source INSEE 2021 :
ACT T3

Chateaufort-les-Martigues	Hommes	% à Temps partiel	Femmes	% à Temps partiel
Age/ Ensemble	3232	4,4	3358	23,1
15 à 24 ans	298	13,2	214	43,4
25 à 54 ans	2555	3,2	2708	19,7
55 à 64 ans	379	6,2	437	33,7

Ensues la redonne	Hommes	% à Temps partiel	Femmes	% à Temps partiel
Age/ Ensemble	1075	4,4	1087	21,5
15 à 24 ans	82	19,4	59	27,4
25 à 54 ans	782	2,8	837	19,3
55 à 64 ans	210	4,6	191	29,3

Sausset-les-pins	Hommes	% à Temps partiel	Femmes	% à Temps partiel
Age/ Ensemble	1091	5,1	1182	21,3
15 à 24 ans	85	32,3	58	42,3
25 à 54 ans	752	2,3	838	19,8
55 à 64 ans	254	4,3	287	21,4

Le Rove	Hommes	% à Temps partiel	Femmes	% à Temps partiel
Age/ Ensemble	908	5,8	944	23,6
15 à 24 ans	87	18,5	58	39,6
25 à 54 ans	683	4,1	738	22,2
55 à 64 ans	139	5,9	147	24,1

Constats :

Part des salariés à temps partiel (Ensemble Hommes et Femmes, 15-64 ans)

Châteauneuf-les-Martigues et **Le Rove** présentent les parts de salariés à temps partiel les plus élevées pour l'ensemble de la population (respectivement 13,7% et 14,7%).

Sausset-les-Pins suit avec 13,2%.

Carry-le-Rouet (13,4%) et **Ensues-la-Redonne** (13%) ont des taux légèrement inférieurs, mais globalement assez proches.

Différences de la part du temps partiel entre Hommes et Femmes (15-64 ans)

Dans toutes les communes, la part des **femmes** travaillant à temps partiel est significativement plus élevée que celle des **hommes**.

L'écart est particulièrement marqué à **Châteauneuf-les-Martigues** (23,1% de femmes à temps partiel contre 4,4% d'hommes) et à **Le Rove** (23,6% contre 5,8%).

Sausset-les-Pins (21,3% contre 5,1%), **Carry-le-Rouet** (21,9% contre 4,8%) et **Ensues-la-Redonne** (21,5% contre 4,4%) présentent également des différences importantes, mais légèrement moins prononcées.

Part des salariés à temps partiel par tranche d'âge et par sexe

15-24 ans : La part du temps partiel est très élevée pour les jeunes femmes dans toutes les communes, dépassant souvent les 35% et atteignant même 43,4% à Châteauneuf-les-Martigues et 42,3% à Sausset-les-Pins. Chez les jeunes hommes, les taux sont également plus élevés que pour les autres tranches d'âge masculines, mais restent inférieurs à ceux des jeunes femmes.

25-54 ans : Pour cette tranche d'âge, la part du temps partiel diminue généralement pour les hommes, se situant souvent en dessous de 4%. Chez les femmes, les taux restent plus élevés que pour les hommes, mais sont inférieurs à ceux de la tranche 15-24 ans.

55-64 ans : On observe une augmentation de la part du temps partiel pour les hommes dans cette tranche d'âge, se rapprochant parfois des taux des femmes, comme à Ensues-la-Redonne (4,6% pour les hommes et 29,3% pour les femmes) et Carry-le-Rouet (7,9% pour les hommes et 25% pour les femmes). Chez les femmes de cette tranche d'âge, les taux de temps partiel restent élevés, bien que parfois légèrement inférieurs à ceux de la tranche 15-24 ans.

En résumé :

Le temps partiel est une réalité plus fréquente pour les **femmes** que pour les hommes dans toutes les communes de la Côte Bleue et à Le Rove, et ce sur toutes les tranches d'âge. La part du temps partiel est particulièrement élevée chez les **jeunes femmes (15-24 ans)**. Chez les **hommes**, le recours au temps partiel tend à augmenter à l'approche de la retraite (55-64 ans).

Châteauneuf-les-Martigues et **Le Rove** se distinguent par des taux globaux de temps partiel plus élevés.

Ces données soulignent des disparités importantes entre les sexes en matière d'emploi à temps partiel sur le territoire analysé. Il serait intéressant d'explorer les raisons de ces différences, notamment en lien avec les types d'emplois occupés, les choix personnels ou les contraintes du marché du travail local.

3-3- 5 : Structures d'accompagnement dans le champ l'emploi

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le 11/12/2025

ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE

de la formation et de

Berser
Levrault

	Permanence Mission locale	Permanence PLIE	Chantier d'insertion / Aide à la création d'entreprise	Formation / Job d'initiation / Forum emploi
Chateauneuf	Mission locale sur place	4,5 jours par mois	Graine de soleil (association)	Pls par an sur des thématiques différentes
Carry le rouet	1/2 journée par mois (le 3 ^e merc ap-midi)	3,5 jours par mois	Pls séances dans l'année	2 par an
Ensues la redonne	Tous les jeudis ap-midi	tous les merc matin		1 fois / an
Le Rove	Tous les 15 jours le vendredi	Le lundi si rdv		
Sausset les pins	1 fois par mois, le merc après-midi	Tous les mardis ap-midi		2 fois / an

III-4 : L'offre Enfance - Jeunesse

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le 11/12/2025

ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE



3-4-1 : Les structures d'accueil des enfants et des jeunes sur le territoire

			LE ROYE	SAUSSET	ENSUES	CARRY	CHATEAUNEUF	CTG
OFFRE 3-11ANS	ACM EXTRASCOLAIRE	GESTIONNAIRE	MAIRIE	MAIRIE	MAIRIE	CSP (Concession de Service Public) Fédération Léo Lagrange	DSP MPT Centre social	3 gestions municipales ; 2 gestions associatives sous DSP ou CSP
		PUBLIC	4-12 ans	3ans (scolarisés)-17 ans. Avant scolarisation, possibilité maintien en crèche	3-12 ans	3-12 ans	3-13 ans	Couverture pour les 3 (à l'exception d'une commune, à partir de 4 ans) - 11 minimum à l'échelle de la CTG
		AGREMENT	170 places	80 places	120 places (48 places de 6ans et 72 places de +6ans)	30 places - de 6ans 24 places + de 6ans	250 places	
		TARIFICATION	LEA	3 tranches de revenus	LEA jusqu'en 2019 / QF (3 tranches) 1er et 2e enf. + tarifs internes imposés par la CAF (enfants du Roye, Carry, Sausset, Marignane)	LEA	LEA jusqu'en 2019	Tarification adaptée aux revenus des familles
		INSCRIPTION	A la journée	A la journée	A la semaine (périodes en fct vac.) Logiciel Concerto - Espace citoyen	A la journée avec un accompagnement éventuel du pôle enfance jeunesse	A la semaine	
		PERIODES & HORAIRES	Ptes Vac et gdes vac. Sauf Noël 8h15-9h / 17h	Ptes Vac et gdes vac. Sauf Noël 7h15-9h / 17h30-18h	Ptes Vac et gdes vac. Sauf Noël 7h30-9h30 / 17h-18h30		Ptes Vac. Dont les 2 semaines de Noël 8h30-17h30	
		LIEUX	. Groupe scolaire Repas sur place	Centre aéré Petit Nid Repas sur école (prestataire pour transport)	ALSH Crocs Vacances	Espace Pierre PENE ALSH "l'île aux enfants"	Centre de loisir Pierre Vincent	Lieux dédiés à l'ACM pour 4
		FREQUENTATION	4-12 ans Ptes vac. (sauf Noël): moy. 80 enf. Fréquentation + sur Toussaint Gdes vac.: moy. 120 enf. Fréquentation + sur juillet. Baisse les 2-3 premières semaines d'août	4-11 ans moy. 60 enf. (limite due à la nécessité de déplacement pour le repas) fréquentation ++ en juillet. Baisse les 2-3 premières semaines d'août	3-5ans : Ptes et gdes vac = 48 enfants 6-11 ans = Ptes vac et gdes vac = entre 48 et 72 enfants	20 enf. - de 6ans 24 enf. + de 6ans	110 enf. De 3/5 ans à 140 enf. De 6/13 ans	Baisse de fréquentation sur le mois d'août
	ACM PERISCOLAIRE Matins & Soirs		7h50-8h / 16h30-17h30 Gratuit		80 places + matin et soir en maternelle et en élémentaire (2 lieux d'accueils différents)	sur l'école de 7h30-8h30 / 16h30-18h30	Oui municipale pour les élémentaires	4 communes proposent un accueil sur les mercredis en ACM. Seules les communes de Châteauneuf et Ensues proposent un accueil matin/midi/soir (matin/soir pour Ensues) en périodes scolaires déclaré DDCS
	ACM PERISCOLAIRE Mercredis		Non	OUI le MERCREDI	Mercredi : mêmes modalités qu'ACM extrascolaire = 48 enfants de 3-5 ans et 72 enfants de 6-11 ans	OUI sur l'école 7h30-8h30 et 16h30-	ACM pierre Vincent 3/13ans Mercredi = Journée ou demi-journée / avec ou sans repas Périscolaire = ACM municipal 3-6ans matin/midi/soir dans 5 écoles	
	SEJOUR		Séjour ski (dans le cadre ACM) pour les 8-17ans, 1 semaine pour 32 enfants		Séjour ski en fév : 25 enfants 6-11 ans + 25 enfants 11-17 ans Séjour été = idem		Pas de séjours	Séjours municipaux 6-17ans : 2 en hiver pour 50 enf. 5 en été pour 210 enfants 1 mini séjour ACM

3-4-2 : Fréquentation des structures : 3-11 ans

Fréquentation périscolaire : 3-11 ans

	Périscolaire maternelle		Périscolaire	
	2023	2024	2023	2024
Chateauneuf		8058		8561
Carry le rouet	non dispo	non dispo	non dispo	non dispo
Ensues la redonne	13435	12289	15007	13780
Sausset les pins	9607	17227	14232	21877
Le Rove	237	158	295	348

Fréquentation mercredis : 3-11 ans

J/Enf	Mercredis				Petites vacances				Grandes vacances			
	3-5 ans		6-11 ans		3-5 ans		6-11 ans		3-5 ans		6-11 ans	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Chateauneuf	3314	3063	3932	3566	2541	2420	2894	2770	2881	2575	3352	3719
Carry le rouet	885	736	722	729	651	634	726	580	642	682	745	758
Ensues la redonne	1297	1342	2083	1659	1013	844	1201	1058	995	1019	1604	1681
Sausset les pins	937	846	1376	933	605	619	663	690	572	826	884	840
Le Rove	0	0	0	0	119	96	311	291	92	73	310	282

3-4-3 : Etat des lieux de l'offre 11-17 ans

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le 11/12/2025

ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE



			ENSUES	CARRY	CHATEAUNEUF	CTG
OFFRE 11-17 ANS	ACM EXTRA SCOLAIRE	GESTIONNAIRE	MAIRIE	MAIRIE	MAIRIE	5 gestions municipales ; 2 gestions associatives sous DSP ou CSP
		PUBLIC	11-17 ans	11-12 ans	11-17 ans	
		AGREMENT	35 places (20 enf. de 11-13 ans et 15 de 14-17 ans)	55	50 places	
		TARIFICATION	Tarification QF, et dégressivité pour 2 ^e enfant	LEA	Tarification QF	Tarification adaptée aux revenus des familles
		INSCRIPTION	A la semaine (périodes en fct vac.) Logiciel Concerto - Espace citoyen	A la journée directement auprès de l'ACM	le mercredi ou à la semaine (périodes en fct vac.) Logiciel Concerto ou Pôle Jeunesse	
		PERIODES & HORAIRES	Ptes Vac et gdes vac. Sauf Noël 8h / 18h	Petites et grandes vacances de 8h à 18h	Ptes Vac et gdes vac. Sauf Noël	
		LIEUX	ALSH MPT	Espace Pierre Pene, 10 Ave Bocoumajour, Carry	9h / 17h	
		FREQUENTATION	9h-18h		Espace Jeunes	
	ACM MERCREDIS		Mercredi après-midi, accueil libre	Les mercredis de 8h à 18h	mercredi 14h - 17h sur inscription pour les 11 - 13 accueil libre pour les 14 - 17	
	SEJOUR		Séjour ski en fév : 25 ados 11-17 ans Séjour été = idem	Non	en projet	

	Mercredis		Petites vacances		Grandes vacances	
	11-17 ans		11-17 ans		11-17 ans	
NB / J / Ados	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Chateauneuf	34	97	158	102	0	843
Carry le rouet	102		102		0	0
Ensues la redonne			423	438	859	800
Sausset les pins	0	0	0	0	0	0
Le Rove						

3-4-4 : Offre 17 ans et plus

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le 11/12/2025



ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE

OFFRE 17 ANS ET + OFFRE COMPLEMENTAIRE		LE ROYE	SAUSSET	ENSUES	CARRY	CHATEAUNEUF
	BAFA	OUI		OUI		OUI
		Prise en charge par la commune pour trois jeunes de 16 à 17 ans chaque année.		Prise en charge par la commune pour 2 à 5 jeunes chaque année.		
	STAGES	NON	Stages sportifs., Gestion municipale par le service des Sports	Stages sportifs Gestion associative (2 fois par an, regroupement de 3 associations)	Stages sportifs par l'association News sport Type Koh Lanta, Fort Boyard	5 stages municipaux: Multi activités (mairie); les 1ères semaines de vacances avec participation d'animateurs d'asso. de la commune Sportifs (asso.); les 2èmes semaines des vacances stages culturels (asso.) Stages en lien avec l'environnement
	MEDIATHEQUE	OUI	OUI	OUI	NON	OUI
	PROJETS				Festival du film : depuis 2017 le festival a été reconduit chaque année. En 2024 une ouverture de la participation à des jeunes porteurs de handicap a été initiée et sera reconduite sur les prochaines éditions	Semaine du jeu
	ASSOCIATIONS	OUI sportives et culturelles	OUI sportives et culturelles	OUI sportives et culturelles	OUI sportives et culturelles	OUI sportives et culturelles
	LUOTHEQUE	NON	OUI Associative et itinérante	NON	NON	NON
	INFRASTRUCTURE			Skate parc, gymnase, city stade, stade	École de musique, Skate Parc, aménagement	Mission locale, école de musique, CS MPT
	CMJ			Création du CMJ en Nov 2023, 12 jeunes		Oui porté par le relais jeunes : jeunes de 11 à 14 ans élus pour 2 ans. Participent aux événements de la commune

Synthèse : Ressources/ Besoins/ Perspectives & Enjeux

		RESSOURCES	BESOINS/MANQUES	PERSPECTIVES/ENJEUX
INFRASTRUCTURES		Etablissements scolaires, lieux dédiés à l'ACM (pour 4 communes), lieux culturels et de loisirs (skate Park, gymnases, salles de spectacles, bibliothèques, médiathèques ...)	Limitation des places ACM due aux déplacements nécessaires pour le repas (Sausset les pins)	Maintien de l'offre actuelle ; optimisation de l'existant à l'échelle de la CTG
COORDINATION		1 coordinateur enfance et/ou jeunesse sur chaque commune ; organisation en pôle pour favoriser la vision globale (Carry ; Sausset ; Châteauneuf) ; une volonté de coordination à l'échelle de la CTG	Un manque de coordination inter service ; une organisation en pôle pour vision globale : multiplicité des tâches	Réflexion à mener sur une coordination à l'échelle de la CTG ; coordination et articulation des services et actions dans une logique de parcours de l'enfant
3-11 ANS 11-17 ANS	OFFRE D'ACCUEIL	Offres d'accueil extrascolaires et périscolaires accessibles à tous (tarif LEA ou modulé) en ACM ou garderie (pour le périscolaire matin et soir)	Peu d'offre d'accueil sur les vacances de Noël (1 ACM ouvert)	Maintien de l'offre actuelle ; Adaptation de l'offre à l'évolution démographique, à la demande (variation selon période) ; articulation de l'offre municipale à l'offre associative ; réflexion sur l'accueil des pré-ados et ados ; maintien et développement de la dynamique jeunesse à l'échelle de la CTG
	OFFRES COMPLEMENTAIRES	Offre de séjour ; tissu associatif dense	Manque de lisibilité sur l'existant	
	OFFRE D'ACCUEIL	Offres d'accueil extrascolaires accessibles à tous (tarif LEA ou modulé) en ACM	Peu d'offre d'accueil spécifique pour les pré-ado et ados ; pas de structuration de service jeunesse type AJ	
	OFFRES COMPLEMENTAIRES	Offres de séjour ; tissu associatif dense ; dynamique jeunesse avec un CMA sur Carry et CMJ sur Châteauneuf et Ensues ; des projets spécifiques jeunes		
17 ANS et +		Proposition d'accompagnement des jeunes (mission locale) ; BAFA ; offre de loisirs associatives ; CMJ et dynamique jeunesse autour de projets spécifiques citoyens (Carry, Châteauneuf)		Etat des lieux de l'existant dans le domaine de l'accompagnement des jeunes (loisir, formation, emploi...) ; soutien de la dynamique jeunesse. Création d'un accueil jeunes + PIJ Ensues

Offre d'accueil enfance jeunesse Carry le Rouet :

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le 11/12/2025

ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE



L'ACM « l'île aux enfants » est situé au 10 Avenue Boccoumajour par l'association Léo Lagrange Méditerranée en contrat de concession de service public. Il accueille les enfants de 3 à 12 ans le mercredi et durant les vacances scolaires avec 30 places pour les moins de 6 ans et 24 pour les plus de 6 ans.

Il est ouvert de 8h à 18h et ferme 2 semaines aux vacances de Noël.

Tarifification LEA

Inscriptions sur la structure directement avec accompagnement possible du service Enfance Jeunesse Famille. En moyenne 45 enfants sont présents chaque jour. L'ACM propose des activités ludiques, sportives et culturelles aux enfants (yoga, sports divers, connaissance du patrimoine etc...)

Un accueil garderie périscolaire est par ailleurs organisé sur le groupe scolaire matins et soirs de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h20. L'aide aux devoirs est proposée de 16h30 à 17h30 tous les soirs sur l'école élémentaire.

Au-delà de 12 ans les jeunes ne fréquentent plus l'ACM.

Un club ados a ainsi été créé pour fonctionner en accueil libre avec des jeunes de 11 à 14 ans de 2020 à 2024. Ces jeunes étaient pris en charge par une animatrice titulaire du BAFA et participaient à de nombreuses activités, sorties culturelles. Ils réalisaient depuis 2017 des films avec leur smartphone pour le festival de film de poche.

L'an dernier la municipalité a mobilisé ce public jeune différemment et autour de l'inclusion en ouvrant la participation au festival à des jeunes porteurs de handicap. Plusieurs jeunes du territoire CTG ont participé au festival qui est également ouvert à l'international. Cette manifestation est reconduite chaque année. Elle est gratuite et ouverte au public. Ville amie des enfants auprès de l'Unicef depuis 2021, la commune défend les droits des enfants au travers de multiples actions et notamment le festival de film de poche.

Une exposition de dessins d'enfants également en lien avec la défense des droits des enfants, l'environnement et la sensibilisation au handicap en partenariat avec l'Unicef est organisée chaque année à l'Office du tourisme sur le mois de juin (poupées "frimousse" Unicef porteuses de handicap réalisées par les enfants durant le temps d'accueil périscolaire cantine).

Des actions intergénérationnelles sont mises en place en partenariat avec l'Education Nationale (repas des enfants de l'école élémentaire au foyer des anciens) et avec les élèves de l'école de musique qui participent au repas de Noël des anciens, celui de l'EHPAD de Sausset, au téléthon, à la fête de la musique avec une animation musicale.



Les infrastructures locales:

De nombreux aménagements ont été réalisés sur la commune depuis la dernière CTG notamment pour sensibiliser les jeunes aux pratiques sportives.

Le Skate parc.

Le Complexe sportif municipal

Parcours de santé sur le littoral

Aménagement prochain de la plage du Rouet: sports, jeux, santé.

Des stages type Koh Lanta, Fort Boyard sont organisés par des associations locales à destination notamment des jeunes.



Offre d'accueil enfance jeunesse Ensuès-la-Redonne :

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Le centre de loisirs ENFANTS d'Ensuès-la-Redonne accueille les enfants âgés de 3 à 11ans.

Il fonctionne lors de toutes les vacances scolaires (sauf celles de Noël).

Il accueille en moyenne 80 à 110 enfants sur ces différents temps.

Le centre de loisirs ADOS d'Ensuès-la-Redonne quant à lui accueille des jeunes âgés de 11 à 17ans.

Il fonctionne également lors de toutes les vacances scolaires (sauf celles de Noël).

Il accueille en moyenne une vingtaine d'adolescents lors de ces différentes périodes.

Des activités diverses sont proposées (manuelles, physiques, loisirs...).

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Un accueil périscolaire est proposé sur les 2 écoles de la ville.

A partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir.

80 enfants en maternelle sont présents chaque jour en moyenne pour environ 65 enfants de l'école élémentaire.

En plus de ce service, une heure d'étude est proposée par les enseignants de l'école élémentaire chaque soir.

SEJOURS DE VACANCES

2 séjours d'une semaine sont également organisés chaque année pour 25 adolescents.

Le premier en hiver avec une thématique ski.

Le second en été avec des thématiques autour des sports de plein air (via ferrata, VTT, Randonnée...).

Depuis 2020, les séjours hiver se font en commun avec le centre de loisirs Enfants (25 6/11ans).

Et en 2025, 25 enfants auront également leur séjour estival toujours en commun avec les ados.

Les associations de la commune accueillent également beaucoup d'enfants sur ses temps péri et extra scolaires. 3 d'entre elles (Judo, Danse et Gym) s'associent chaque été pour proposer un séjour estival sportif pour environ 70 enfants/ados.

LES INFRASTRUCTURES LOCALES

Les équipements en libre accès et à destination des enfants et adolescents sont de plus en plus nombreux sur la commune.

En 2025, 3 boîtes à idées ont été installées sur proposition des élus du Conseil Municipal Jeunes. Elles ont pour objectifs de récolter les idées des 6/17ans sur tout un tas de thématiques (environnement, loisirs...). Les idées sont ensuite soumises aux jeunes élus.

En 2022, un bike park a été réalisé pour le plus grand plaisir des jeunes de la commune. 2 pistes sont accessibles gratuitement. Cet équipement n'est pas sorti de nulle part, c'est sous l'impulsion d'un groupe de jeunes de la commune que la mairie s'est penché sur la création de cet équipement.

Déjà en 2013, le skate park municipal avait été réalisé sous l'impulsion de jeunes de la commune.

C'est aussi pour cela que les boîtes à idées ont été créées en 2025.

En 2021, un mûr d'escalade a été mis en service tout à côté du Skate Park. Il est en libre accès et permet aux plus jeunes de s'adonner à la grimpe en toute sécurité.

Autour de cette zone, on peut retrouver également le gymnase municipal, le dojo, une salle de danse, un city stade et un parcours de santé.

Sausset-les-Pins propose des solutions d'accueil pour les enfants :

Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le 11/12/2025
ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE

Berser
Levraut

•**Centre de Loisirs Extrascolaire** : Ouvert durant toutes les vacances scolaires (hors Noël) il accueille jusqu'à 80 enfants âgés de 3 à 11 ans et propose un programme d'activités diversifié.

•**Accueil Périscolaire et Garderie** : Un service d'accueil est assuré matin et soir (7h30-18h30) pour les élèves des écoles. Une garderie gratuite est également mise en place sur des créneaux spécifiques (8h00-8h20 et 16h30-17h30). Les élèves de l'école élémentaire peuvent bénéficier d'une heure d'étude encadrée par leurs enseignants en fin de journée.

Offre d'accueil enfance jeunesse sur **Le Rove** :

La commune propose un ACM pour les 4-12 ans avec un tarif LEA, une Inscription à la semaine sur les Périodes de vacances scolaires sauf Noël et les grandes vacances de 8h15/9h-17h

- Pas d'accueil MERCREDI
- Pas d'accueil ADO

THEME ENFANCE – JEUNESSE

CHIFFRES ET ACTION CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES

Etablissements scolaires	Nombre d'établissement	Nombre d'élèves
Ecoles maternelles	5	737
Ecoles élémentaires	4	1 341
Collège	1	992
TOTAL		3 070

Détail maternelles :

Ecoles	Nombre d'élèves	Nombre à la cantine
Marie Curie	242	200
Pierre Brossolette	113	84
Marie Mauron (La Mède)	97	69
Foesser maternelle	145	97
Michel Servet	140	105
TOTAL	737	555 (75%)

Détail Elémentaires :

Ecoles	Nbe élèves	Nbe à la cantine
Jean Jaurès	356	283
Roger Salengro	449	375
René Perrin (La Mède)	213	190
Foesser élémentaire	323	262
TOTAL	1 341	1 110 (83%)

Nombre de classes par écoles :

Maternelles	Nombre de classes	Elémentaires	Nombre de classes
Marie Curie	9	Jean Jaurès	14
Pierre Brossolette	4	Jean Jaurès ULIS	1
Marie Mauron	4	Roger Salengro	17
Foesser maternelle	6	René Perrin	8
Michel Servet	5	Foesser élémentaire	13
TOTAL	28	TOTAL	53
Moyenne par classe	26	Moyenne par classe	25

Collèges :

Collèges	Nb élèves	
Les Amandiers (Châteauneuf)	878	Dont 1 classe ULIS
Matraja (Sausset)	72	
Petit Prince (Gignac)	42	
TOTAL	992	

A.C.M : Accueil Collectif de Mineurs

Fréquentation :	Nombre de jours	Nombre d'inscrits	
		3/6 ans	6/13 ans
Les mercredis (hors vacances)	35	189	233
Les vacances	75	283	380

Accueil enfants en situation de handicap :

3/6 ans		6/13 ans	
Vacances	Mercredis	Vacances	Mercredis
3	0	6	3

Centre social :

Accompagnement scolaire	13 enfants
Atelier alphabétisation	14 participants
Atelier parents/enfants	35 familles

Espace jeunesse :

Actions vacances scolaires :

Séjours été	Stages à thème	Stages multi activités	Animation espace jeune
134	82	246	281

Actions hors vacances scolaires :

Accueil merc/samedi	Pack sport mercredi
76	89

En fin d'année scolaire une grande journée sportive parents/enfants pour fêter la fin du pack sports.

Evénements :

Bal de promo du collège	Bal des lycées
180	120

Service culture :

Accueil spécifique au cinéma :

Ciné pitchouni	659 enfants
Projections scolaires	2 103 élèves
Projections thématiques	720 élèves
Tickets offerts aux élèves	3 110 tickets

Actions jeunesse :

Elèves accueillis au Pôle culturel	2 526
Interventions hors les murs	28
Actions en faveur de la jeunesse	130

Actions service Education :

28 ASEM : une par classe de maternelle.

Classes de neige	8 classes élémentaires
Classe de mer	4 classes élémentaires

AESH : accueil des enfants en situation de handicap

Maternelles	Elémentaires
29 enfants accompagnés	96 enfants accompagnés

9 AESH sont rémunérées par la ville sur le temps de restaurant et d'accompagnement en classe de neige.

Actions service Culture :

Espace dédié pour le public 4-17 ans, avec des collections et jeux spécifiques:

Ateliers créatifs	18 ateliers
Club de lecture jeunesse	1/mois
Cession de lecture 3/6 ans	1/mois
Spectacle jeunesse	3/an
Expositions spécifiques jeunesse	12/an
Opération révision pour le BREVET et le BAC	2 mois avant les examens
Escape game aux archives	8 séances
Actions pour les familles	- nuit de la lecture - participation aux journées nationales - lecture en anglais - printemps des poètes

Actions transversales :

→ Catalogue des animations pédagogiques

Thématiques	Nbes d'animations
Développement durable	8
Culture	14
Prévention	2

Services :

Police municipale, Environnement, affaires scolaires, culture, maison des aînés, archives municipales, service des espaces verts, sauvegarde des populations, la métropole.

→ Semaine du jeu

Animations spécifiques pendant une semaine en novembre dans les écoles, le centre aéré, la médiathèque

Final : salon du jeu : 1 000 personnes

→ Fête d'Halloween

Animations pour les familles et les enfants. Centre aéré, service culture et espace jeune.

Final : après-midi d'Halloween : 2 500 personnes

→ Les Chato'lympiades

Du sport en famille avec les services et les associations de la commune.

250 personnes

IV-1 : Composition des familles

Type de famille	CARRY				CHATEAUNEUF				ENSUES				SAUSSET				LE ROVE			
	2015	%	2021	%	2015	%	2021	%	2015	%	2021	%	2015	%	2021	%	2015	%	2021	%
Ensemble	1 862	100	1 846	100	4 471	100	5 169	100	1 680	100	1 776	100	2 359	100	2 316	100	1 416	100	1 581	100
Couples avec enfant(s)	535	28,7	537	29,1	1 995	44,6	2 397	46,4	748	44,5	824	46,4	764	32,4	686	29,6	581	41	701	44,3
Familles monoparentales	257	13,8	276	15	758	17	1 001	19,4	214	12,8	183	10,3	347	14,7	335	14,5	194	13,7	244	15,4
Hommes seuls avec enfant(s)	15	0,8	45	2,4	113	2,5	148	2,9	55	3,3	29	1,6	70	3	70	3	31	2,2	41	2,6
Femmes seules avec enfant(s)	242	13	231	12,5	645	14,4	853	16,5	160	9,5	153	8,6	277	11,7	265	11,5	163	11,5	203	12,9
Couples sans enfant	1 070	57,5	1 032	55,9	1 717	38,4	1 771	34,3	718	42,7	770	43,3	1 247	52,9	1 294	55,9	641	45,3	636	40,2

Source INSEE 2021 : FAM T3

IV-2 : Composition détaillée des familles composées de couples avec enfant(s)

	CARRY		CHATEAUNEUF		ENSUES		SAUSSET		LE ROVE	
	2021	%	2021	%	2021	%	2021	%	2021	%
Ensemble	537	100	2 397	100	824	100	686	100	701	100
Famille traditionnelle	473	88	2 079	86,7	707	85,7	635	92,6	581	82,9
Famille recomposée	64	12	319	13,3	118	14,3	51	7,4	120	17,1

Source INSEE 2021 : FAM T3 Bis

IV-3 : Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

Nombre d'enfants	CARRY				CHATEAUNEUF				ENSUES				SAUSSET				LE ROVE			
	2015	%	2021	%	2015	%	2021	%	2015	%	2021	%	2015	%	2021	%	2015	%	2021	%
Ensemble	1 862	100	1 846	100	4 471	100	5 169	100	1 680	100	1 776	100	2 359	100	2 316	100	1 416	100	1 581	100
Aucun	1 182	63,5	1 218	66	1 993	44,6	2 100	40,6	828	49,3	854	48,1	1 413	59,9	1 460	63,1	728	51,4	783	49,5
1 enfant	360	19,4	310	16,8	1 249	27,9	1 395	27	394	23,4	469	26,4	443	18,8	452	19,5	316	22,3	374	23,7
2 enfants	267	14,3	254	13,7	954	21,3	1 237	23,9	399	23,7	385	21,7	422	17,9	337	14,5	308	21,7	340	21,5
3 enfants	48	2,6	54	2,9	233	5,2	341	6,6	50	3	58	3,3	80	3,4	67	2,9	50	3,5	69	4,4
4 enfants ou plus	5	0,3	10	0,5	42	0,9	96	1,8	10	0,6	11	0,6	0	0	0	0	15	1	15	0,9

Source INSEE 2021 : FAM T4

Analyse par Commune :

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le 11/12/2025



ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE

Carry-le-Rouet :

- Augmentation du nombre total de familles (+5%).
- Baisse de la part des couples avec enfant(s) (de 28,7% à 29,1% -. En examinant les nombres absolus, il y a une augmentation de 535 à 537. Cependant, la proportion diminue très légèrement.
- Augmentation notable des familles monoparentales (de 13,8% à 14,9%), notamment des femmes seules avec enfant(s).
- Légère baisse de la part des couples sans enfant (de 57,5% à 55,9%).

Châteauneuf-les-Martigues :

- Forte augmentation du nombre total de familles (+15,6%).
- Diminution significative de la part des couples avec enfant(s) (de 49,6% à 46,4%).
- Augmentation de la part des familles monoparentales (de 17% à 19,4%), avec une hausse des hommes et des femmes seules avec enfant(s).
- Augmentation de la part des couples sans enfant (de 38,4% à 34,3% - La proportion de 38,4% à 34,3% est une baisse.

Ensuès-la-Redonne :

- Augmentation du nombre total de familles (+5,7%).
- Diminution marquée de la part des couples avec enfant(s) (de 44,5% à 46,4% En absolu, 748 à 824, donc augmentation.
- Augmentation de la part des familles monoparentales (de 12,8% à 14%), principalement portée par les femmes seules avec enfant(s).
- Diminution de la part des couples sans enfant (de 42,7% à 43,3% -. En absolu, 718 à 770, donc augmentation.

Sausset-les-Pins :

- Forte augmentation du nombre total de familles (+23,7%).
- Diminution très significative de la part des couples avec enfant(s) (de 32,4% à 29,6%).
- Augmentation des familles monoparentales (de 14,7% à 17,2%), avec une nette augmentation des femmes seules avec enfant(s).
- Augmentation de la part des couples sans enfant (de 52,9% à 55,9%), représentant la part la plus élevée et en augmentation constante.

Le Rove :

- Augmentation du nombre total de familles (+11,6%).
- Diminution de la part des couples avec enfant(s) (de 41% à 44,3% -. En absolu, 581 à 701, donc augmentation.
- Augmentation des familles monoparentales (de 13,7% à 18%), avec une forte augmentation des femmes seules avec enfant(s).
- Diminution de la part des couples sans enfant (de 45,3% à 40,2%).

Synthèse des Changements les plus Marquants

Sausset-les-Pins : Forte croissance démographique et augmentation notable de la proportion de couples sans enfant et de familles monoparentales, au détriment des couples avec enfants.

Châteauneuf-les-Martigues : Forte croissance et augmentation de la part des familles monoparentales.

Ensues-la-Redonne : Hausse de la part des couples avec enfants et des couples sans enfants (en contradiction avec les tendances générales).

Le Rove : Augmentation significative de la part des couples avec enfants et des familles monoparentales.

Carry-le-Rouet : Relative stabilité des proportions, avec une légère augmentation des familles monoparentales.

IV-4 : Nombre de séparation des couples allocataires

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le 11/12/2025

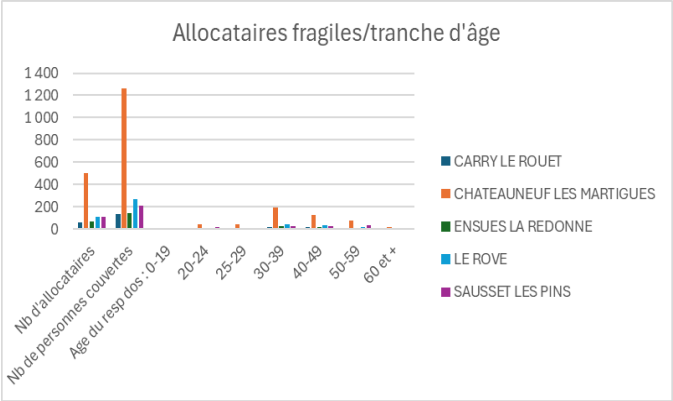
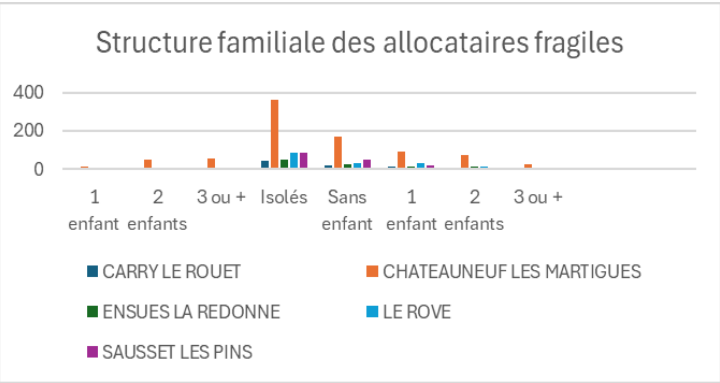
ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE

Berser
Levraut

Communes	2022	2023	Tx d'évolution
Carry le Rouet	7	12	71%
Châteauneuf les Martigues	65	66	1,50%
Ensues la Redonne	15	12	-20%
Le Rove	23	16	-30%
Sausset les Pins	9	12	33%
Total CTG	119	118	-0,80%

Le taux de séparation sur la CTG est en baisse mais on constate un pic d'évolution sur Carry le rouet avec 71% et 33% sur Sausset.

Allocataires fragiles : passant au dessus de seuil de bas revenus grâce aux prestations CAF



Source Caf13 au 31/12/23 BCA

Constats : On observe que les allocataires les plus fragiles sont les ménages isolés sans enfant et sur la tranche d'âge 30/49; Chateauneuf les Martigues se démarque vis à vis des autres communes avec 503 allocataires fragiles dont 58 familles nombreuses/91 familles monoparentales avec 1 enfant et 71 avec 2 enfants/ pour le Rove 30 famille monoparentale avec 1 enfant. Les personnes isolées sans enfants sont 87% au Rove et de 85 % à Sausset les Pins

IV-5 : Réseaux de soutien local à la parentalité

communes	CLAS	REAAP	RESEAU PARENTALITE	LAEP	RPE	PARH	PARENTS
Carry le Rouet							
Châteauneuf les Martigues	En 2024	En 2024	1	En cours	1		
Ensuès la Redonne							
Le Rove							
Sausset les Pins							
Total CTG							

Commune de Carry le Rouet:

La commune de Carry le Rouet a organisé plusieurs conférences publiques sur des thématiques liées à la parentalité depuis 2021. Malgré des sujets d'actualité, des choix de date mieux adaptés (mardi soir, jeudi soir...) une communication très importante (courriels parents groupe scolaire, collèges, lycées de secteur, affiches, panneaux lumineux et réseaux sociaux) la fréquentation n'était pas au rendez-vous. Peu de parents se sont présentés ; les présents venaient toutefois de Carry et de communes avoisinantes (territoire CTG).

Des manifestations "journées famille" ont été organisées par la municipalité afin de promouvoir la participation des enfants avec leurs parents: family party où de nombreux ateliers ludiques et culturels sont proposés. L'école de musique municipale participe également à ces manifestations.

Cafés parents :

Les cafés parents du samedi matin ont été « revisités ». Il a été décidé pour 2025 de les organiser en partenariat avec l'Education Nationale durant le temps scolaire (environ 1 par trimestre). Les parents se rendent disponibles pour un échange d'environ 1 heure sur une thématique donnée : le 7 février 2025 : (présentation, ouverture et choix de thématiques) le 28 mars 2025 : les écrans ; le 13 juin : les troubles DYS.

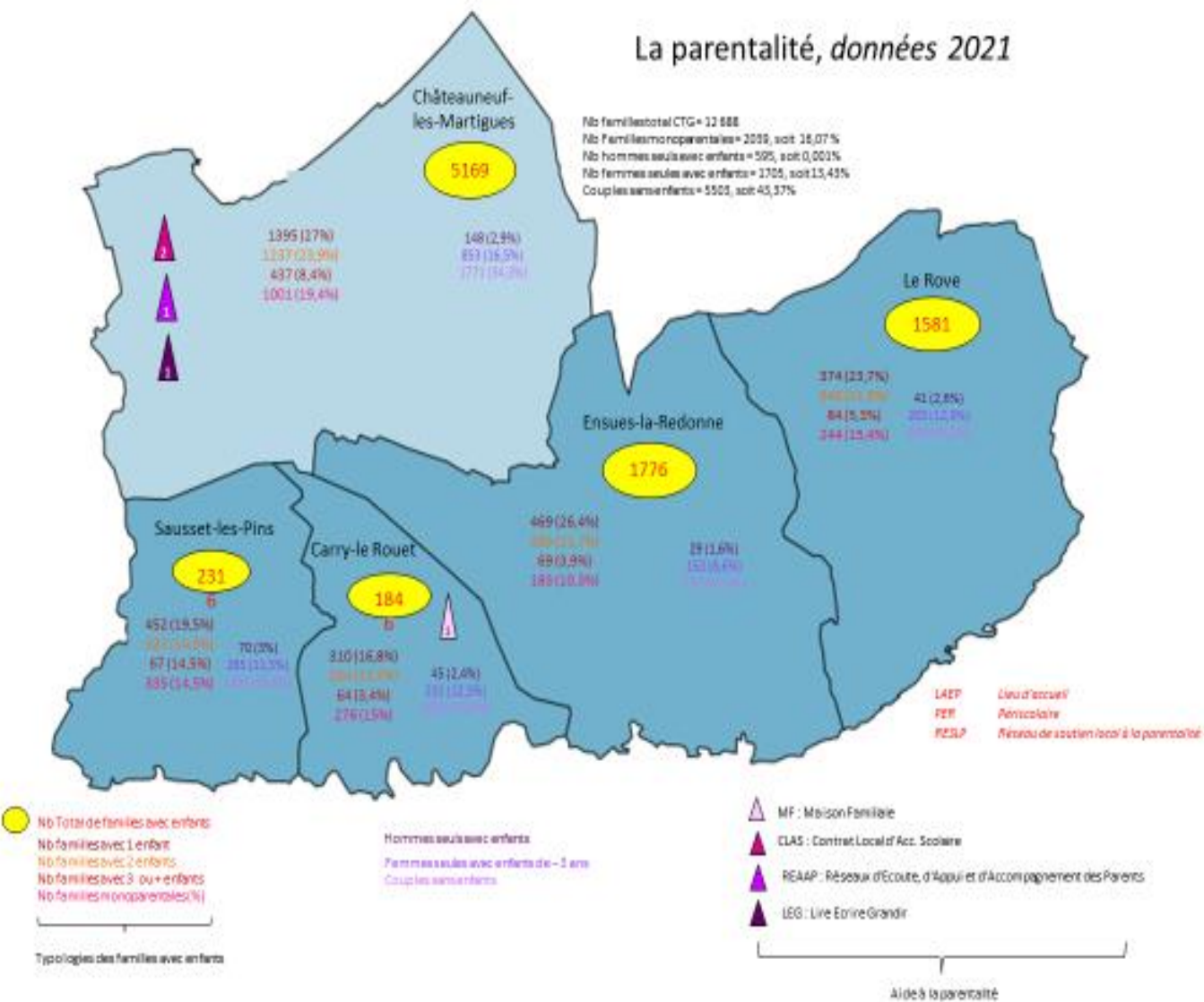
Dans le cadre de projets de Co éducation où la coopération parents / professionnels doit être optimale, l'accompagnement des parents demeure constant. Des cafés parents sont également organisés gratuitement au sein de la crèche Les P'tits loups (trouble du sommeil, l'acquisition de la propreté, le langage, l'alimentation...). Un « conseil crèche », composé de parents et de la directrice de la crèche est également organisé chaque année ; Il permet d'informer les parents, solliciter leur avis sur la structure. Enfin la grande semaine de la petite enfance organisée entre fin mars permet de promouvoir le dialogue entre les parents et les professionnels.

Réunions préparatoire rentrée PS maternelle :

Depuis 2024, est également mis en place chaque année une réunion d'information aux parents des futurs élèves de petite section de maternelle afin de mieux appréhender l'arrivée en milieu scolaire pour les tout-petits. En 2025, des professionnels de santé (infirmier PMI, directrice de crèche) seront associés à ce rendez-vous afin de pouvoir conseiller les parents sur la préparation de cette rentrée.

CARTE PARENTALITE SUR LA CTG

La parentalité, données 2021

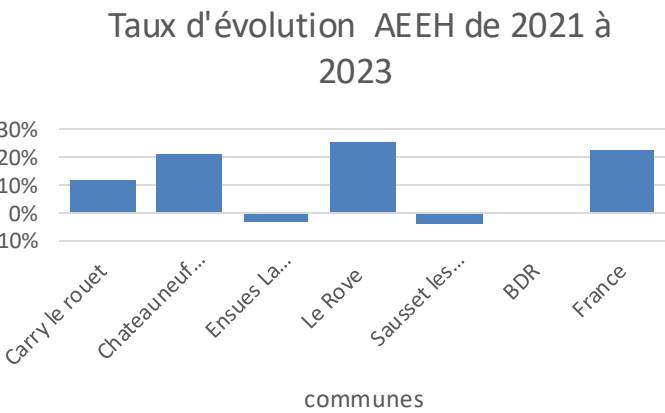


V. 1 : Taux d'évolution AEEH et AAH de 2021 à 2023

Taux d'évolution AEEH de 2021 à 2023

Carry le rouet	12%
Chateaufeuf les MARTIGUES	21,20%
Ensues La redonne	-3%
Le Rove	26%
Sausset les pins	-4%
BDR	0,70%
France	22,70%

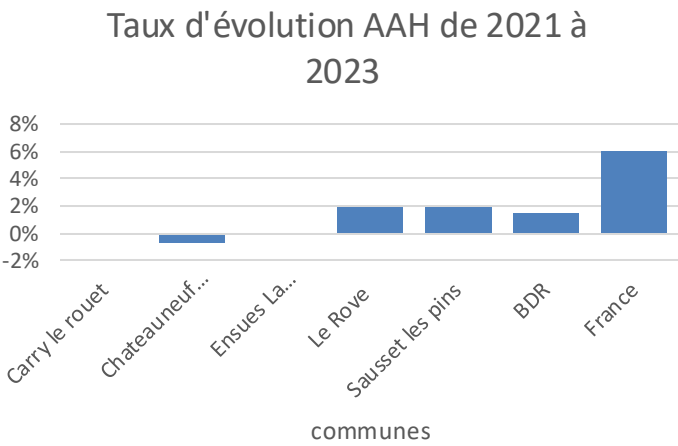
Source CAF au 31-12-2023



Taux d'évolution AAH 2021 à 2023

Carry le rouet	0%
Chateaufeuf les MARTIGUES	-0,70%
Ensues La redonne	0%
Le Rove	1,90%
Sausset les pins	1,90%
BDR	1,47%
France	6,10%

Source CAF au 31-12-2023



V. 2 : Stationnement et priorité - invalidité

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le 11/12/2025

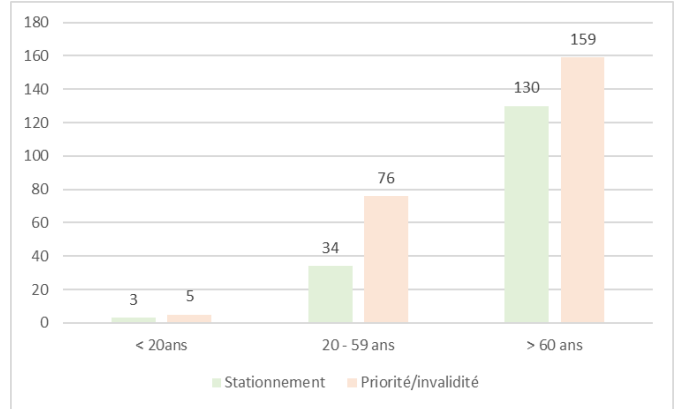
ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE



Ensuès : 408 personnes reconnues handicapées dont l'âge est compris entre 1 et 102 ans.

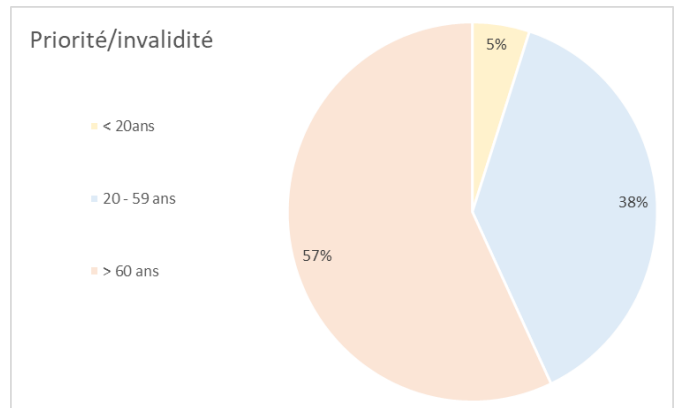
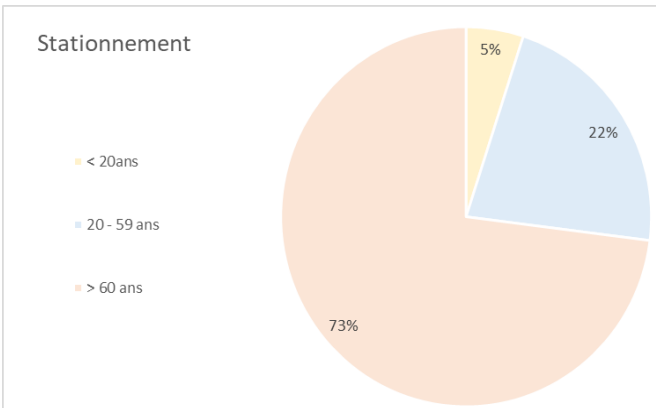
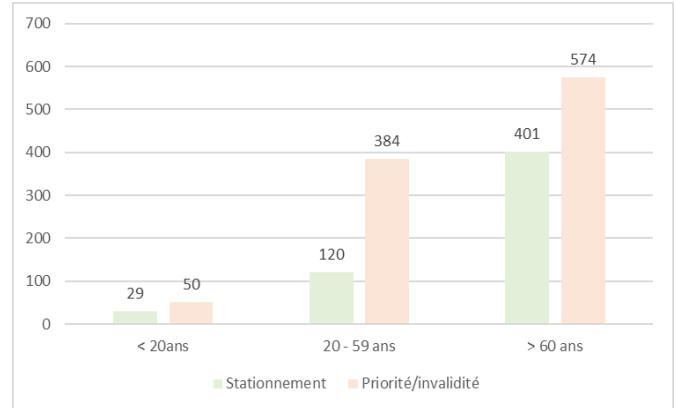
	< 20ans	20 - 59 ans	> 60 ans	TOTAL
Stationnement	3	34	130	167
Priorité/invalidité	5	76	159	240
TOTAL				407

- Nombre de jeunes de 6-19 ans bénéficiant d'une mesure d'intégration scolaire en cours de validité = 45 jeunes
- Nombre de personnes adultes ayant un droit ouvert à l'AAH en cours de validité = 59 pers
- Nombre de personnes adultes ayant une décision en cours de validité de reconnaissance de travailleur handicapé = 195 pers
- Nombre de personnes ayant un droit ouvert à la PCH en cours de validité = 19 pers



Châteauneuf : 1 704 personnes reconnues handicapées dont l'âge est compris entre 1 et 102 ans à la date du 31/03/2025

	< 20ans	20 - 59 ans	> 60 ans	TOTAL
Stationnement	29	120	401	550
Priorité/invalidité	50	384	574	1008
TOTAL				1558



V. 3 : Nombre et âge des personnes bénéficiaires d'une CMI

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

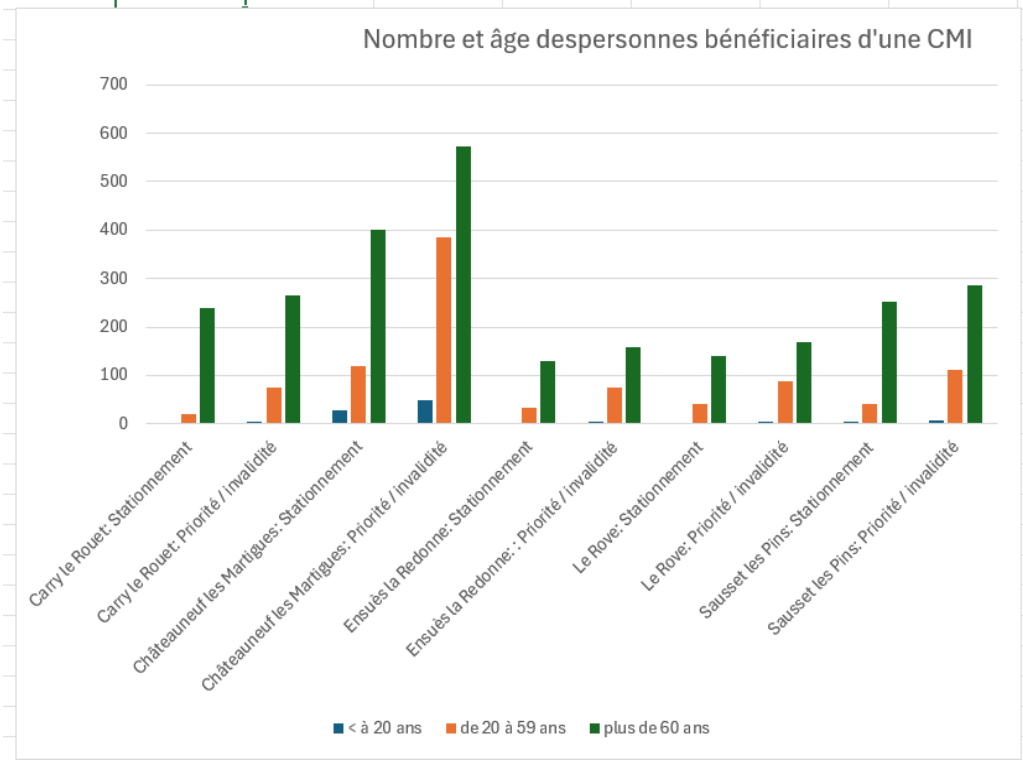
Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le 11/12/2025

ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE

Berser
Levrault

Nombre et âge des personnes bénéficiaires d'une CMI	< à 20 ans	de 20 à 59 ans	plus de 60 ans	TOTAL
Carry le Rouet: Stationnement	3	21	240	264
Carry le Rouet: Priorité / invalidité	5	74	266	345
Châteauneuf les Martigues: Stationnement	29	120	401	550
Châteauneuf les Martigues: Priorité / invalidité	50	384	574	1008
Ensues la Redonne: Stationnement	3	34	130	167
Ensues la Redonne: : Priorité / invalidité	5	76	159	240
Le Rove: Stationnement	1	41	140	182
Le Rove: Priorité / invalidité	4	87	170	261
Sausset les Pins: Stationnement	5	42	252	299
Sausset les Pins: Priorité / invalidité	7	112	285	404
TOTAL CTG				3720



V. 4 : Statistiques MDPH

Statistiques MDPH au 25/02/2025						
	Carryle Rouet	Châteauneuf les Martigues	Ensuès la Redonne	Le Rove	Sausset les Pins	TOTAL CTG
Nombre d'habitants	5708	21	5768	5194	7563	24254
Nombre de personnes ayant au moins une décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie en cours de validité à la date du 31/12/2024 et reconnues handicapées dont l'âge est compris entre 1 et 104 ans	517	1704	408	427	661	3717
Nombre de jeunes 6- 19 ans bénéficiant d'une mesure d'intégration scolaire en cours de validité	38	232	45	37	56	408
Nombre de personnes adultes ayant un droit ouvert à l'AAH en cours de validité	50	202	59	69	59	439
Nombre de personnes adultes ayant une décision en cours de validité de Reconnaissance Travailleur Handicapé	190	801	195	178	195	1559
Nombre de personnes ayant un droit ouvert à la PCH en cours de validité	18	90	19	26	42	195

- Nombre de jeunes âgées de 6 à 19 ans bénéficiant d'une mesure d'intégration scolaires en cours de validité : 232
- Nombre de jeunes ayant un droit ouvert à l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) et compléments AEEH en cours de validité : 202
- Nombre d'adultes ayant un droit ouvert à l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) en cours de validité : 332
- Nombre d'adultes ayant une décision de Reconnaissance de Travailleur Handicapé (RTH) en cours de validité : 801
- Nombre de personnes âgées de 20 à 60 ans ayant un droit ouvert à la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) : 90



CCAS Châteauneuf : le CCAS, service de proximité, accueille, informe et accompagne les habitants de la commune à travers ses différents pôles (social, handicap, petite enfance-parentalité, seniors et aidants, administratif).

- Recrutement d'un référent handicap,
- Evolution de la Maison des Aînés (MDA) en guichet unique pour les seniors et les personnes en situation de handicap,
- Accompagnement des enfants en situation de handicap dans les crèches,
- Soutien aux démarches administratives (MDPH, Handitoit, accès aux droits, etc...).

Coordination et suivi	
Nombre de dossiers MDPH (CCAS et MDA)	100
File active PSH CMI (stationnement, priorité, invalidité)	122
Animations et sorties	
Nombre de personnes à la sortie au Saintes Marie de la Mer	50
Nombre de personnes au pique-nique musical	100
Nombre de personnes au Gâteau des Rois au Foyer de vie R. JACQUEMUS	70
Nombre de personnes à l'action Collège/MDA (BAO PAO)	60
Nombre de personnes à l'action Foyer de vie R. JACQUEMUS/MDA	48
Journées de sensibilisation	
Nombre de classes participantes (écoles maternelles et élémentaires, collège)	52
Nombre de participants (écoles maternelles et élémentaires, collège, centre aéré, foyer de vie, MDA)	1770
Nombre de partenaires	8
Nombre de journées d'actions	12
Nombre de participants au loto inclusif	250
Nombre d'inscrits au repas de clôture et spectacle	55
Nombre de participants à la journée handisport	40

Pôle éducation Châteauneuf : accueil des enfants en situation de handicap dans les écoles ; prise en charge de la rémunération des Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap (AESH) sur le temps de la restauration et sur les séjours en classes de neige.

En classes maternelles	29 enfants avec notification AESH
En classes élémentaires	96 enfants avec notification AESH
Classes Ulis	1 en école élémentaire 1 au collège
Nombre d'AESH rémunérés par la Collectivité sur le temps de restauration et sur les séjours en classes de neige	9

Familles suivies sur la commune	42 au collège
	21 en classes maternelles
	74 en classes élémentaires

Pôle culturel Châteauneuf : bibliothèque identifiée handi-accueil caractères, livres lus, espaces faciles à livres ; accueil du foyer de vie (emprunt) ; prêt de support d'accès à la lecture (mallette PLAD).

Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le 11/12/2025
ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE

Pour le cinéma, Boucle d'Induction Magnétique (BIM) dispositif de transmission audio par voie électromagnétique qui permet aux personnes appareillées de profiter au mieux du son dans la salle ; espace également équipé de Fidelio qui est un système audio qui fournit une narration descriptive pour les personnes malvoyantes et un son amplifié pour les personnes malentendantes ; accueil des classes Ulis ; projection sensibilisation auprès des scolaires et ciné-débat.

POLE CULTUREL J.C. IZZO	
Activité BAO PAO	3 journées
Accueil du Foyer de vie R. JACQUEMUS	10 journées
PLAD	11
Sensibilisation à l'orthophonie	1 journée
CINEMA M. PAGNOL	
Projection pour le Foyer de vie R. JACQUEMUS	50 résidents
Projection et ciné-débat durant les journées de sensibilisation au handicap	100 personnes

Centre social Châteauneuf : accompagner et permettre aux enfants et adultes porteurs de handicap, l'accessibilité aux différents Accueils Centre Social (ACS : tout public) et Accueils Collectifs de Mineurs (ACM : enfant de 3 à 13 ans).

accueil personnalisé avec la famille et mise en place d'un projet d'accueil ; mise à disposition d'un Agent Insertion Handicap (AIH) référent par enfant permettant un suivi en concertation avec la famille ; échanges réguliers avec la famille ; apporter un accompagnement des équipes dans l'inclusion ; accompagner et soutenir les parents dont la situation est fragilisée ; améliorer la prévention et le dépistage précoce du trouble ; agir sur l'environnement social des enfants en situation de handicap ; sensibilisation au handicap des équipes, enfants ou parents par le biais de malles pédagogiques ; formation des équipes ; mise en place de projet autour du handicap.

Enfants âgés de 3 à 13 ans en ACM sur 169 jours	12
Secteur socio-éducatif sur 33 semaines	9 enfants/4 adultes adhérents
Secteur Enfance Famille	1 enfant/1 adulte adhérents

Foyer de vie Jacquemusl Châteauneuf : accueil des adultes en situation de handicap dont l'autonomie ne permet pas un travail en milieu ordinaire ou en Etablissements et Service d'Aide par le Travail (ESAT) mais qui ne nécessite pas d'une prise en charge médicale lourde. Public varié avec déficience intellectuelle et/ou troubles psychiques stabilisés ; offrir un cadre sécurisant tout en respectant les besoins spécifiques de chacun ; favoriser le bien-être et l'autonomie dans des activités diverses et variées ; encourager la participation active et épanouissante des résidents en valorisant leurs capacités et en brisant les barrières de l'exclusion.

Résidents en internat	44
Accueils de jour	10

Association TED ATTITUDE : assistance et soutien des familles ayant des enfants ayant des troubles du spectre de l'autisme (TSA) et autres troubles du neurodéveloppement (TND) ; sensibilisation à la problématique de l'autisme ; favoriser l'accès aux loisirs, aux activités sportives et culturelles ; proposer des formations aux familles et aux professionnels ; favoriser l'inclusion notamment en milieu scolaire.

Enfant de moins de 20 ans sur l'ensemble des communes du territoire	440 atteints de TND
	Dont 68 à 91 atteints de TSA

Dossiers adaptation réalisés sur 2023/2024	30
Montant des devis	284 781,00 €

PARCOURS HANDICAP 13 : assurer un maillage territorial afin de faciliter la coordination et les collaborations entre les différents acteurs ; défendre et représenter les personnes en situation de handicap (PSH) ; mobiliser les adhérents autour des thématiques liées au handicap ; faciliter l'accès à l'information des PSH ; participer à la réflexion des politiques publiques départementales du handicap ; innover, expérimenter et impulser des actions nouvelles.

aide à la formulation du projet de vie ; pair-aidance (entraide entre personnes atteintes d'un même handicap, le partage du vécu permet à chacun de progresser au-delà de son histoire personnelle) ; groupe Enfance et Scolarité ; actions de sensibilisation (handicap, dossier MDPH, projet de vie).

ACTIONS TRANSVERSALES :

- ① Journées de sensibilisation au handicap
- ② Sortie aux Saintes Marie de la Mer
- ③ Banques Alimentaires
- ④ Tournoi de Hand Fauteuil avec le Handball Club du Pays d'Aubagne
- ⑤ TED ATTITUDE : mise à disposition des locaux de la MDA, organisation journée de l'autisme, conférences, ateliers
- ⑥ Convention Terres d'Ortho : interventions dans les crèches et écoles
- ⑦ Formations pour les aidants d'enfants atteints de TSA

CONSTAT GENERAL :

Un manque de personnel qualifié aussi bien en foyer de vie (éducateurs spécialisés) qu'en petite enfance (formation du personnel) ou en ACM.

Certaines infrastructures ne sont pas adaptées et il manque de lien et de collaboration en faveur de l'inclusion.

On remarque également un manque d'harmonisation au niveau de l'information sur le qui fait quoi principalement, ou sur un lieu où les familles pourraient trouver des réponses.

L'acquisition d'ouvrages, de jeux spécifiques sont également nécessaires, surtout dans l'optique de la création d'une ludothèque au pôle culturel.

Il est important pour tous les acteurs que l'on puisse créer des groupes de travail de professionnels afin de pouvoir répondre aux situations complexes, notamment à l'éducation nationale.

Manque de lien avec la MDPH.

CCAS CARRY-LE-ROUET :

Le Centre Communal d'Action Sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

En qualité de service de proximité, il apporte aux habitants de la commune, pour :

Tout public :

- un accueil, un accompagnement individuel pour les démarches administratives, des informations et orientations
- un accompagnement dans le cadre de démarches administratives numériques
- un service au plus près des administrés en organisant des permanences institutionnelles et associatives dans ses locaux dans le cadre de l'accès au droit, le maintien à domicile, l'emploi...
- l'instruction des demandes de domiciliation administrative au CCAS pour les personnes sans résidence stable ayant un lien avec la commune : 10 (8 majeurs et 2 ayants-droits)
- participation à l'instruction des dossiers de demande d'aide sociale obligatoire (APA, obligation alimentaire, suivi des bénéficiaires du RSA via le contrat d'engagement réciproque, AAH, PCH...) et facultative (aides financières relevant de la solidarité communale s'adressant aux personnes ou familles en difficulté)
- enregistrement des demandes de logements sociaux dans le cadre de ses fonctions de guichet enregistreur de demande de logement locatif social (convention entre le CCAS et la Préfecture)

Nombre de personnes accueillies	
Associations aide à domicile	10
Assistante sociale MDS Marignane	16
Mission locale (jeunes 16-25 ans)	30
Plie / act'emploi	117
Secours Populaire : nombre de familles orientées et suivies	13
Armée de terre / cirfa marseille	7
Médiation familiale : association Famille et Médiation	10
Rdv des aidants : association le maillon	17
France SERVICE (accompagnement numérique)	107
UEMO (Unité Educative en Milieu Ouvert)	3
Familles en difficulté reçues par la Vice-Présidente du CCAS (38 Carry-le-Rouet + 57 du secteur CTG Côte bleue, hors Carry-le-Rouet)	95
Nombre de domiciliation administrative	10
Nombre de dossiers de demande de logement social enregistrés	103

Référencé « Point Justice » sur le secteur Côte Bleue, des permanences gratuites sont assurées dans les locaux du CCAS par des avocats le 2^{ème} mercredi du mois (sauf juillet et août) et par le conciliateur de justice le 1^{er} et le 3^{ème} mercredi de chaque mois.

	Nombre de personnes accueillies	
	Conciliatrice de justice	45
	Juridique	41

- réalisation d'un bulletin trimestriel « Action Sociale et Emploi » du CCAS regroupant des informations sur : l'actualité et les dispositif mis en place par le CCAS, les permanences gratuites, les actualités sur les démarches administratives pour les particuliers, les actualités sur le handicap, les actions de prévention, les coordonnées des structures de la Ville (enfance, petite enfance, écoles, mairie, office tourisme...) les n° d'urgence (pôle secours, gendarmerie, police municipale, service de secours, enfants en danger, aide aux victimes, violences intra familiales, violences aux femmes, violences sur les personnes âgées ou en situation de handicap...).

Les séniors / L'intergénérationnel :

- Mise en place de formation pour les séniors pour lutter contre la fracture numérique
- Une aide à la mobilité destinée aux séniors pour des dessertes intramuros

Nombre de personnes accueillies	
France SERVICE (accompagnement numérique)	107

- Organisation de la « Semaine Bleue » Journée internationale des personnes âgées au bénéfice des seniors domiciliés sur la commune ainsi que des résidents de l'EHPAD de Sausset-les-Pins et du Rove. Journée destinée à rompre l'isolement et la solitude tout en apportant une sensibilisation sur le handicap.

Nombre de personnes accueillies	
Semaine bleue : Une séance de cinéma offerte, suivie de la remise d'un panier goûter	142

- Réalisation de 4 repas intergénérationnels en présence des élèves de CM2 du Groupe Scolaire Simone Thoulouse de Carry-le-Rouet et les séniors du foyer restaurant : 63 élèves concernés

	Nombre de personnes accueillies	
	Nombre d'élèves	63
	Nombre de sésniors	60

• **Les personnes en situation de handicap**

- Un accompagnement administratif pour les personnes en situation de handicap référent handicap du CCAS
- Une sensibilisation sur le Handicap en achetant des brochures auprès des associations « APF France Handicap », « La Chrysalide », « Les Fauvettes » de Vitrolles en lien avec les établissements Jacquemus de Châteauneuf-les-Martigues. Ces brochures sont offertes par le CCAS auprès de personnes en difficulté recensées au CCAS.
- Une sensibilisation sur le Handicap lors de la cérémonie de fin d'année auprès des 63 élèves de CM2 du Groupe Scolaire S.Thoulouse de Carry-le-Rouet en offrant à chaque enfant un livre APF France Handicap « Tous ensemble, tous différents »
- Des actions de sensibilisation réalisées auprès des élèves par des associations liées au handicap le service des affaires scolaires et l'Education Nationale. Le festival de film de poche est l'opportunité de sensibiliser le public également au handicap puisque depuis 2024 la participation à cette manifestation est ouverte à des jeunes porteurs de handicap. Depuis juin 2024, une exposition de dessins d'enfants gratuite et tout public est organisée à l'office du tourisme en partenariat avec l'Unicef (la commune est "Ville amie des enfants" depuis 2021). A cet effet, des poupées frimousses porteuses de handicap ont été réalisées par les enfants et seront vendues au bénéfice de l'Unicef.

Nombre de personnes accueillies	
Nombre de dossiers MDPH	48
Nombre de bénéficiaires de brioche (sensibilisation sur le handicap)	187
Nombre d'élèves de CM2 pour la sensibilisation sur le handicap lors de la cérémonie de fin d'année	60
Nombre de classes concernées par les journées de sensibilisation sur le handicap en partenariat avec les associations « Vivre sans Voir » d'Aubagne et URAPEDA (malentendants) d'Aix en Provence : 1 classe de CE2 (20 enfants) et 2 classes de CM2 (60 enfants)	80

L'emploi :

- Les demandeurs d'emploi de la commune ont la possibilité de se faire recenser auprès du CCAS pour un accompagnement dans leurs démarches
- Organisation de forums, Job dating, en partenariat avec France Travail Martigues et les partenaires liés à l'insertion professionnelle :
- Forum Santé/Services à la Personne : 120 visiteurs , Job dating restauration : 80 visiteurs,
- Forum cadres : 350 visiteurs
- Source CCAS 2024

Nombre de demandeurs d'emploi sur la commune	
Femmes	121
Hommes	151
Ensemble	272

- Siège de l'Union Départementale des CCAS des Bouches-du-Rhône**
 CCAS de Carry-le-Rouet coorganise des journées spécifiques
 mise en place de réunions thématiques auprès de l'ensemble
 Bouches-du-Rhône dont les communes de la CTG Côte Bleue

Envoyé en préfecture le 10/12/2025
 Reçu en préfecture le 10/12/2025
 Publié le 11/12/2025
 ID : 013-211300330-20251210-2025_56 GM-DE

Bouches-du-Rhône (UDCCAS13) le
 Parcours Handicap ainsi que
 CCAS du territoire

Carry-le-Rouet

•Source CCAS 2024

Nombre de personnes accueillies	
Journée institutionnelle sur le Handicap organisée en partenariat avec l'UDCCAS13, la CAF, la MDPH, le CD13, Parcours Handicap13, la Ville de Carry-le-Rouet,	117
Atelier thématique de formation sur la Gestion des dossiers CARSAT, s'adressant aux Directeurs de CCAS, Travailleurs Sociaux et Personnel d'Accueil	54
Atelier sur l'Attractivité des métiers du social	40

Missions principales du CCAS concernant le handicap

- Lutte contre l'exclusion et soutien aux personnes les plus fragiles, dont les personnes handicapées.
- Veille à l'accessibilité des aides sociales et à l'égalité d'accès pour tous.
- Soutien et accompagnement dans les démarches administratives, l'accès aux droits et la vie quotidienne des personnes en situation de handicap.
- Accompagnement des aidants

Aides et accompagnements proposés

Aides financières : Le CCAS informe, accompagne et oriente les personnes vers des demandes d'aides ponctuelles ou complémentaires pour des dépenses liées au handicap, comme l'aménagement du logement ou du véhicule, l'acquisition de matériel médical ou technique (fauteuils roulants, appareils auditifs, etc.) dans le cadre de démarches MDPH, « MaPrimAdapt' »...

Soutien dans le maintien à domicile : outre les démarches liées à l'adaptation du logement, le CCAS propose également un service de portage de repas ainsi que de téléassistance participant ainsi à permettre aux personnes en situation de handicap un maintien au domicile dans des conditions de confort et de sécurité.

Accompagnement administratif : Aide à la compréhension et à la constitution des dossiers pour l'obtention d'allocations (AAH, PCH, etc.), de droits (cartes CMI...) orientation vers les bons interlocuteurs (MDPH, CAF, etc.).

Soutien psychosocial : écoute, mise en place d'un groupe de parole avec la Maison départementale des Aidants, orientation vers des professionnels ou des associations.

Sensibilisation et information : Actions de sensibilisation par des forums sur la place des aidants avec des structures partenaires, par des ventes de brioches avec la Chrysalide auprès de l'ensemble des administrés, par la sollicitation d'associations d'insertion des personnes en situation de handicap pour les manifestations organisées par le CCAS (exemple l'association

T'Cap21 qui a été sollicité pour assurer une prestation de traiteur sur une manifestation senior)

L'année 2024 a marqué la structuration du POLE COHESION SOCIALE du CCAS:

- Inauguration des nouveaux locaux le 23 avril 2024

Un CCAS 2.0

-Dématérialisation du logiciel BERGER LEVRAULT de comptabilité, des actes administratifs légalisés, et des dossiers sociaux et seniors logiciel Millésime

Missions

-Accueil inclusion sociale : missions essentielles d'accueil des demandes d'aides légales et aides facultatives

-Soutien et accompagnement dans les démarches administratives, l'accès aux droits et la vie quotidienne des personnes en situation de handicap.

-Soutien dans le maintien à domicile :Maintien du service municipal de portage de repas à domicile, et de transports avec l'Achat d'un minibus.

4. Partenaires

-Maillage des acteurs institutionnels et associatifs : développement des permanences au CCAS

MDTS : 99 USAGERS SUIVIS et 14 permanences réalisées et pour le POLE INSERTION : CER 22 CER réalisés /55 RSA en moyenne sur la commune

VI- ACCES AUX DROITS ET NUMERIQUE

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le 11/12/2025

ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE



Dispositifs ou services	Châteauneuf les Martigues	Carry Le Rouet	Ensues la Redonne	Le Rove	Sausset les pins
Accueil Numérique	Facilitateur numérique pour tous et tablette numérique	Guichet unique numérique pour l'accueil Mairie et accompagnement personnel CCAS	-Accueil en direction des familles pour utilisation de l'espace citoyen avec service loisirs jeunesse -accueil numérique et accompagné au CCAS et conseiller numérique Act'emploi		
Label France Service					
Point relais ou points numériques Label CAF					
Actions ou outils de communication		Forum emploi et bulletin trimestriel	Magazine municipal		Livret d'information sur le handicap
Service d'accès aux droits		Oui au CCAS	Oui au CCAS		
Ateliers numériques		Oui au CCAS	Ateliers smartphone pour séniors et tout public/atelier numériques pour les familles dès 7 ans		
Permanences de partenaires		Permanences institutionnelles et associatives au CCAS	Permanences ADIL Permanences de l'association UFC/Que Choisir		
Ecrivain public					
Réseaux	Réseaux parentalité et habitat indigne		Réseau partenarial habitat indigne avec compagnons bâtisseurs		

Pour Sausset les pins:

- Maintien de l'accueil numérique avec ACT'EMPLOI, -Partenariat actif avec France TRAVAIL : recrutements et JOB DATING/ Convention de partenariat entre Act'emploi et le CCAS
- Présence d'un conseiller numérique France service

87 rendez-vous de mai à décembre 2024

- 11 % prise en main outils de navigation,
- 15 % navigation internet,
- 68 % démarches en ligne,
- 6 % courriels, gestion contenus numériques



Pour Carry le Rouet :

- Accueil numérique: Accompagnement numérique au CCAS et au guichet unique (accueil mairie) pour soutien aux démarches administratives tout public.
- Actions ou outils de communication: Forums emploi, bulletins trimestriels, panneaux lumineux, site internet et réseaux sociaux de la ville.
- Organisation d'ateliers numériques: ateliers numériques réguliers destinés aux séniors
- Réseaux partenariaux institutionnels et associatifs
- Service d'accès aux droits: Le CCAS de Carry le Rouet est reconnu "point justice" secteur Côte Bleu. Des permanences gratuites au public sont assurées par des avocats et des conciliateurs de justice.
- Permanences partenaires: elles sont assurées au CCAS pour l'aide à domicile, le juridique, la mission locale, l'insertion professionnelle, lutte contre l'exclusion, l'armée de terre, et l'unité éducative en milieu ouvert....

Structures	Soutien Numérique	Accès aux Droits	Accompagnement Social
CCAS	☒	☒	☒
Centre Social	☒		☒
France Travail	☒		
CAF		☒	
Missions Locales	☒		☒
Act'Emploi			
EDF Service			
Association HEDA			
Secours Populaire			
ESF Service		☒	☒
Association Aves			☒
Solhia		☒	

Act'Emploi :

- Présence de **Conseillers Numériques** en permanence dans les communes
- Intervention sur les territoires en difficulté numérique ou sociale

Besoins identifiés

Besoin d'identification par le CCAS et partenaires sociaux :

- Identifier les publics cibles
- Organiser des permanences
- Participer aux regroupements initiés par le CCAS

PLIE (Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi)

→ Accompagnement vers l'emploi pour les demandeurs longue durée avec freins périphériques

•Quelques chiffres 2024 (Châteauneuf-les-Martigues) :

- 108 personnes suivies : 65 femmes / 43 hommes
- 57 nouvelles entrées
- 52 sorties positives emploi/formation
- 62 bénéficiaires du RSA

Dispositif O2R :

- Repérage et remobilisation des publics très éloignés de l'emploi
- Objectif : rapprocher de France Travail (ex Pôle emploi)

Aides proposées	Nombre d'accompagnants	
Manipulation de photos et vidéos	6	13
Accompagnement CAF	5	11
Création de messagerie	6	14
Navigation internet & recherche d'informations	6	22
Création de CV en autonomie	3	25

Centre Social – Missions, Actions

Missions :

- Aide à l'accessibilité des outils numériques.
- Accompagnement personnalisé à l'autonomie numérique.
- Tous publics concernés, avec ou sans compétences préalables.

Actions :

- Rendez-vous personnalisés.
- Mise à disposition de matériel (ordinateur, imprimante, wifi).
- Ateliers de groupe selon les besoins et si possibilité.

EDF Social

Missions :

- Lien avec le CCAS pour les personnes ayant des impayés d'énergie.
- Aide à l'accès aux droits liés à l'énergie.

Actions :

- Ateliers collectifs avec Médiance13.
- Distribution de chèques énergies (78,5 % de taux d'utilisation dans les Bouches-du-Rhône).
- Création d'un espace "Chèque énergie".

SAGESS'E

Missions :

- Accompagnement à l'emploi des bénéficiaires RSA via le dispositif DARAE AGT (Accompagnement Global Tripartite).

Actions :

- Installation et autonomie numérique (démarches en ligne, outils : PC, tablette, téléphone).
- 127 personnes accompagnées à Châteauneuf-les-Martigues.

Besoins :

- Matériel informatique en libre accès.
- Espaces reservables pour utilisation autonome (avec assistance si nécessaire).

Missions : accompagnement du public BRSA (orienté par les travailleurs sociaux ou les pôles d'insertion) rencontrant des problèmes de santé ou en situation d'handicap, permettre une redynamisation du public, permettre l'accès aux soins ; diagnostiquer l'employabilité et évaluer les limitations et ralentissements au regard des freins de santé ; élaborer un projet de vie ou professionnel ; accompagner à la mise en œuvre d'un projet et/ou à la recherche d'un emploi ; soutien des démarches administratives en lien avec la MDPH (demande de RQTH « reconnaissance en qualité de travailleur » handicapé ; AAH ; de PCH ; de SAMSAH ou SAVS, demande d'orientations professionnelles

Actions : 2 accompagnements :

- MODALH « Mise en Œuvre des Démarches Administratives Liées aux Handicaps » action d'évaluation de l'employabilité et d'élaborations d'un projet de vie adaptés (6 mois renouvelable 1 fois) cela permet au BRSA de prendre conscience de ses limites et de ses potentialités pour une orientations professionnelles adapté avec un aménagement de poste par exemple ou vers une demande d'AAH ou une orientation sur le dispositif PHARE
- PHARE « Personnes Handicapées Accès et Retour à l'Emploi » actions d'accompagnements et de placement en emploi (6 mois renouvelable 1 fois) cet accompagnement spécialisé prend en compte les problèmes de santé à chaque étapes du parcours dans la perspective d'un retour à l'emploi durable avec une élaboration et la mise en place d'un plan d'action d'accès ou de retour a l'emploi, préparer la personne à la recherche d'emploi et s'intégrer dans le milieu du travail ; l'accompagner à la recherche d'un emploi

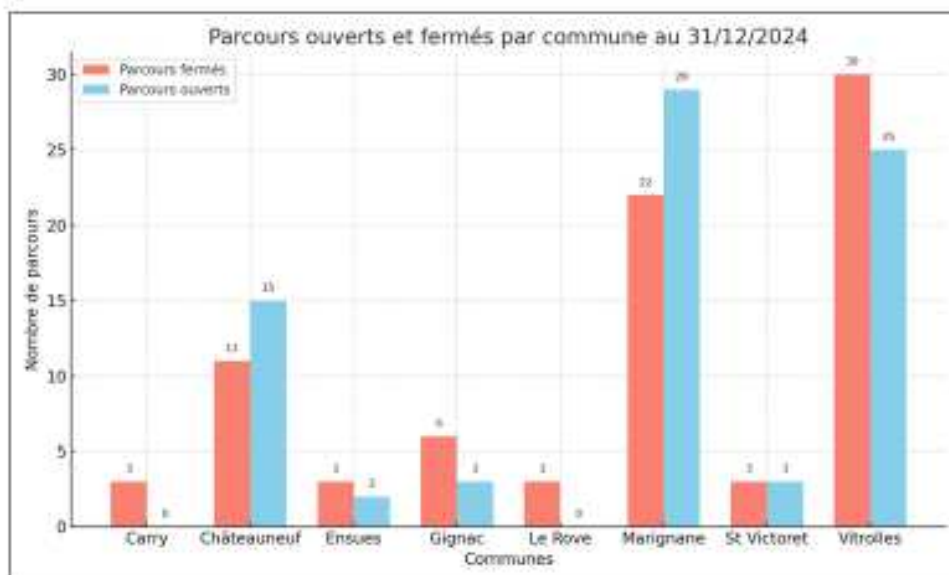
Accompagnement individuel assuré par un TANDEM CMI et une psychologue clinicienne ; ateliers collectifs ponctuels ; permanence relais de l'emploi à Marignane ; personnes évaluer par des psychologues ; relais vers les soins ; professionnels de santé ce déplace aux domiciles des personnes si besoin et/ou le demande

Quelques chiffres :

Pour le secteur
Marignane/Vitrolles : **70.4**
nouveaux parcours/an

Besoins :

Besoin de lieu de permanence
au plus près du public et des
salles pour animer des ateliers



RESTOS DU CŒUR

Missions : association caritative et d'aide à la personne ; aide toute famille en difficulté : retraite faible, travail à temps partiel, famille monoparentales ... autant de situation pour venir aux restos.

Actions : aide alimentaire (ressource pécuniaire soumise à un barème pour cette aide) ; aide à la personne inconditionnelle (vestiaire, bibliothèque conseils juridiques ou administratif etc.)

Besoins : connaître les ressources de la commune afin de mieux orienter les personnes dans leur demande

Quelques chiffres : campagnes d'été 2024 :

- 78 familles servies

Campagne d'hiver 2024/2025 :

- 95 familles servies

Beaucoup de ses familles ont un reste à vivre proche de 0€

FRANCE TRAVAIL

Missions : accompagnement global des demandeurs d'emploi ; accès aux droits ; personnes bénéficiaire du RSA inscrit directement à pôle emploi

Actions : mise en place DTA (Dispositif Territorial d'Accompagnement) senior accompagne les seniors sur 6 mois renouvelable 1 fois ; permanence café numérique maison de la formation atelier « bienvenue à la retraite » avec la CARSAT ; formation sur la découverte des actes numériques

PÔLE CULTUREL

Missions : espace accueillant pour tous favorisant et réduisant l'isolement ; informer, fidéliser et valoriser l'identité communale ; possibilité d'accès aux droits et au numérique

Actions : entrée libre sous conditions, accès aux postes informatiques (8 ordinateurs) sur inscription ; un fond social, accès vie professionnelle, accès libre à la presse et à l'information

MDS

Missions : accompagnement de tous publics pour l'accès aux droits rupture de ressources violence.

Actions : permanence sur Châteauneuf-les-Martigues 12 rdv/mois c'est à dire 1 fois toute les 2 semaines 4 assistances sociales ; 20 rdv par semaine en plus des permanences faites à Châteauneuf-les-Martigues ; en lien avec Mediance 13

CAF

Missions : uniquement allocataire avec des enfants à charge jusqu'à 20 ans ; accompagnement des familles ayant :

- Décès enfants
- Décès d'un des parents

Actions : permanence à Châteauneuf-les-Martigues les 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} mardis du mois au centre social, la CAF organise des permanences à Châteauneuf-les-Martigues afin de renforcer l'accessibilité de ses services auprès des publics concernés

Besoins : poursuivre le collectif des partenaires

CCAS

Missions principales :

L'équipe sociale intervient sur un large éventail de problématiques :

- Accès aux droits (CAF, MDPH, logement, santé...)
- Accompagnement social global
- Aide à l'accès ou au maintien dans le logement
- Prévention des expulsions et lutte contre le mal-logement
- Accompagnement au surendettement
- Soutien aux démarches administratives et numériques ("hors déclaration d'impôts")
- Prise en charge des personnes majeures vulnérables
- Accueil d'urgence et réponses immédiates
- Lutte contre le non-recours aux droits
- Renforcement du "lien social" par un accompagnement de proximité, adapté à chaque situation

Quelques chiffres : concernant l'accueil numérique :

- 409 rdv à la maison des aînés en 2024
- 480 rdv au CCAS en 2024

Le pôle social du CCAS est un service de proximité qui accueille, accompagne et oriente les habitants de la commune dans leurs démarches sociales et administratives.

Composition de l'équipe :

- 1 responsable de service, assistante sociale
- 3 travailleurs sociaux
- 1 agent d'accueil numérique accompagné
- 1 secrétaire sociale

Un travail social en réseau :

(Institutionnels, associatifs, médico-sociaux...)

- Une bonne identification par les habitants et les professionnels du territoire
- Une présence renforcée sur le terrain pour assurer le repérage et l'accompagnement au plus près des besoins

Besoins identifiés pour renforcer l'action sociale :

- Mise en place de numéros téléphone dédiés pour les travailleurs sociaux dans les grandes administrations (CAF, MSA, CPAM...)
- Développement des partenariats de proximité : partenaires supplémentaires présents sur le secteur
- Prise en compte des problèmes de mobilité : usagers peu mobiles ou zones peu desservies
- Meilleure mobilisation des acteurs autour des situations complexes

Service Loisirs-Jeunesse : Réunion d'informations et d'accompagnement pour l'utilisation de l'interface Concerto (toutes inscriptions)

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) joue un rôle central dans la facilitation de l'accès aux droits pour tous les habitants, en particulier les personnes en situation de vulnérabilité ou de précarité. Son action s'inscrit dans une politique publique visant à lutter contre l'exclusion, à réduire les inégalités et à garantir que chacun puisse bénéficier des aides et prestations auxquelles il a droit.

Principales missions du CCAS en matière d'accès au droit

Information, conseil et orientation

- Le CCAS accueille, informe et oriente les personnes sur leurs droits sociaux et les dispositifs d'aide existants (RSA, APA, APL, aides au logement, aides à la complémentaire santé, etc.)
- Il accompagne les usagers dans la constitution et le suivi de leurs dossiers administratifs, en lien avec les organismes compétents (CAF, conseil départemental, MDPH, préfecture...)

Lutte contre le non-recours

- Le CCAS met en place des actions pour repérer les publics en difficulté d'accès aux droits et lutter contre le non-recours, par des actions « aller-vers » et de communication auprès des administrés.
- Il analyse les difficultés dans l'accès au droit commun et adapte ses méthodes pour toucher les personnes les plus éloignées des dispositifs classiques.

Instruction des aides sociales légales et facultatives

- Le CCAS instruit les demandes d'aides sociales légales (RSA, APA, aides au logement, FSL, domiciliation pour les personnes sans domicile, etc.) et transmet les dossiers aux services compétents.
- Il peut également proposer des aides sociales facultatives (secours d'urgence, aides au paiement des factures, orientation vers le Secours Catholique et/ou vers le Secours Populaire, etc.), en complément des aides légales, selon les besoins des personnes.

Accompagnement vers un « habiter mieux »

- Lutte contre l'habitat indigne : le CCAS en lien avec la plateforme Signal-logement et les partenaires institutionnels et associatifs accompagne propriétaires et locataires dans le traitement des problématiques liées à la qualité de l'habitat
- Prévention des expulsions locatives : le CCAS en lien avec les services de la Préfecture accompagne les ménages en situation de fragilité à la résorption de leurs dettes locatives par une meilleure connaissance des aides auxquelles ils peuvent avoir droit, un accompagnement au budget et une orientation vers des dispositifs adaptés.

Domiciliation

-Le CCAS assure la domiciliation administrative à toute personne privée de domicile personnel, en habitat mobile ou précaire, de disposer d'une adresse administrative lui permettant de recevoir et de consulter son courrier de façon constante, et d'accéder à de nombreux droits sociaux.

Travail partenarial et proximité

- Le CCAS travaille en réseau avec de nombreux partenaires institutionnels et associatifs pour orienter au mieux chaque personne vers les dispositifs adaptés à sa situation.
- Il participe à l'animation de la vie sociale locale (actions de prévention et de sensibilisation, soutien aux seniors, accompagnement des personnes en situation de handicap, actions visant à favoriser le lien social intergénérationnel etc.).

**Permanences des partenaires dans l'accès aux droits**

- Permanences mensuelles de la Maison Départementale de la solidarité
- Permanences bimensuelles de l'association UFC-Que Choisir
- Rencontres mensuelles avec le Secours Populaire et le Secours Catholique pour l'accompagnement des publics fragilisés.

Principales actions du CCAS en matière de numérique**Le CCAS effectue un accueil et un accompagnement au numérique de tous les administrés.**

- accueil et traitement des demandes au CCAS
- Permanences d'un conseiller numérique France Services dans les locaux du CCAS pour permettre l'accompagnement vers l'autonomie numérique

Partenariat avec des acteurs locaux pour l'accompagnement au numérique des publics

Partenariat avec le Secours Catholique qui reçoit dans ses locaux des bénéficiaires sur orientation du CCAS

Mise en place d'ateliers et forums

- Ateliers smartphone seniors en septembre 2024 2x4h
- Ateliers numériques tout public en octobre 2024 2x4h
- Ateliers numériques avril 2025 10x2h
- Conférence de sensibilisation à la cybersécurité avec la gendarmerie le 29/04/2025
- Forum sur le numérique le 5/02/2025

CARRY LE ROUET	2010	%	2015	%	2021	%
Esemble	4 188	100	4 277	100	4 322	100
Résidence principales	2 971	70,9	2 819	65,9	2 781	64,3
Résidences secondaires et logements occasionnels	1 018	24,3	1 242	29	1 075	24,9
Logements vacants	200	4,8	216	5,1	466	10,8
Maisons	2 303	55	2 353	55	2384	55,2
Appartements	1 479	35,3	1 544	36,1	1 647	38,1

CHATEAUNEUF	2010	%	2015	%	2021	%
Esemble	5 021	100	6 454	100	7 663	100
Résidence principales	4 773	95,1	6 231	96,6	7300	95,3
Résidences secondaires et logements occasionnels	31	0,6	36	0,6	74	1
Logements vacants	213	4,2	183	2,8	289	3,8
Maisons	3 502	69,7	3 966	61,4	4 407	57,5
Appartements	1 399	27,9	2 412	37,4	3 080	40,2

Source INSEE LOG T2 2021

ENSUES LA REDONNE	2010	%	2015	%	2021	%
Esemble	2 496	100	2 704	100	2 975	100
Résidence principales	2 015	80,7	2 178	80,5	2 473	83,1
Résidences secondaires et logements occasionnels	35,3	14,1	414	15,3	360	12,1
Logements vacants	128	5,1	113	4,2	142	4,8
Maisons	2 175	87,1	2 274	84,1	2 444	82,1
Appartements	276	11,1	406	15	521	17,5

SAUSSET LES PINS	2010	%	2015	%	2021	%
Esemble	5 112	100	5 240	100	5 418	100
Résidence principales	3 583	70,1	3 715	70,9	3 820	70,5
Résidences secondaires et logements occasionnels	1 286	25,2	1 281	24,4	1 377	25,4
Logements vacants	243	4,7	244	4,7	221	4,1
Maisons	2 861	56	2 933	56	2 981	55
Appartements	2 218	43,4	2 282	43,5	2 429	44,8

LE ROVE	2010	%	2015	%	2021	%
Esemble	1 956	100	2 222	100	2 507	100
Résidence principales	1 713	87,6	1 958	88,1	2 179	86,9
Résidences secondaires et logements occasionnels	179	9,1	149	6,7	201	8
Logements vacants	64	3,3	115	5,2	127	5,1
Maisons	1 720	88	1 759	79,2	1 938	77,3
Appartements	224	11,5	448	20,2	563	22,5

VII. 2 : Résidence principale selon le nombre de pièces

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le 11/12/2025

ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE



CARRY LE ROUET						
Nombre de pièces	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	2 971	100	2 819	100	2 781	100
1 pièce	125	4,2	129	4,6	119	4,3
2 pièces	413	13,9	383	13,6	343	12,3
3 pièces	673	22,7	686	24,3	553	19,9
4 pièces	748	25,2	644	22,9	691	24,8
5 pièces et plus	1 012	34,1	977	34,6	1 076	38,7
CHATEAUNEUF LES MARTIGUES						
Nombre de pièces	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	4 778	100	6 231	100	7 300	100
1 pièce	87	1,8	144	2,3	96	1,3
2 pièces	455	9,5	776	12,4	980	13,4
3 pièces	1 037	21,7	1 592	25,5	1 978	27,1
4 pièces	1 867	39,1	2 173	34,9	2 517	34,5
5 pièces et plus	1 332	27,9	1 546	24,8	1 729	23,7
ENSUES LA REDONNE						
Nombre de pièces	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	2 015	100	2 178	100	2 473	100
1 pièce	42	2,1	43	2	26	1
2 pièces	183	9,1	213	9,8	239	9,7
3 pièces	396	19,6	467	21,4	526	21,3
4 pièces	647	32,1	696	32	725	29,3
5 pièces et plus	747	37,1	759	34,8	957	38,7
SAUSSET LES PINS						
Nombre de pièces	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	3 583	100	3 715	100	3 820	100
1 pièce	352	9,8	328	8,8	297	7,8
2 pièces	542	15,1	594	16	600	15,7
3 pièces	717	20	813	21,9	817	21,4
4 pièces	971	27,1	1 001	26,9	970	25,4
5 pièces et plus	1 000	27,9	979	26,3	1 137	29,8
LE ROVE						
Nombre de pièces	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	1 713	100	1 958	100	2 179	100
1 pièce	19	1,1	32	1,6	29	1,3
2 pièces	171	10	207	10,6	259	11,9
3 pièces	408	23,8	545	27,8	592	27,2
4 pièces	633	36,9	675	34,5	745	34,2
5 pièces et plus	482	28,1	499	25,5	554	25,4

Source INSEE LOG T3 2021

VII. 3 : Résidences principales selon le statut d'occupation

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le 11/12/2025

ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE

Source INSEE LOG 2021



CARRY LE ROUET								
Statut d'occupation	2010		2015		2021			
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nombre de personnes	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)
Ensemble	2 971	100	2 819	100	2 781	100	5 708	16,4
Propriétaire	2 149	72,3	1 959	69,5	2 006	72,1	4 209	19,8
Locataire	676	22,8	725	25,7	664	23,9	1 259	6,6
dont d'un logement HLM loué	0	0	41	1,4	46	1,7	110	6,9
Logé gratuitement	146	4,9	135	4,8	111	4	240	13
CHATEAUNEUF LES MARTIGUES								
Statut d'occupation	2010		2015		2021			
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nombre de personnes	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)
Ensemble	4 778	100	6 231	100	7 300	100	17 600	13,9
Propriétaire	3 027	63,4	3 636	58,4	4 105	56,2	10 203	19
Locataire	1 576	33	2 485	39,9	2 982	40,8	6 943	6,8
dont d'un logement HLM loué	433	9,1	949	15,2	1 382	18,9	3 518	8,3
Logé gratuitement	175	3,7	110	1,8	213	2,9	454	13,8
ENSUES LA REDONNE								
Statut d'occupation	2010		2015		2021			
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nombre de personnes	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)
Ensemble	2 015	100	2 178	100	2 473	100	5 768	15,8
Propriétaire	1 544	76,7	1 645	75,5	1 846	74,6	4 512	19,2
Locataire	393	19,5	466	21,4	573	23,2	1 148	5,6
dont d'un logement HLM loué	0	0	17	0,8	131	5,3	265	3,7
Logé gratuitement	78	3,8	67	3,1	54	2,2	108	8,8
SAUSSET LES PINS								
Statut d'occupation	2010		2015		2021			
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nombre de personnes	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)
Ensemble	3 583	100	3 715	100	3 820	100	7 482	17,3
Propriétaire	2 451	68,4	2 559	68,9	2 675	70	5 410	21,2
Locataire	993	27,7	1 040	28	1 039	27,2	1 877	7,7
dont d'un logement HLM loué	106	3	164	4,4	256	6,7	522	9,5
Logé gratuitement	140	3,9	116	3,1	106	2,8	194	13,6
LE ROVE								
Statut d'occupation	2010		2015		2021			
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nombre de personnes	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)
Ensemble	1 713	100	1 958	100	2 179	100	5 117	17
Propriétaire	1 262	73,7	1 342	68,5	1 454	66,7	3 549	21,2
Locataire	360	21	537	27,4	644	29,6	1 399	7,5
dont d'un logement HLM loué	62	3,6	159	8,1	241	11	569	8,6
Logé gratuitement	91	5,3	79	4	80	3,7	169	14,9

VII. 4 : Résidences principales selon l'état de suroccupation
(hors studios occupés par une personne)

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le 11/12/2025

ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE

Berser
Levraut

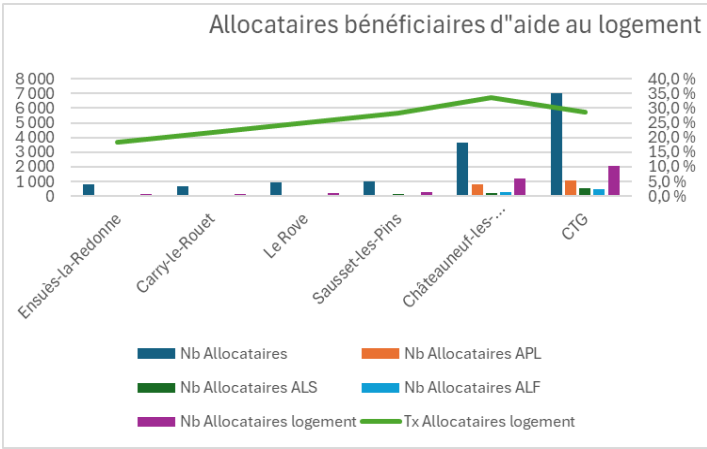
CARRY LE ROUET			
de suroccupa	2010	2015	2021
Suroccupé	3,5	5,6	5,2
Non suroccu	96,5	94,4	94,8
CHATEAUNEUF LES MARTIGUES			
de suroccupa	2010	2015	2021
Suroccupé	4	5	4,8
Non suroccu	96	95	95,2
ENSUES LA REDONNE			
de suroccupa	2010	2015	2021
Suroccupé	4,6	3,9	2,7
Non suroccu	95,4	96,1	97,3
SAUSSET LES PINS			
de suroccupa	2010	2015	2021
Suroccupé	6,7	7,3	3,8
Non suroccu	93,3	92,7	96,2
LE ROVE			
de suroccupa	2010	2015	2021
Suroccupé	4	5,5	3,7
Non suroccu	96	94,5	96,3

Source INSEE LOG T4 Bis 2021

En 2023, on note 1500 logements sociaux sur Châteauneuf les Martigues et 145 sur Ensues soit 1971 au total

VII. 7 : Logement – Structure familiale / bénéficiaires d'allocation logement

Commune	Nb Allocataires	Nb Allocataires APL	Nb Allocataires ALS	Nb Allocataires ALF	Nb Allocataires logement	Tx Allocataires logement
Ensues-la-Redonne	820	55	54	43	152	18,5 %
Carry-le-Rouet	667	18	85	42	145	21,7 %
Le Rove	916	102	56	71	229	25,0 %
Sausset-les-Pins	1 016	105	149	33	287	28,2 %
Châteauneuf-les-Martigues	3 630	769	201	248	1 218	33,6 %
CTG	7 049	1 049	545	437	2 031	28,8 %
BDR	472 576	90 579	89 359	38 174	218 112	46,2 %
FRANCE	13 179 055	2 629 213	2 161 709	733 119	5 524 041	41,9 %



CARRY LE ROUET:
46 logements sociaux.

Lutte contre l'habitat indigne: participation du CCAS à la Plateforme numérique "Histologe" dans le cadre de la lutte contre le mal logement. C'est un outil mis en œuvre depuis le 1er janvier 2022 par la Préfecture des Bouches du Rhône et le Conseil Départemental.

Sausset les pins:
LOGEMENT SNE, attributions des logements sociaux sur la commune BRS 26 logements attribués

146 logements sociaux.

Inscrit comme guichet enregistreur, le CCAS d'Ensues la Redonne instruit et enregistre les demandes de logement sur son territoire. Il participe aux différents niveaux de traitement de la demande de logement social en partant de l'entretien de départ avec le demandeur jusqu'à la CALEOL.

REPARTITION DES LLS PAR BAILLEUR	
bailleur	nb de logements
13 HABITAT	35
UNICIL	59
GRAND DELTA HABITAT	49
SOLIHA PROVENCE	3

LOGEMENT CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le 11/12/2025

Berser
Levrault

ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE

Les chiffres de Châteauneuf-les-Martigues :

Nombre de bailleurs	9
Nombre de demandes au CCAS	544
Nombre de demandes Châteauneuf-les-Martigues (SNE)	769
Nombre de demandes SNE (global)	5 758
Nombre d'appels téléphoniques au CCAS	1 952
Nombre de rendez-vous	485
Nombre de dossiers DALO	78

SOLHIA

Missions et publics:

accompagnement des propriétaires occupants et des propriétaires bailleurs à l'obtention de subventions dans le cadre de travaux :

- **Rénovation énergétique**
- **Adaptation**
- **Sortie dégradation**
- Au titre de l'ANAH (agence nationale de l'habitat est un établissement public placé sous la tutelle des ministères en charge de la cohésion des territoires et des relations avec la collectivité territoriale, de l'action et des comptes publics et du ministère de l'économie et des finances) cette subvention va de 35% à 50% du montant des travaux si on ajoute les autres subventions on peut atteindre 90 % du coût total des travaux
- Au titre du programme d'intérêt général

Cette accompagnement est pour les propriétaires qui ont des revenus modeste ou très modeste ou pour les propriétaires bailleurs

Actions:

permanences régulières 2 mardis/mois guichet unique (3 et 5 personnes) ;
accompagnement technique, administratif, financier pour les personnes demandant l'aide de Solhia

Besoins

- Informer les personnes,
- Se faire connaître

Quelques chiffres

53 dossiers travaux sur Châteauneuf-Les-Martigues :

Type de dossiers	Nombre
Adaptations	36
Rénovations énergétiques	10
Dossiers combinés (adaptations + rénovation énergétiques)	3
Dossiers sans suite	4
Total	53

Missions et publics:

personnes en situations d'handicap moteurs/perte de mobilité ; demandeurs de logements sociaux ; mise en relation de l'offre et de la demande ; conseiller et apporter une expertise pour des logements de qualité, inciter les bailleurs à construire des logements pour les personnes en situation d'handicap

Actions:

partenariats avec les collectivités, bailleurs, associations en faveur des PSH (personne en situation de handicap) et du logement social ; visite des chantiers pour faire un point sur les travaux pour voir si tous les plans sont respectés et vérifier que les travaux respectent bien le cahier des charges

Quelques chiffres : en 2024 :

Nombre de personnes reçues à l'espace accompagnement habitat-rep (Marseille)	92
Ménages relogés dans le 13	66
Conventions avec les bailleurs	20
Ménages inscrits sur le site	71
Personnes en fauteuil roulant qui demande la commune	27
Logements retravaillés pour le handicap	24
Opérations logements neufs et sociaux	10 %

MAISON DEPARTEMENTALE DE LA SOLIDARITE (MDS)**Missions et publics:**

accueil inconditionnel du public ; accès aux droits ; action de prévention et de protection de l'enfance et des personnes vulnérables ; accompagnement des bénéficiaires du RSA ; protection maternelle et infantile

Actions:

action collectives autour de la consommation d'énergie, travail resserré avec les bailleurs sociaux ; 5 travailleurs sociaux à la MDS de Marignane

Besoins

- Local CCAPEX (Commission de Coordination des Actions des Expulsions)
- Logement d'urgence
- Centre d'hébergement
- Opérateur pour les mesures ASELL

Quelques chiffres :

Nombre d'enquêtes « prévention des expulsions locatives »	92
Nombre de mesures d'accompagnement socio-éducatif lié au logement sollicitées	17
Nombre de dossiers DALO	8
Nombre de demandes FSL (Accès/Maintien)	38

Missions et publics:

Uniquement allocataire avec des enfants à charge jusqu'à 20 ans, deux offres de service avec l'accompagnement des personnes ayant des impayés de loyers (bailleurs privés) et assignation des familles par le service préfectoral.

Accompagnement des familles avec :

- Logement indécent
- Impayés de loyer
- Surpeuplement de logement
- DALO
- FSL

Actions :

- Permanence de la CAF au centre social
- Action individuelle des familles
- Pas d'action collective en cours liée au logement
- Aide à l'équipement de mobilier en cas de non décence du logement et/ou d'infestation de nuisible
- Positionne les familles sur les commissions solhia

Besoins:

Poursuivre le collectif des partenaires

CCAS

Missions et publics:

- Guichet enregistreur
- Demande de DALO
- Demande de logement
- Prévention des expulsions locatives
- Convocation commandement de payer
- Lutte contre l'habitat indigne
- Accompagnement dossier FSL
- Accueil d'urgence 115

Actions :

- Peu de logement mis à disposition pour la commune
- Augmentation des signalements du mal logement (poursuite du travail contre l'habitat indigne)
- Augmentation des prix des logements sociaux
- Peu de logement adaptés à certains handicaps

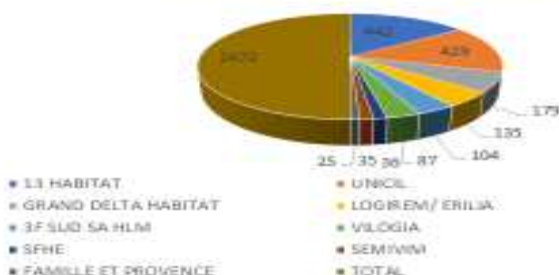
Besoins

- Manque ASELL
- Manque de logement d'urgence (115)

LES CHIFFRES

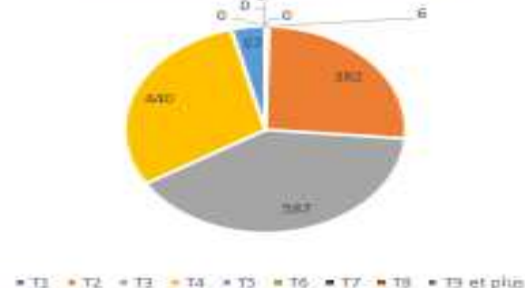
Intitulé de l'organisme	Nombre de logements 2023
13 HABITAT	442
UNICIL	429
GRAND DELTA HABITAT	179
LOGIREM/ERILIA	135
3F SUD SA HLM	104
VILOGIA	87
SPHE	36
SEMIVIM	35
FAMILLE ET PROVENCE	25
TOTAL	1472

Nombre de logements 2023



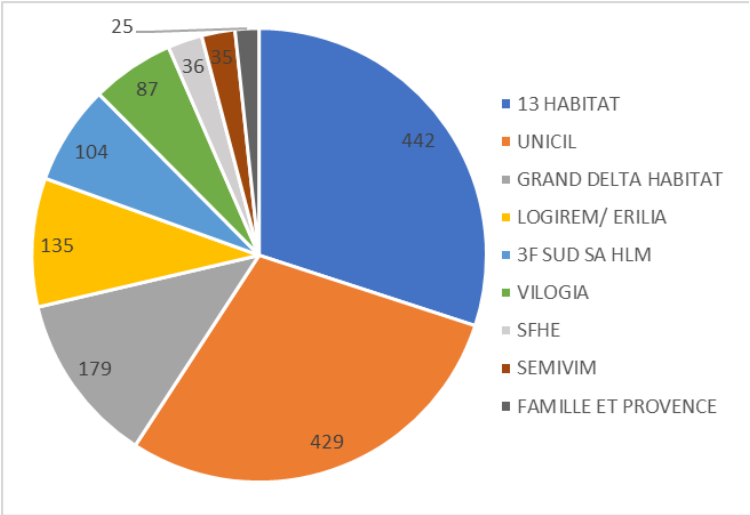
Type de logement	Nombre de logements 2023
T1	6
T2	382
T3	587
T4	440
T5	57
T6	0
T7	0
T8	0
T9 et plus	0

Nombre de logements 2023



CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES : 1 472 logements sociaux

Bailleurs	Nbes logements
13 Habitats	442
UNICIL	429
Grand Delta Habitat	179
Logirem/Erilia	135
3F SUD	104
Vilogia	87
SFHE	36
SEMIVIM	35
Famille et Provence	25



Données populationnelles globales CTG

Nombre
d'habitants

Châteauneuf- les- Martigues : 18 364 habitants
Sausset- les- Pins: 7 556 habitants
Carry –le- Rouet: 5 717 habitants
Ensues -la –Redonne: 5 796 habitants
Le Rove: 5 205 habitants

Densité de
population

Châteauneuf- les- Martigues : 573 hab/km²
Sausset- les- Pins: 630 habitants par km²
Carry –le- Rouet: 571 habitants par km²
Ensues -la –Redonne: 223 habitants par km²
Le Rove : 226 habitants par km²

Evolution des
naissances sur 5
ans

Châteauneuf- les- Martigues : -11.11%
Sausset- les- Pins: - 16.67%
Carry –le- Rouet: -21.81%
Ensues -la –Redonne: +18.52%
Le Rove : +4%

Evolution des
ménages

Châteauneuf- les- Martigues : +23% fam. Nbreuses et + 17.4 % fam mono
Sausset- les- Pins: -6.9% fam. Nbreuses et +1.2 % fam mono
Carry –le- Rouet: -1.5% fam. Nbreuses et +0.36 % fam mono
Ensues -la –Redonne: +21% fam. Nbreuses et –24.2 % fam mono
Le Rove : +1.17% fam. Nbreuses et + 3.82 % fam mono

Indice de
vieillessement*

Châteauneuf- les- Martigues : 64
Sausset- les- Pins: 229
Carry –le- Rouet: 91
Ensues -la –Redonne: 226
Le Rove : 96

**Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire. Plus l'indice est faible, plus le rapport est favorable aux jeunes, et plus il est élevé, plus le rapport est favorable aux personnes âgées*

Données populationnelles globales

Taux
d'activité

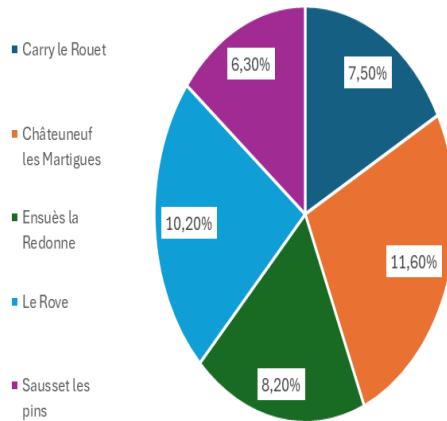
Taux d'activité des
familles sur cette
CTG: **67.05%**

Taux d'activité des
femmes sur cette
CTG: **46.4%**
en 2021
**(43.8% sur BDR et
46.8% en france)**

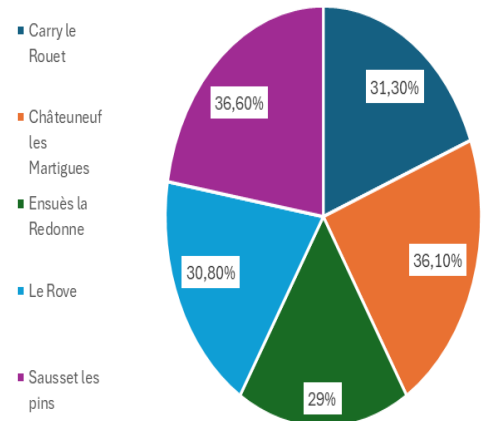
Allocataires
fragiles

Sur la CTG:
8.8%
de RSA (14.8%
sur BDR et 12.3 en
france) et
32.7% de
PA (33.6% sur BDR et
33.2 en france)

TAUX DE RSA EN 2023



TAUX PA EN 2023



RSA :revenu de solidarité active et PA: prime d'activité

Maintien et développement des offres d'accueil

Orientations stratégiques:

- **Parentalité:** Accompagner et soutenir les familles
- **Jeunesse:** Maintenir et soutenir les services enfance/jeunesse et développer une dynamique enfance/jeunesse
- **Handicap:** Favoriser l'inclusion des enfants et jeunes en situation de handicap et développer des actions de sensibilisation
- **Petite enfance:** Mise en place du SPPE

Accès aux droits et services pour tous

Orientations stratégiques:

- **Numérique:** Maintenir et favoriser l'accès au numérique pour tous
- **Accès aux droits:** Renforcer l'accompagnement social des publics
- **Logement:** Lutter contre le mal logement (Maintien /accès)

Communication et Dynamique réseau

Orientations stratégiques:

- Développer et/ou renforcer le réseau d'acteurs à travers une ou plusieurs thématiques de la CTG

CAPITAL STRATEGIQUE -

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le 11/12/2025

ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE



CAPITAL STRATEGIQUE DE LA CTG

1- La Trajectoire de Développement (données stats)

de naissances domiciliées à la baisse (-8.64%) et Démographie vieillissante

Taux de familles à bas revenus sur la CTG est de 8,95% et disparité des taux de pauvreté de 6 à 12% et +5.6% de familles monoparentales/ 33% des familles sont dépendantes à 50% aux PF de la CAF et 28% d'allocataires bénéficient d'allocation logement

64,9% taux de couverture global CTG en accueil petite enfance ([Châteauneuf Martigues](#) 37.1%)

AEEH

2- Les Atouts

Des projets, des infrastructures, un cadre de vie favorable

Une offre petite enfance diversifiée

Un RPE sur Châteauneuf Les Martigues

Une volonté politique

Un environnement attractif

Un Centre Social avec un espace parents /enfants et des actions parentalité

Equipe sportive et culturelle / 1 CMJ et 1 club ado

Création et maintien de poste de référent Handicap sur les communes

Un réseau parentalité à Châteauneuf Martigues/

3- L'envie de changement

- Prendre en compte les nouvelles pratiques (numérique, réseaux sociaux) qui mettent à mal la relation parents/enfants. Sensibiliser au harcèlement scolaire, aux différentes formes de Handicap et lutter contre l'isolement des professionnels et des familles liées à la situation de handicap
- Améliorer la qualité d'accueil du jeune enfant/favoriser l'emploi des femmes
- Contribuer à la lutte contre le non-recours aux droits, la fracture numérique (inégalité d'accès) et l'illectronisme (maîtrise)
- Adapter l'offre au public pré-ado/adolescents difficile à capter/ Maintenir et attirer une population jeune

4- Les Leviers ou freins

De nouvelles familles en arrivée (nouvelles constructions sur Le Rove/ Châteauneuf) = développement de services et équipements adaptés ?
Etablissements scolaires (quel lien ?)
1 diagnostic Handicap

MOBILITÉ : le coût élevé des transports en commun, la fréquence basse des passages de bus, les cartes de bus scolaire qui cessent d'être valide en période estivale

Recul relatif des jeunes de 15/29 ans sur les communes du bord de mer

Optimiser l'accès aux droits pour tous en renforçant le maillage territorial et la communication /Favoriser l'intégration sociale des ménages, dans leur environnement, l'animation sociale, sportive et culturelle

ANNEXE 2 – LISTE DES EQUIPEMENTS ET SERVICES COLLECTIVITE LOCALE COMPETENTE

NOM DE LA COLLECTIVITE LOCALE	
MAIRIE D'ENSUES-LA-REDONNE	
Nom de la structure	Adresse
Etablissements d'accueil du Jeune Enfant - EAJE PSU	
Crèche Les Choupis	Chemin des rompides, 13820 Ensues-la-Redonne
EAJE - Micro-crèche Paje	
Maison d'assistants maternels	
Service d'accueil au domicile des parents	
Relais Petite Enfance	
Structures mettant en place des dispositifs passerelles	
Lieu d'accueil Enfant Parent	
Maison des parents/Maison des 1000 premiers jours	
Actions de soutien à la parentalité	



Alsh périscolaire/ Alsh extrascolaire	
ALSH CROCS VACANCES	Chemin du stade, 13820 Ensues-la-Redonne
ALSH MPT	56 avenue Frédéric Mistral, 13820 Ensues-la-Redonne
Accueil de jeunes	
Contrat Local d'accompagnement à la scolarité	
Centres sociaux/espace de vie sociale	
Autres :	

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le 11/12/2025



ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le 11/12/2025



ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE

PLAN D'ACTION: CTG CHATEAUNEUF/COTE BLEUE

ENJEUX	ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ACTIONS	PILOTE	PORTEURS	ACTIONS CTG EN REFLEXION	FA	2026	2027	2028	2029	2030
ENJEU 1 Maintien et /ou développement des offres d'accueil et de services aux familles	Parentalité: Accompagner et soutenir les familles	Développer l'offre aux familles	Action 1 : Développer des rencontres entre parents et professionnels sur différentes thématiques - accompagnement parent rentrée P. Section mater (Carry) - café parents (Carry) - café parents avec les écoles (Château) - rencontres parents crèche + école (Sausset) -Assurer la continuité éducative	Sausset	TERRITOIRE CTG			x	x	x	x	x
			Action 2 : Soutenir l'offre d'accueil individuelle assistantes maternelles	Carry	Territoire CTG			x	x	x	x	x
			Action 3 : Former des jeunes en Bafa et / ou Bafd afin de soutenir l'accès à la formation et l'emploi et permettre le maintien des offres d'accueil en ACM (périscolaire et extrascolaire)	Ensuès	Ensuès			x	x	x	x	x
			Action 4 : Développer des actions avec et pour les familles pour favoriser la relation enfants-ados-parents et lutter contre l'isolement - rencontre familles, intergénérationnelle, utilisation logiciel, temps d'échanges, (Ensuès) + Sausset - info collective nveaux hbts (Le Rove)	Ensuès	TERRITOIRE CTG			x	x	x	x	x
	Jeunesse: Maintenir et soutenir les services enfance / jeunesse et développer une dynamique enfance / jeunesse	Développer la participation citoyenne des enfants et des jeunes	Action 5 : Poursuite ou création CMJ / CME poursuite du CMJ (Ensuès) - poursuite CME (Sausset) - création CME (Le Rove)	Ensuès	Chateauneuf Sausset le Rove Ensues			x	x	x	x	x
			Action 6 : Evènementiel Enfance & Jeunesse - festival film de poche + expo dessin + sensibilisation handicap / Droits des enfants (Carry) - festival du livre jeunesse (Sausset) - festival du jeu + Halloween (Ensuès) - devoir de mémoire (Carry)	Carry	Carry Sausset Ensues Châteauneuf			x	x	x	x	x
			Action 7 : Développement de l'Espace Jeunes - augmenter le nb de place + fidéliser les jeunes (Château)	chateauneuf	chateauneuf			X	X	X	X	X
			Action 8 : Création d'une Ludothèque / Développement espace de jeux	chateauneuf	chateauneuf Sausset			x	x	x	x	x
			Action 9 : Création d'un centre ados (bâtiment)	Ensuès	Ensues							x
		Veiller à la diversification de l'offre enfance jeunesse	Action 10 : Développer une offre édicative et culturelle en temps périscolaire en direction des accueils du matin et du soir pour un public âgé de 3 - 12 ans.	Châteauneuf	Châteaunenuf							
			Action 11 : Création d'un accueil jeune	Ensuès	Ensues							x
			Action 12: L'accès aux loisirs pour pour tous	Sausset	Ensuès			X	X	X	X	X
			Action 13 : Création d'un ACM enfants à partir de 3 ans, le mercredi	Le Rove	Le Rove				x	x	x	x
	Handicap: Favoriser l'inclusion des enfants et jeunes en situation de handicap et développer des actions de sensibilistaion	Améliorer la lisibilité de l'offre tout public	Action 14 : Sensilisation au handicap et Création de fiches outils: Référent handicap sur Carry, Journée institutionnelle autour du handicap	Carry	Sausset Carry Chateauneuf			X	X	X	X	X
			Action 18 : création et animation d'un groupe HANDICAP	Sausset	Carry Chateauneuf Ensuès			X	X	X	X	X
		Améliorer la qualité de service Petite Enfance	Action 16: Fiche action SPPE / CAF / Communication, Recensement des besoins, création du plan pluriannuel et soutien des structures	Territoire CTG	Territoire CTG			x	x	x	x	x
			Action 17 Renforcer le lien parent professionnel à travers des actions communes	Sausset	Carry			x	x	x	x	x
			Action 18 : Réseau parentalité à l'échelle de la CTG : structuration et extension	Chateauneuf	Territoire CTG			x	x	x	x	x
			Action 19 : Rénovation des crèches dans le cadre du référentiel bâtiminaire	Châteauneuf	Territoire CTG			x	x	x	x	x
	Numérique: Maintenir et favoriser l'accès au numérique pour tous	Promouvoir faciliter l'accès au numérique et lutter contre l'exclusion	Action 20: Création d'une borne libre accès dans l'espace jeunes	Châteauneuf	Châteauneuf					x	x	x
			Action 21 : Renforcement de la lutte contre l'inclusion numérique des publics fragiles par le développement d'un poste de travailleur social au service numérique	Châteauneuf	Châteauneuf Carry			x	x	x	x	x

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le 11/12/2025



ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE

ENJEU 2 Accès aux droits et services pour tous	Accès au numérique pour tous	Lutter contre le non recours aux droits par le numérique	Action 22 : Maintien accompagnement de tout public dans l'accès au droit et au numérique - permanence numérique (Ensuès, Carry) - accompagner les familles pour inscription pour les rendre autonomes (Chateauneuf, Carry)	Carry	Sausset Ensuès Carry			x	x	x	x	x
	Accès aux droits: Renforcer l'accompagnement social des publics	Développer le lien social	Action 23 : Développer le lien social et accès aux loisirs et à la culture et comprendre les services publics - numérique en familles, bulletin d'info trimestriel CCAS, temps forts liés à l'intergénérationnel (Carry) - réunion d'informations avec les familles sur le fonctionnement des structures + utilisation espace numérique citoyen (Ensuès)	Carry	Châteauneuf Carry Ensuès			x	x	x	x	x
	Logement: Lutter contre le mal logement (Maintien/accès)	Favoriser la compréhension et l'information des dispositifs	Action 24 : Cycle d'information logement pour les professionnels (DALO/ expulsion/ commissions d'attribution) Favoriser la compréhension et l'info des dispositifs pour tout public, mise en place convention CAF / Commune sur le mal logement (Carry) pilotee par Chateauneuf les Martigues <u>Chateauneuf les Martigues</u> : REFLEXION sur la mise en place des conventions protocole LHI dont le pilote est la commune et en lien avec la DDTM (les partenaires dont la caf seront associés / signataires) et la convention pour la lutte contre l'habitat non décent entre la commune et la caf <u>Action 24-1 : Carry le Rouet</u> : REFLEXION sur la mise en place des conventions protocole LHI dont le pilote est la commune et en lien avec la DDTM (les partenaires dont la caf seront associés / signataires) et la convention pour la lutte contre l'habitat non décent entre la commune et la caf <u>Action 24-2- SAUSSET LES PINS</u> ;REFLEXION sur la mise en place des conventions protocole LHI dont le pilote est la commune et en lien avec la DDTM (les partenaires dont la caf seront associés / signataires) et la convention pour la lutte contre l'habitat non décent entre la commune et la caf <u>Action 24-3- ENSUES LA REDONNE</u> : REFLEXION sur la mise en place des conventions protocole LHI dont le pilote est la commune et en lien avec la DDTM (les partenaires dont la caf seront associés / signataires) et la convention pour la lutte contre l'habitat non décent entre la commune et la caf <u>Action 24-4- Le ROVE</u> ; REFLEXION sur la mise en place des conventions protocole LHI dont le pilote est la commune et en lien avec la DDTM (les partenaires dont la caf seront associés / signataires) et la convention pour la lutte contre l'habitat non décent entre la commune et la caf	Châteauneuf les Martigues -Carry le Rouet -Sausset les pins -Ensues La redonne - Le Rove	Territoire CTG			x x x x x	x x x x x	x x x x x	x	x
ENJEU 3 Communication et dynamique de réseau	Développer et/ou renforcer le réseau d'acteurs à travers une ou plusieurs thématiques de la CTG	Renforcer le réseau	Action 25: Journée des partenaires Organiser une rencontre annuelle	Territoire CTG	Territoire CTG			x	x	x	x	x
			Action 26 : Mise en réseau des directrices de crèche	Sausset	TERRITOIRE CTG			x	x	x	x	x
		Soutenir les professionnels et améliorer la réponse aux familles	Action 27: Groupes de travail entre techniciens autour de situations complexes liées au handicap afin d'apporter des réponses aux familles	Châteauneuf	Territoire CTG			x	x	x	x	x
		Informier et sensibiliser les communes	Action 28: - Protocole EHI (Eradication de l'habitat indigne)Information sur les appels à projet de la CAF	UD CCAS CAF CMDT et conseiller technique CAF	Territoire CTG	x						

Annexe 4 - MODALITES DE PILOTAGE STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL - SUIVI de la CTG Châteauneuf-Les-Martigues-Côte bleue

Ces instances de pilotage de la CTG s'appuient sur :

- un comité de pilotage, chargé de l'impulsion et de la prise de décision, mais aussi garant du suivi du plan d'action découlant du diagnostic partagé ; il est composé de des principaux acteurs décideurs et financeurs représentés à un niveau politique et stratégique.
- Ce comité se réunit à minima une fois par an ;
- Des commissions de travail, structurées par thématique ou par territoire autour des principaux objectifs prioritaires du plan d'action ; leur rôle est de développer une expertise thématique et de garantir la planification des actions dans les domaines sectoriels qui les concernent. Elles sont composées des représentants des acteurs locaux et les opérateurs à un niveau technique et engageant une forte expertise.

Mis au service des projets de territoire, les chargés de coopération sont, par leur capacité à mobiliser les expertises et les ressources, de véritables leviers d'aide à la décision des élus et des acteurs du territoire. Ils sont mobilisés notamment au titre du SPPE sur différents aspects :

- l'aide à la décision notamment dans une perspective de transfert ou de prise de compétences des communes ou des intercommunalités sur les champs qui intéressent le déploiement des services sur le territoire ;
- l'animation et la mise en synergie d'un réseau d'acteurs et de soutien aux initiatives des habitants ;
- la mobilisation des dispositifs et ressources mobilisables et en particulier les communautés professionnelles agissant en matière de qualité des équipements et services ;
- la conduite des démarches de diagnostic et d'évaluation.

Véritable stratégie pour animer et faire vivre le projet du territoire, la mobilisation des fonctions de coopération est coconstruite par les signataires de la CTG. Les chargés de coopération sont pleinement mobilisés sur le suivi de la CTG. Ils font le lien entre le Copil CTG et les différentes instances thématiques.



Les modalités de pilotage et d'évaluation



Comité de pilotage

- Suivre l'avancée de la convention et valider les ajustements
- Veiller à sa mise en œuvre progressive et son actualisation régulière
- S'assurer du suivi de la démarche évaluative tout au long du déroulement.
- Veiller à la bonne articulation entre la CTG et les autres politiques et dispositifs mis en œuvre sur le territoire en lien avec le SDSF
- Se réunit à minima 1 fois par an

- Représentants politiques et stratégiques (signataires) (décideurs et financeurs)

Comité technique

- Suivre l'état d'avancement du plan d'actions et proposer les ajustements nécessaires
- Veiller aux moyens financiers et techniques mobilisés
- Valider les éléments: résultats, facteurs de réussite, difficultés et perspectives à présenter au Comité de pilotage
- Contribuer et garantir la mise en place de la démarche évaluative
- Se réunit 1 à 2 fois par an

- Représentants stratégiques (signataires)

Groupe projet Instance de coopération opérationnelle

- Assurer le pilotage opérationnel, le suivi des réalisations, l'animation et la communication des actions
- Participer à la coordination entre les acteurs
- Animer les dynamiques territoriales et/ou partenariales en appui et en ingénierie
- Organiser les réunions du Comité de Pilotage et du Comité Technique, notamment en préparant les supports nécessaires
- Piloter le diagnostic et l'évaluation
- Réaliser le rapport d'activités annuel
- Se réunit 1 fois tous les mois en moyenne avec la CAF
- Rencontre CDC bimensuelle

- Représentants opérationnels (Chargé de coopération, personnes ressources CTG, Chargé de mission Caf)

Commissions de travail

- Développer une expertise thématique
- Garantir la planification des actions et des moyens à mettre en œuvre
- A structurer autour des objectifs prioritaires du plan d'actions

- Représentants: acteurs locaux, institutionnels, opérateurs, gestionnaires de services



Les missions confiées aux chargés de coopération CTG

Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le 11/12/2025
ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE



Mettre en œuvre les politiques familiales et sociales

- Animation et suivi des décisions du Copil
- Suivi de la programmation du plan d'actions
- Mobilisation des expertises spécifiques
- Evaluation en continu des actions et la démarche projet

Animer la mise en réseau des acteurs

- Information et régulation entre les chargés de coopération du territoire – réalisation de supports communs
- Action d'information et de sensibilisation en direction des partenaires institutionnels et territoriaux

Mettre en adéquation l'offre d'accueil aux besoins des familles

- Préparation et conduite du diagnostic partagé
- Veille sur le fonctionnement des groupes de travail
- Conception et diffusion d'outils de suivi, d'échanges et d'informations entre les commissions de travail, et les instances de pilotage CTG

Organiser et animer la relation avec la population

- Développement de dispositifs permettant d'animer une concertation et une participation avec le public
- Mise en relation des initiatives citoyennes
- Conception de supports de communication



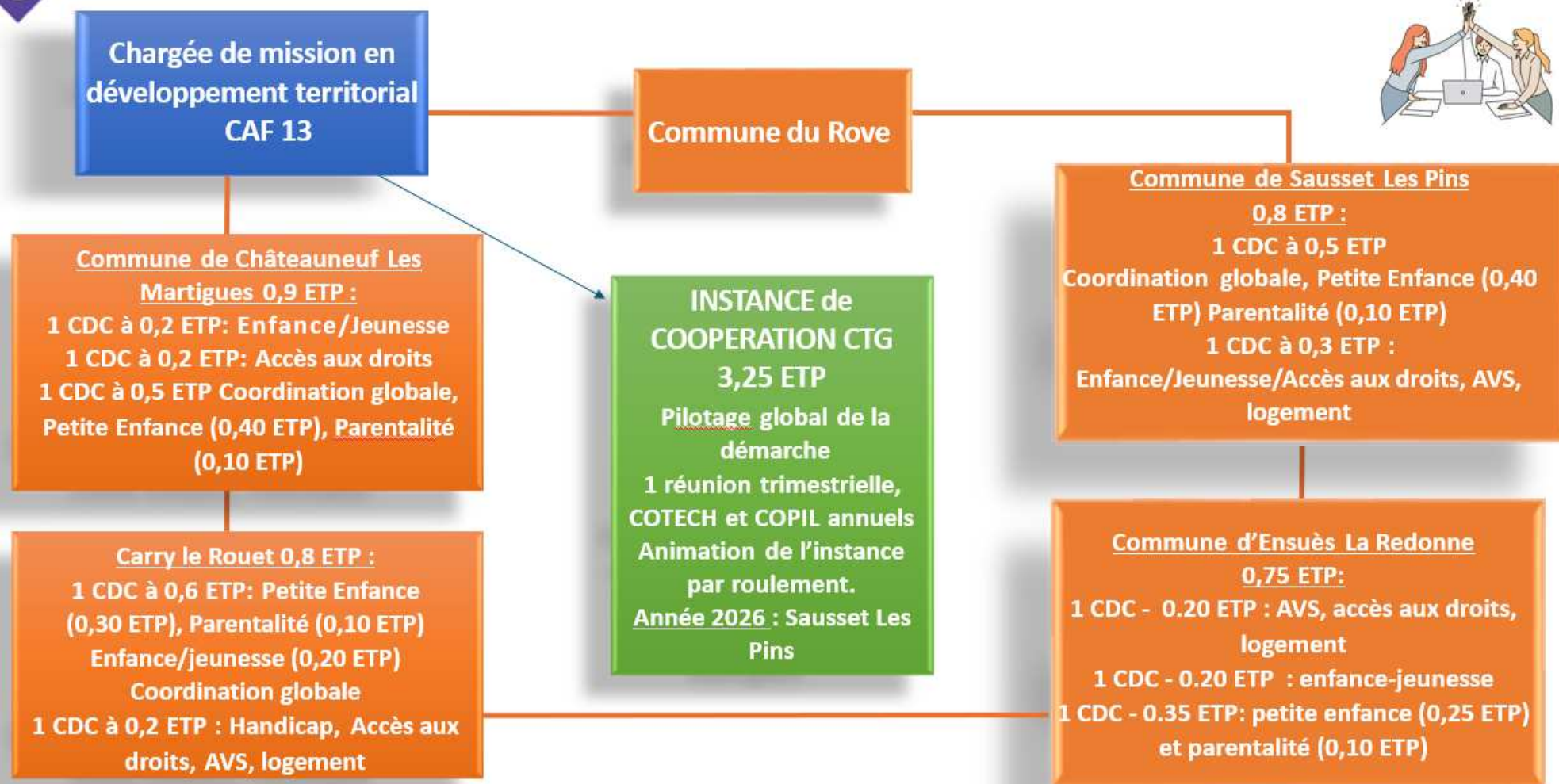
Le schéma de coopération de la CTG 2026/2030

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le 11/12/2025

ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE



3.25 ETP Chargés de coopération (CDC) CTG cofinancés par la Caf

L'affectation thématique de chaque CDC sera à préciser selon la ventilation de déclaration d'activités du portail *partenaires CAF (AFAS)*:

1. Petite enfance/inclusion
2. Enfance/Jeunesse
3. Parentalité
4. Accès aux droits, animation de la vie sociale, numérique, interventions sociales, logement

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le 11/12/2025

Berger
Levisait

ID : 013-211300330-20251210-2025_56_CM-DE



CONVENTION
TERRITORIALE
G L O B A L E

Châteauneuf les Martigues Côte bleue

2026
2030



Entre :

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Représentée par Madame Maley UPRAVAN, Présidente du Conseil d'Administration,
Représentée par, Monsieur Yves FASANARO, Directeur Général
Dûment autorisés à signer la présente convention ;

Ci-après dénommée
«La Caf»

Et

LA COMMUNE DE CARRY-LE-ROUET

Représentée par son Maire, Monsieur René-Francis CARPENTIER
Dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son Conseil Municipal;

Et

LA COMMUNE DE CHÂTEAUNEUF-LES-MARTIGUES

Représentée par son Maire, Monsieur Roland MOUREN
Dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son Conseil Municipal;

Et

LA COMMUNE DE ENSUES-LA-REDONNE

Représentée par son Maire, Monsieur Michel ILLAC
Dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son Conseil Municipal;

Et

LA COMMUNE DU ROVE

Représentée par son Maire, Monsieur Paul SABATINO
Dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son Conseil Municipal ;

Et

LA COMMUNE DE SAUSSET LES PINS

Représentée par son Maire, Monsieur Maxime MARCHAND
Dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son Conseil Municipal ;
Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Vu les articles L. 263-1, L. 223-1 et L. 227-1 à 3 du Code de la sécurité sociale ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 3 octobre 2001 relatif à l'Action sociale des Caisses d'allocations familiales (Caf) ;

Vu la loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi ;

Vu le décret n°2021-1644 du 14 décembre 2021 relatif à la gouvernance des services aux familles et au métier d'assistant maternel ;

Vu le décret n° 2025-253 du 20 mars 2025 relatif au schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant prévu à l'article L. 214-1-3 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu la Convention d'objectifs et de gestion (Cog) arrêtée entre l'Etat et la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) ;

Vu la délibération du Conseil d'administration de la Caf des Bouches-Du-Rhône en date du 16 décembre 2024 concernant la stratégie pluriannuelle de renouvellement des Ctg ;

Vu la circulaire n°2025-145 du 3 juillet 2025 de la Cnaf ;

Vu les délibérations des Conseils Municipaux des communes de Carry-Le-Rouet, Châteauneuf-Les-Martigues, Ensues-La-Redonne, Le Rove, et Sausset-Les-Pins, figurant en annexe 5 de la présente convention ;

Préambule

Les Caf sont nées de la volonté d'apporter une aide à toutes les familles, dans leur diversité. Qu'il prenne la forme de prestations monétaires ou d'aides permettant de développer des services, l'investissement des Caf témoigne d'un engagement de la collectivité, dans une visée universelle, pour accompagner le développement de chaque personne, dès sa naissance, par une présence et un soutien dans son parcours de vie, accentuant, s'il le faut, son aide lorsque la famille est dans la difficulté.

La branche Famille est ainsi présente auprès de chacun tout au long de la vie, auprès de chaque parent, femme ou homme, en fonction de sa situation, en équité : conciliation vie familiale/vie professionnelle, accueil des enfants et des jeunes, lutte contre la pauvreté sont les domaines prioritaires de l'intervention des Caf, qui prend la forme d'une offre globale de service.

Dédiée initialement à la famille, la Branche s'est vue progressivement confier des missions pour le compte de l'Etat et des départements, qui représentent une part importante de son activité.

Les missions emblématiques de la branche Famille sont fondatrices de son cœur de métier :

- développer des services attentionnés tout au long des parcours de vie de chacun ;
- garantir un accès efficace au juste droit en améliorant le modèle de délivrance des prestations ;
- mobiliser les leviers de performance et accompagner les transformations, grâce à une organisation territorialisée, départementale, solidaire et au plus proche des partenaires locaux.

Ces missions passent par les objectifs suivants :

- > Répondre aux besoins d'accueil diversifiés des jeunes enfants et de leurs familles dans le cadre du service public de la petite enfance ;
- > Réduire les inégalités d'accès des enfants et adolescents aux activités péri et extrascolaires pour favoriser la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle et l'épanouissement des enfants ;
- > Favoriser l'autonomie et l'accès aux droits des adolescents et des jeunes adultes ;
- > Soutenir les parents, en couple, seuls ou séparés, dans l'exercice de leur parentalité, de la naissance à l'adolescence ;
- > Favoriser l'accès et le maintien dans le logement notamment des allocataires les plus fragiles ;
- > Renforcer la solidarité par le soutien aux politiques d'insertion, d'autonomie et de handicap, en lien avec les partenaires ;
- > Sécuriser et accompagner les habitants allocataires dans une relation de confiance centrée sur l'accès aux droits et aux services ;
- > Renforcer les coopérations avec les partenaires locaux.

Pour accompagner le développement de celles-ci, les Caf collaborent depuis l'origine avec leurs partenaires de terrain, au premier rang desquels les collectivités locales. Les communes et leur regroupement sont en effet particulièrement investies dans le champ des politiques familiales et sociales, au titre de leur clause de compétence générale leur permettant de répondre aux besoins du quotidien des citoyens.

Les territoires se caractérisent par une grande diversité de situations d'habitants, et par de nombreuses évolutions qui modifient profondément la vie des familles. Leurs attentes évoluent, et la réponse à celles-ci passe par la volonté des acteurs locaux. A ce titre, la Caf entend poursuivre son soutien aux collectivités locales qui s'engagent dans un projet de territoire qui leur est destiné.

Dans ce cadre, la Convention territoriale globale (Ctg) est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté.

Véritable démarche d'investissement social et territorial, la Ctg favorise ainsi le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs.

La Ctg peut couvrir, en fonction des résultats du diagnostic, les domaines d'intervention suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et aux services, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap, accompagnement social.

Elle s'appuie sur les documents de diagnostic et de programmation que constituent les différents schémas départementaux : schéma départemental des services aux familles, schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public, stratégie de lutte contre la pauvreté...

Son plan d'action s'inscrit en cohérence avec les orientations du schéma départemental des services aux familles, animé par le Comité Départemental des Services aux familles, dont la Caf assure le secrétariat général. Ce comité est présidé par le préfet de département et ses Vice-Présidences sont assurées par le président du Conseil Départemental ou un conseiller départemental, un maire ou président d'établissement public de coopération intercommunale du département, et le Président du conseil d'administration de la (CAF) ou un administrateur de ce conseil d'administration désigné par celui-ci.

La collectivité locale peut ainsi s'appuyer sur la CTG pour formaliser ses engagements d'autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant. Le volet petite enfance et parentalité de la CTG répond aux attendus du schéma d'Autorité Organisatrice et dispense la collectivité signataire de la CTG de réaliser un schéma dès lors que son contenu est ajusté aux attendus définis dans le cadre du décret n° 2025-253 du 20 mars 2025.

La CTG s'appuie également sur une concertation des partenaires et des usagers.

En mutualisant la connaissance des besoins des allocataires et de leur situation, les analyses partagées à l'échelon départemental permettent de situer le territoire de la façon suivante :

Le territoire Châteauneuf les Martigues/Côte Bleue regroupe les communes de Carry-le-Rouet, Sausset-les-Pins, Ensues-la-Redonne, Le Rove et Châteauneuf-les-Martigues, sur 102 km² entre Méditerranée et Étang-de-Berre, et compte 42 638 habitants. La dynamique démographique est contrastée : progression très forte à Châteauneuf (+49 % en dix ans) et au Rove (+23 %), tandis que Carry et Sausset, communes littorales résidentielles, connaissent une stabilité associée à un vieillissement marqué. Le niveau socio-économique est globalement favorisé, avec un taux de pauvreté moyen de 8 % (contre 18 % dans les Bouches-du-Rhône), bien que Châteauneuf présente davantage de fragilités (12 % de pauvreté, 13,06 % de familles à bas revenus).

Les familles constituent la majorité des ménages, avec une hausse des familles monoparentales (+5,6 % depuis 2019), tout en restant en-dessous des moyennes départementale et nationale. L'offre petite enfance est structurée mais hétérogène : 7 EAJE, un Relais Petite Enfance, et 107 assistantes maternelles pour 356 enfants (ratio de 3,46 enfants par professionnelle). Le taux de couverture atteint 64,9 %, avec de forts écarts : 90,5 % à CarryLe Rouet contre 37,1 % à Châteauneuf Les Martigues, nécessitant un rééquilibrage de l'offre. Les services proposent un accompagnement qualitatif : psychologues, cafés-parents, ateliers, actions intergénérationnelles et accueil d'enfants en situation de handicap.

L'offre jeunesse s'appuie sur des accueils de loisirs, clubs ados, périscolaire, séjours, équipements socio-éducatifs et sportifs . Le territoire bénéficie de dynamiques citoyennes (ville UNICEF à Carry, projets solidaires, actions inclusion/handicap, festivals jeunesse).

L'accès aux prestations CAF est maîtrisé, avec une faible dépendance : 8,76 % de bénéficiaires du RSA (contre 14,8 % dans le département) et environ un tiers des allocataires percevant la prime d'activité. On compte 1 136 familles allocataires à bas revenus (8,95 % des ménages, contre 15,06 % dans les Bouches-du-Rhône). Les acteurs locaux mènent des actions d'accès aux droits, de prévention précoce et d'accompagnement des familles isolées, consolidant un territoire attractif et familial.

Les objectifs communs de développement et de coordination des actions concernent : l'accès aux droits et aux services, l'accueil des jeunes enfants, l'enfance et la jeunesse, l'inclusion des familles, l'aide à domicile des familles, le soutien à la parentalité, la médiation familiale, l'animation de la vie sociale, le logement, et l'accompagnement des familles en situation de vulnérabilités.

C'est pourquoi, dans la perspective d'intervenir en cohérence avec les orientations générales déclinées dans le présent préambule, au plus près des besoins du territoire, la Caf, et les communes de Carry-Le-Rouet, Châteauneuf-Les-Martigues, Ensues-La-Redonne, Le Rove, et Sausset-Les-Pins souhaitent conclure une Convention territoriale globale (Ctg), renommée Ctg Châteauneuf-Les Martigues/Côte bleue pour renforcer leurs actions sur les champs d'intervention partagés.

Article 1 : Objet de la Convention Territoriale

La présente convention vise à définir le projet stratégique global du territoire Châteauneuf-Les-Martigues/Côte bleue à l'égard des familles ainsi que ses modalités de mise en œuvre.

Ce projet est établi à partir d'un diagnostic partagé tenant compte de l'ensemble des problématiques du territoire.

Elle a pour objet :

- D'identifier, dans le cadre du diagnostic partagé, les besoins prioritaires et les besoins non satisfaits sur les communes, (Annexe 1) ;
- De définir un plan d'actions et une programmation permettant d'identifier les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin et de développer des actions nouvelles permettant de pérenniser et d'optimiser l'offre des services existante, par une mobilisation des cofinancements (Annexe 2 et 3) ;
- De suivre la mise en œuvre du plan d'actions et de mesurer les impacts de la démarche (Annexes 4).

Article 2 : Les champs d'intervention de la Caf

Les interventions de la CAF, en matière d'optimisation de l'existant et de développement d'offres nouvelles sur le territoire, s'inscrivent dans une stratégie territoriale concertée visant renforcer l'accès aux droits et aux services des familles, autour des axes suivants :

- > **Répondre aux besoins d'accueil diversifiés des jeunes enfants et de leurs familles dans le cadre du service public de la petite enfance par :**
 - un égal accès à l'information et une offre d'orientation et d'accompagnement ainsi qu'à l'accès réel de tous les enfants aux modes d'accueil ;
 - à la pérennisation et au développement et des places d'accueil individuel et collectif pour garantir aux familles une offre de qualité, conforme aux exigences de la Charte d'accueil du jeune enfant en tout point du territoire.

La branche Famille s'est engagée à déployer une réponse diversifiée aux besoins d'accueil diversifiés des jeunes enfants et de leurs familles dans le cadre du Service Public de la Petite Enfance. Véritable opportunité de vivifier le projet de territoire et d'accélérer les transformations à l'œuvre, le service public de la petite enfance (SPPE) participe pleinement à l'attractivité des services aux familles. Il se structure autour de trois priorités : lutte contre les inégalités sociales et de destin dès le plus jeune âge, lever tous les freins au développement de l'offre d'accueil et proposer des solutions d'accueil de qualité.

- > **Réduire les inégalités d'accès des enfants et adolescents aux activités péri et extrascolaires par :**
 - le maintien et le développement des accueils péri et extra scolaires relevant des ACM, des accueils de jeunes et des départs en vacances des enfants en séjour collectif ;

- l'accessibilité financière des familles et l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les accueils de loisirs ;
- > **Favoriser l'autonomie et l'accès aux droits des adolescents et des jeunes adultes par :**
 - le développement d'une information adaptée et d'un accompagnement à l'engagement et à la participation des jeunes ;
 - l'autonomie des jeunes via le logement et l'engagement citoyen et l'accès aux droits et aux services des jeunes et de leur famille.
- > **Soutenir les parents, en couple, seuls ou séparés, dans l'exercice de leur parentalité, de la naissance à l'adolescence par :**
 - une action coordonnée avec le service public la petite enfance et la démarche « 1 000 premiers jours » dès l'arrivée de l'enfant ;
 - l'accès des parents à une offre de soutien à la parentalité de proximité, diversifiée et innovante notamment pour les parents d'adolescents ;
 - l'accompagnement de la séparation auprès des deux parents et la lutte contre la pauvreté des familles monoparentales.
- > **Favoriser l'accès et le maintien dans le logement notamment des allocataires les plus fragiles par :**
 - l'évolution des aides personnelles au logement, le renforcement du partenariat avec les bailleurs sociaux et la prévention des expulsions et des impayés locatifs ;
 - la contribution à la lutte contre la non-décence des logements et le soutien au développement de solutions de logements innovants ou adaptés.
- > **Renforcer la solidarité par le soutien aux politiques d'insertion, d'autonomie et de handicap par :**
 - La mise en œuvre des réformes relevant des politiques du handicap, de l'autonomie et de la solidarité ;
 - les interventions de travail social en direction des familles en situation de vulnérabilité.
- > **Sécuriser et accompagner les habitants allocataires dans une relation de confiance centrée sur l'accès aux droits et aux services par :**
 - un niveau de service de base plus satisfaisant, s'appuyant sur ses partenaires, dans une démarche d'aller-vers et omnicanal ;
 - la détection automatisée des droits potentiels et la lutte contre les erreurs et la fraude afin de garantir le versement à bon droit des prestations légales et d'action sociale.
- > **Renforcer les coopérations avec les partenaires locaux par :**
 - l'accompagnement des projets de territoires avec les partenaires et les élus ;
 - l'animation de la vie sociale des territoires ;
 - l'adaptation des politiques d'action sociale aux réalités locales et encourager les innovations de terrain.

Article 3 : Les champs d'interventions des communes

Les communes, en vertu de la clause générale de compétence inscrite dans le Code général des collectivités territoriales disposent d'une capacité d'intervention générale leur permettant de prendre en charge toute action relevant de l'intérêt public local.

Pour les domaines relevant de la Ctg, il s'agit principalement des champs de l'action sociale et la solidarité, de l'éducation, de la petite enfance, de l'enfance et la jeunesse, de la vie associative. l'accès aux droits et aux services, de l'urbanisme et l'aménagement du territoire.

Les communes mettent en place des actions au niveau local pour répondre à des besoins repérés.

Celles-ci concernent :

- En réponse aux besoins d'accueil diversifiés des jeunes enfants et de leurs familles, les collectivités locales sont, depuis le 1^{er} janvier 2025, les autorités organisatrices d'accueil du jeune enfant¹ (AO) et contribuent ainsi à la mise en place du service public de la petite enfance.

A ce titre, elles exercent quatre compétences en fonction du nombre des habitants de leurs territoires :

Quel que soit le nombre des habitants de leur territoire, exerçant la compétence d'AO, les communes de Carry-Le-Rouet, Châteauneuf-Les-Martigues, Ensues-La-Redonne, Le Rove, et Sausset-Les-Pins

- **Recensent les besoins des enfants âgés de moins de trois ans et de leurs familles en matière de services aux familles ainsi que les modes d'accueil disponibles sur leur territoire** ; cette compétence vise à identifier les besoins des familles en matière de soutien à la parentalité et d'accueil du jeune enfant (nombre de places d'accueil requises, type d'accueil, accessibilité financière et géographique, etc.) et à recenser l'offre d'accueil, individuel (assistants maternels) ou collective (crèches) présente sur la commune ou l'intercommunalité ;
- **Informent et accompagnent les familles ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de trois ans ainsi qu'à les futurs parents** ; cette compétence vise à garantir, à la hauteur de ses moyens et de manière adaptée aux besoins de son territoire, la bonne information des parents et des futurs parents sur l'offre d'accueil des jeunes enfants disponible dans la commune (publique et privée) et à organiser et structurer une offre d'accompagnement à la parentalité pour tous les parents.
- **Les communes de Carry-Le-Rouet, Ensues-La-Redonne, Le Rove, et Sausset-Les-Pins, communes de plus de 3 500 habitants exerçant la compétence d'AO planifient, au vu du recensement des besoins, le développement des modes d'accueil du jeune enfant** ; cette compétence vise à fixer des objectifs de création de places d'accueil à court ou moyen terme, en identifiant les zones prioritaires à couvrir et les modalités d'accueil à favoriser au regard des besoins des familles ; cette planification tient compte des priorités partagées par les communes dans le cadre des travaux du comité départemental des services aux

¹ Loi plein emploi du 18 décembre 2024.

familles (Cdsf) et des ressources mobilisables dans le cadre du schéma départemental des services aux familles (Sdsf) ;

- **Pour la commune de Châteauneuf-Les-Martigues** ou (les groupements compétents en cas de transfert) **de plus de 10 000 habitants, la mission de planification prend notamment la forme du schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant prévu à l'article L. 214-2 du Code de l'action sociale et des familles.**

Les communes (ou les groupements en cas de transfert de la compétence) qui ont conclu avec la Caf une Ctg qui correspond aux attendus du schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil, sont dispensées de réaliser un nouveau schéma

- **Toutes les communes soutiennent la qualité des modes d'accueil** : cette compétence vise à œuvrer à la montée en qualité de tous les modes d'accueil, individuels et collectifs, publics et privés. Elles s'assurent que le référentiel de qualité d'accueil soit mis en œuvre par tous les professionnels, diffusent la compréhension des droits et des besoins de l'enfant, et cherchent à renforcer la cohésion de la communauté éducative au sein du territoire (entre les différents lieux d'accueil, et avec l'éducation nationale) ; **pour exercer cette compétence, les communes (ou leur groupement lorsque la compétence leur a été transférée) de plus de 10 000 habitants doivent se doter d'un relais petite enfance à compter du 1er janvier 2026.**

La Ctg constitue un cadre structurant sur lequel les communes signataires peuvent s'appuyer pour exercer leurs compétences d'AO. La Ctg assure une vision cohérente et opérationnelle de l'offre d'accueil et dispense la collectivité de réaliser un schéma d'AO dans la mesure où, sur le champ de la petite enfance en particulier, elle comporte :

- le diagnostic des besoins (Annexe 1) ;
- la liste des équipements et services soutenus chaque collectivité locale exerçant une compétence d'AO (Annexe 2) ;
- le plan d'actions de la CTG (Annexe 3) ;
- les modalités de concertation et les partenariats à développer et les ressources de coopération et d'ingénierie mobilisées (Annexe 4).
- les indicateurs de suivi et d'évaluation (article 9 de la présente convention).

Article 4 : Les objectifs partagés au regard des besoins

Les enjeux et orientations stratégiques, identifiés à partir du diagnostic territorial partagé (annexe 1), sont les suivants :

1. Maintien et/ou développement des offres d'accueil et de services aux familles

- Accompagner et soutenir les familles
- Maintenir et soutenir les services enfance / jeunesse et développer une dynamique enfance / jeunesse
- Favoriser l'inclusion des enfants et des jeunes en situation de handicap et développer des actions de sensibilisation
- Mise en place du SPPE (Service Public de la Petite Enfance)

2. Accès aux droits et services pour tous

- Maintenir et favoriser l'accès au numérique pour tous
- Renforcer l'accompagnement social des publics
- Lutter contre le mal logement (maintien/accès)

3. Communication et dynamique de réseau

- Développer et/ou renforcer le réseau d'acteurs à travers une ou plusieurs thématiques de la CTG

Ces orientations se déclinent dans un plan d'actions pluriannuel (annexe3) autour des axes suivants :

- > En matière de réponse aux besoins d'accueil diversifiés des jeunes enfants et de leurs familles dans le cadre du service public de la petite enfance ;
- > En matière de réduction des inégalités d'accès des enfants et adolescents aux activités péri et extrascolaires ;
- > En matière de soutien à l'autonomie et à l'accès aux droits des adolescents et des jeunes adultes ;
- > En matière de soutien des parents, en couple, seuls ou séparés, dans l'exercice de leur parentalité, de la naissance à l'adolescence ;
- > En matière de solidarité par le soutien aux politiques d'insertion, d'autonomie et de handicap, en lien avec les partenaires ;
- > En matière de sécurisation et d'accès aux droits et aux services ;
- > En matière de coopération avec les partenaires locaux.

Les annexes 2 et 3 à la présente convention précisent les moyens mobilisés par chacun des partenaires signataires dans le cadre des champs d'intervention conjoint. Ces annexes font apparaître le soutien des co-financeurs pour le maintien de l'offre existante et les axes de développement d'offres nouvelles.

Article 5 : Engagements des signataires

La Caf, et les communes de Carry-Le-Rouet, Châteauneuf-Les-Martigues, Ensues-La-Redonne, Le Rove, et Sausset-Les-Pins s'engagent à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs qu'ils se sont assignés dans le plan d'actions de la présente convention.

La présente convention est conclue dans le cadre des orientations de la Convention d'objectifs et de gestion signée entre l'Etat et la Cnaf. Elle est mise en œuvre dans le respect des dispositifs et des outils relevant des compétences propres de chacune des parties, lesquelles restent libres de s'engager avec leurs partenaires habituels ou d'engager toute action ou toute intervention qu'elles jugeront nécessaire et utile.

La Ctg matérialise également l'engagement conjoint de la Caf et de la collectivité à poursuivre leur appui financier aux services aux familles du territoire.

La Caf s'engage à répartir des financements bonifiés directs sur les communes du territoire soutenues par la collectivité locale compétente, sous la forme de « bonus territoire ctg » et du bonus trajectoire de développement.

De son côté, la collectivité s'engage à poursuivre son soutien financier en ajustant en conséquence la répartition de sa contribution pour les équipements et services listés en annexe 2.

Lorsqu'il se matérialise par le versement d'une subvention, le soutien financier de la collectivité territoriale doit permettre d'équilibrer un coût de fonctionnement garantissant la qualité du service attendu. Cet engagement pourra évoluer en fonction de l'évolution des compétences détenues.

Article 6 : Modalités de collaboration

Les parties s'engagent à mobiliser des moyens humains (personnels qualifiés et en quantité) et matériels (données, statistiques, etc.) nécessaires à la réalisation des obligations définies dans la présente convention.

Pour mener à bien les objectifs précisés dans la présente convention, les parties décident de mettre en place un comité de pilotage.

Ce comité est composé, à parité, de représentants de la Caf, et des communes de Carry-Le-Rouet, Châteauneuf-Les-Martigues, Ensues-La-Redonne, Le Rove, et Sausset-Les-Pins.

Les parties conviennent d'un commun accord que des personnes ressources en fonction des thématiques repérées pourront participer à ce comité de pilotage à titre consultatif.

Cette instance :

- Assure le suivi de la réalisation des objectifs et l'évaluation de la convention ;
- Contribue à renforcer la coordination entre les signataires, dans leurs interventions respectives et au sein des différents comités de pilotage thématiques existants ;
- Veille à la complémentarité des actions et des interventions de chacun des partenaires sur le territoire concerné ;
- Porte une attention particulière aux initiatives et aux actions innovantes du territoire.

Le comité de pilotage sera copiloté par la Caf, et les communes de Carry-Le-Rouet, Châteauneuf-Les-Martigues, Ensues-La-Redonne, Le Rove, et Sausset-Les-Pins.

Il se réunit à minima une fois par an.

Le secrétariat permanent est assuré conjointement par la Caf et les collectivités signataires.

Les modalités de pilotage opérationnel et de collaboration technique en œuvre de la Ctg, fixés d'un commun accord entre les parties à la présente convention, figurent en annexe 4 de la présente convention.

Dans le cadre du Copil de la Ctg, chaque collectivité locale exerçant la compétence de planification de l'offre en tant qu'Autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant établit et actualise périodiquement son schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant qu'elle transmet au comité départemental des services aux familles (CDSF). La CAF apporte son soutien à la collectivité locale dans la vérification de la compatibilité (contenu et durée) de son schéma avec le schéma départemental des services aux familles.

Avec l'accord express des collectivités locales, la Caf peut transmettre au CDSF les éléments de la Ctg correspondant au schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant, ainsi que son bilan intermédiaire et final.

Article 7 : Echanges de données

Les parties s'engagent réciproquement à se communiquer toutes les informations utiles dans le cadre de l'exécution de la présente convention.

Toutefois, en cas de projet d'échanges de données à caractère personnel, les demandes par l'une des parties feront obligatoirement l'objet d'une étude d'opportunité, de faisabilité et de conformité au RGPD par l'autre partie, en la qualité de responsable de traitement de cette dernière. Ces demandes seront soumises pour étude et avis préalable au Délégué à la Protection des Données de la partie qui détient les données personnelles demandées. Le Délégué à la Protection des Données pourra être amené à formuler des recommandations spécifiques à chaque échange de données.

Si elles sont mises en œuvre, ces transmissions (ou mises à disposition) de données personnelles respecteront strictement le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), la loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi que les décisions, avis ou préconisations de la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). La présente convention ne se substitue en rien à la nécessité, pour les responsables de traitement concernés, d'ajouter le traitement de données personnelles ainsi créé à la liste des traitements qu'il doit tenir au titre de l'article 30 du Rgpd.

Article 8 : Communication

Les parties décident et réalisent, d'un commun accord, les actions de communication relatives à la présente convention.

Les supports communs font apparaître les logos de chacune des parties.

Dans le cadre des actions de communication respectives couvrant le champ de la présente convention, chaque partie s'engage à mentionner la coopération de l'autre partie et à valoriser ce partenariat.

Les éventuels communiqués, textes, articles, interventions sur les supports privés, associatifs ou institutionnels feront mention des montants et des actions engagées par la Caf 13 et porteront son logo.

Une information doit être transmise pour chaque publication au secteur communication de la Caf 13 à l'adresse : CAF13-BP-Communication@caf13.caf.fr

Tous les formats sont concernés (papier, web, audio-visuel, etc.). Une affiche mentionnant le soutien par la Caf aux structures, événements et actions concernées sera posée, de manière visible, sur les lieux principaux de réalisation des divers services.

Concernant l'organisation d'événementiels de communication : inauguration, anniversaire, labellisation, opérations presse ou de relations publiques, etc. portant sur la présente convention ou les actions menées dans ce cadre, les contractants s'engagent à respecter le process suivant : une proposition de date et de carton d'invitation devra être adressée à la Caf 13, aux adresses suivantes : caf13-e-codir@caf13.caf.fr et CAF13-BP-Communication@caf13.caf.fr et un temps de discours sera prévu pour les représentants de la Caf 13.

Article 9 : Suivi, bilan et évaluation

Les signataires s'engagent à mettre en œuvre une démarche à visée évaluative structurée autour de deux dimensions complémentaires :

1. Le suivi continu du plan d'action

Un tableau de suivi partagé est mis en place dès le démarrage de la CTG dans le but de :

- Actualiser régulièrement les informations (idéalement chaque trimestre)
- Suivre l'état d'avancement des actions
- Rendre compte des modalités de mise en œuvre, des avancements et des difficultés

2. Le pilotage de la démarche évaluative avec les collectivités territoriales en associant ses partenaires (associations, gestionnaires d'équipement, partenaires institutionnels, etc.)

Le pilotage s'organise autour de trois temps complémentaires en comité de pilotage :

- Des points d'étape annuels pour présenter l'état d'avancement du plan d'action et procéder à des ajustements mineurs si nécessaire.
- Un échange plus approfondi avec les collectivités territoriales à mi-parcours permettant d'examiner les avancées et les difficultés, et de décider d'éventuels ajustements mineurs, ou plus significatifs qui pourraient nécessiter un avenant à la Ctg. Cet échange se traduit par la formalisation d'un bilan intermédiaire.
- Un échange associant les partenaires des collectivités territoriales en fin de période pour analyser les résultats obtenus, évaluer le fonctionnement de la démarche Ctg et préparer le renouvellement. Cette réflexion permet de formaliser un bilan final.

Cette organisation permet de maintenir une dynamique partenariale tout au long de la Ctg, avec une mobilisation renforcée sur des moments-clés.

Une attention particulière est progressivement portée à l'évaluation des changements engendrés, non pas par chaque dispositif ou action pris isolément, mais par les effets de de l'ensemble de ces actions et dispositifs sur le territoire. Cette approche permet d'évaluer le maillage territorial, la réponse aux besoins des habitants et de valoriser la vision globale et territoriale spécifique à la Ctg. Il est ainsi attendu que la démarche à visée évaluative rende compte non seulement des réalisations (ce qui a été fait) mais aussi des changements territoriaux (ce qui a évolué pour les habitants du territoire).

Sous la responsabilité du COPIL Ctg et avec l'aide de la Caf si nécessaire, les chargés de coopération Ctg ou les personnes désignées pour suivre la Ctg au sein de la collectivité, conduisent l'évaluation des politiques et des actions mises en œuvre en :

- développant des partenariats afin de collecter des données et de l'information
- concevant les indicateurs de suivi
- conduisant les analyses statistiques, cartographiques, quantitatives et qualitatives et des dispositifs d'évaluation
- exploitant et communiquant les résultats
[en s'appuyant sur les chargés de coopération thématiques] avec l'aide de la Caf si nécessaire.

Lorsque la Ctg tient lieu de schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant, ces bilans intermédiaire et final permettent de répondre aux exigences réglementaires prévues à l'article L. 214-2 du CASF. Ainsi, a minima les parties relatives au champ d'intervention « petite enfance » de ces bilans sont communiquées au CDSF. Ces bilans sont soit transmis par courrier ou mail par les signataires de la Ctg au CDSF, soit la Caf les transmet au CDSF avec l'accord des signataires de la Ctg.

Les collectivités locales signataires peuvent mobiliser l'outil « CTG dans ma poche »² pour suivre le bon déroulement du plan d'actions et des engagements qui le concernent.

Ouvert aux chargés de coopération et aux personnes en charge des CTG au sein des collectivités locales, l'outil favorise le suivi de la programmation du plan d'actions de la CTG sous la responsabilité du comité de pilotage.

Chaque collectivité signataire de la CTG désigne la ou les personne(s) habilitée(s) à utiliser l'application pour suivre les engagements qui la concerne. Elle s'engage à signer une convention spécifique pour la mise en œuvre de cet outil.

² Nom susceptible d'évoluer prochainement

Article 10 : Durée de la convention

La présente convention est conclue à compter du **1^{er} janvier 2026 jusqu'au 31 décembre 2030**.

La présente convention ne peut être reconduite que par expresse reconduction.

Article 11 : Exécution formelle de la convention

Toute modification fera l'objet d'un avenant par les parties.

Cet avenant devra notamment préciser toutes les modifications apportées à la convention d'origine ainsi qu'à ses annexes.

Si l'une quelconque des stipulations de la présente convention est nulle, au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle sera réputée non écrite, mais les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

En cas de différences existantes entre l'un quelconque des titres des clauses et l'une quelconque des clauses, le contenu de la clause prévaudra sur le titre.

Article 12 : La fin de la convention

- Résiliation de plein droit avec mise en demeure

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre partie, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

Les infractions par l'une ou l'autre des parties aux lois et règlements en vigueur entraîneront la résiliation de plein droit de la présente convention par la Caf, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations légales ou réglementaires en vigueur et restée infructueuse.

- Résiliation de plein droit sans mise en demeure

La présente convention sera résiliée de plein droit par la Caf, sans qu'il soit besoin de procéder à une mise en demeure ou de remplir toutes formalités judiciaires, en cas de modification d'un des termes de la présente convention sans la signature d'un avenant.

- Résiliation par consentement mutuel

La présente convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties moyennant un délai de prévenance de 6 mois.

- **Effets de la résiliation**

La résiliation de la présente convention entraînera l'arrêt immédiat des engagements des parties. La résiliation interviendra sans préjudice de tous autres droits et de tous dommages et intérêts.

Article 13 : Les recours

- **Recours contentieux**

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du Tribunal administratif dont relève la Caf.

Article 14 : Confidentialité

Les parties sont tenues, ainsi que l'ensemble de leur personnel, au secret professionnel, à l'obligation de discrétion et à l'obligation de confidentialité pour tout ce qui concerne les faits, informations, études et décisions dont elles auront eu connaissance durant l'exécution de la présente convention et après son expiration.

Fait à Marseille, le 5 novembre 2025,

En autant d'exemplaires originaux que de signataires.

Pour Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône,
Madame la Présidente du Conseil d'Administration
Maley UPRAVAN

Monsieur le Directeur Général
Yves FASANARO

(Cachet et signature)

Pour Commune de CARRY-LE-ROUET ,
Monsieur le Maire
René Francis CARPENTIER

(Cachet et signature)

Pour Commune de CHÂTEAUNEUF-LES-MARTIGUES,
Monsieur le Maire

Roland MOUREN

(Cachet et signature)

Pour Commune d'ENSUES-LA-REDONNE,

Monsieur le Maire

Michel ILLAC

(Cachet et signature)

Pour Commune du ROVE,

Monsieur le Maire

Paul SABATINO

(Cachet et signature)

Pour Commune de SAUSSET-LES-PINS,

Monsieur le Maire

Maxime MARCHAND

(Cachet et signature)

Annexes

1. **Le diagnostic partagé**
2. **La liste des équipements et services soutenus par chaque collectivité locale compétente**
3. **Le plan d'actions 2026-2030 de la CTG Châteauneuf-Les Martigues/Côte bleue – les moyens mobilisés par chaque signataire dans le cadre des objectifs partagés**
4. **Les modalités de pilotage stratégique et opérationnel et suivi de la CTG**
5. **Décision des Conseils municipaux des communes**



CONVENTION
TERRITORIALE
G L O B A L E